

INFORMATION TO USERS

This manuscript has been reproduced from the microfilm master. UMI films the text directly from the original or copy submitted. Thus, some thesis and dissertation copies are in typewriter face, while others may be from any type of computer printer.

The quality of this reproduction is dependent upon the quality of the copy submitted. Broken or indistinct print, colored or poor quality illustrations and photographs, print bleedthrough, substandard margins, and improper alignment can adversely affect reproduction.

In the unlikely event that the author did not send UMI a complete manuscript and there are missing pages, these will be noted. Also, if unauthorized copyright material had to be removed, a note will indicate the deletion.

Oversize materials (e.g., maps, drawings, charts) are reproduced by sectioning the original, beginning at the upper left-hand corner and continuing from left to right in equal sections with small overlaps.

Photographs included in the original manuscript have been reproduced xerographically in this copy. Higher quality 6" x 9" black and white photographic prints are available for any photographs or illustrations appearing in this copy for an additional charge. Contact UMI directly to order.

**Bell & Howell Information and Learning
300 North Zeeb Road, Ann Arbor, MI 48106-1346 USA
800-521-0600**

UMI[®]



Université d'Ottawa • University of Ottawa

IDENTITÉ, MODERNITÉ ET NATIONALISME

Le débat identitaire Canada-Québec selon Charles Taylor

par
Sébastien Defoy

**Thèse déposée à
la Faculté des études supérieures et post-doctorales
en vue de l'obtention de
la maîtrise ès arts en science politique**

Directeur: Serge Y. Denis

**Université d'Ottawa
le mercredi 14 mars 2001**

© Sébastien Defoy, Ottawa, Canada, 2001



**National Library
of Canada**

**Acquisitions and
Bibliographic Services**

**395 Wellington Street
Ottawa ON K1A 0N4
Canada**

**Bibliothèque nationale
du Canada**

**Acquisitions et
services bibliographiques**

**395, rue Wellington
Ottawa ON K1A 0N4
Canada**

Your file Votre référence

Our file Notre référence

The author has granted a non-exclusive licence allowing the National Library of Canada to reproduce, loan, distribute or sell copies of this thesis in microform, paper or electronic formats.

The author retains ownership of the copyright in this thesis. Neither the thesis nor substantial extracts from it may be printed or otherwise reproduced without the author's permission.

L'auteur a accordé une licence non exclusive permettant à la Bibliothèque nationale du Canada de reproduire, prêter, distribuer ou vendre des copies de cette thèse sous la forme de microfiche/film, de reproduction sur papier ou sur format électronique.


L'auteur conserve la propriété du droit d'auteur qui protège cette thèse. Ni la thèse ni des extraits substantiels de celle-ci ne doivent être imprimés ou autrement reproduits sans son autorisation.

0-612-67802-4

Canada

IDENTITÉ, MODERNITÉ ET NATIONALISME

Le débat identitaire

Canada  Québec 

selon

Charles Taylor



par

Sébastien Defoy

Résumé

La pensée du philosophe canadien Charles Taylor constitue une contribution majeure et originale à la réflexion sur l'identité et sa reconnaissance. Depuis bientôt quarante ans, son oeuvre traite des questions identitaires et nationales, notamment du débat Canada-Québec. Mon étude présente tout d'abord les éléments clés de la philosophie de Taylor: les éléments constitutifs de l'identité individuelle et collective, et sa méthode herméneutique. C'est à partir de ces éléments que Taylor propose sa lecture du débat identitaire Canada-Québec. On note une évolution de sa pensée depuis les années soixante jusqu'à l'échec de l'accord du lac Meech (1990). Taylor exige alors la reconnaissance de la nation québécoise par le reste du Canada, dans un pays entièrement redessiné. Par contre, depuis le second référendum sur la souveraineté du Québec (1995), Charles Taylor tient des propos qui exigent moins du Canada. Bref, il nous semble aujourd'hui que Taylor le politologue s'est éloigné de Taylor le philosophe.

Remerciements

Je tiens à remercier certaines personnes qui m'ont aidé dans cette odyssee, et sans qui cette thèse n'aurait jamais vu le jour. Tout d'abord, mon directeur de thèse, le professeur Serge Y. Denis, pour sa grande patience, son encouragement, sa relecture très pointue et ses commentaires judicieux. Au personnel de soutien du département de science politique, notamment l'adjointe administrative, madame Françoise Quesnel dont le professionnalisme et la bonne humeur n'ont pas d'égal! Sans elle, les problèmes administratifs deviendraient de véritables cauchemars. À tous ceux qui, de près ou de loin - peut-être même sans le savoir! - ont contribué à cette thèse, grâce à une conversation animée, un commentaire ou une suggestion.

Cependant, je dédie tout spécialement ce travail à trois personnes exceptionnelles. À Stéphanie, dont le soutien, la compréhension et l'abnégation ont été exemplaires dans le dernier droit de ce marathon. À ma dévouée mère Pauline Côté, qui m'a enseigné l'engagement, la persévérance et l'amour du travail bien fait. Enfin, et peut-être surtout, à mon père, André Defoy, ce fidèle correcteur qui sait toujours trouver le mot juste, et dont l'appui et les précieux conseils ont été essentiels au parachèvement de ce travail. Cette thèse est un peu la sienne. Merci papa!

Sébastien Defoy

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION.....	1
I. LES SOURCES DU MOI ET LA MÉTHODOLOGIE TAYLORIENNE.....	7
I.I. LES SOURCES DE L'IDENTITÉ.....	7
A. Les sources philosophiques du moi.....	7
B. L'individu et ses rapports essentiels avec sa collectivité.....	11
C. L'identité comme narration.....	14
D. Le concept central de l'authenticité.....	15
E. Le caractère dialogique de l'existence: le sujet et sa communauté d'appartenance.....	18
F. L'incommensurabilité des valeurs et des cultures.....	20
I.II. LA MÉTHODOLOGIE TAYLORIENNE: L'HERMÉNEUTIQUE ET LA CRITIQUE DU POSITIVISME	22
A. Définition de l'herméneutique	22
B. Le sens et ses formulations	23
C. Au-delà de l'obsession positiviste de la vérité scientifique.....	24
D. Le langage des contrastes.....	30
E. Le sens partagé des pratiques culturelles communes.....	33
F. Vers une fusion des horizons.....	37
I.III. ROMANTISME ET EXPRESSIVISME: L'IDENTITÉ NATIONALE.....	40
A. Les limites du libéralisme procédural dans la compréhension de l'individu et de l'identité collective: la critique taylorienne du libéralisme.....	41
B. L'identité collective.....	46
C. Les nations et le pluralisme.....	49
D. Le besoin de reconnaissance.....	51
II. LE DÉBAT IDENTITAIRE CANADA-QUÉBEC SELON CHARLES TAYLOR: UN CONFLIT ENTRE DEUX VISIONS DU LIBÉRALISME	54
II.I. LA POLITIQUE DE LA RECONNAISSANCE	55
A. La nature de la reconnaissance.....	55
B. De la politique de la différence à la politique de la reconnaissance: les progrès de la dignité	57
C. L'adoption de la Charte canadienne des droits et libertés et la non-reconnaissance du Québec: un moment crucial de l'évolution du Canada.....	60

II.II. L'ÉVOLUTION DE LA PENSÉE DE CHARLES TAYLOR DANS LE DÉBAT IDENTITAIRE CANADO-QUÉBÉCOIS.....	65
A. Premier moment: Le référendum de 1980 et ses suites.....	65
B. Deuxième moment: L'échec de l'Accord du lac Meech et ses conséquences.....	74
C. Troisième moment: Du référendum de 1995 à aujourd'hui.....	94
III. APPRÉCIATION CRITIQUE DE LA PENSÉE DE TAYLOR.....	108
III.I. ÉLÉMENTS MÉTHODOLOGIQUES ET PHILOSOPHIQUES: LES DÉFAUTS DE LA PENSÉE DE CHARLES TAYLOR.....	109
A. Les limites de l'interprétation comme méthode de travail.....	109
B. Une lecture teintée par les vestiges du néo-colonialisme.....	111
C. Une nécessaire fusion des horizons?.....	113
D. L'authenticité collective: l'importance de la langue pour les Québécois.....	115
E. Libéralismes et modernité.....	116
III.II. UNE ANALYSE DES TROIS MOMENTS DU DÉBAT IDENTITAIRE CANADA-QUÉBEC SELON CHARLES TAYLOR.....	119
A. Évaluation du premier moment: Un Canada dialogique?.....	119
1. Le nationalisme, une affaire d'élites?.....	120
2. Un Canada dialogique?.....	122
3. L'héritage de la Révolution tranquille.....	123
4. «Pourquoi les nations doivent-elles se transformer en États».....	125
5. Les conséquences de l'idéalisation du Canada.....	129
B. L'impossible Re-Confédération du Canada selon Charles Taylor:.....	131
1. Reconnaissance ou autonomie.....	131
2. La loi 101.....	133
3. Le mythe du multiculturalisme.....	135
4. L'illusoire re-démocratisation du Canada selon Taylor.....	137
C. L'évolution contraire des deux sociétés politiques: Des visions antinomiques du libéralisme.....	141
1. De l'appellation de Québécois.....	142
2. L'auto-exclusion de la minorité anglo-québécoise.....	143
3. Prises de position récentes.....	144
D. La dynamique actuelle: un contexte de moins en moins favorable à la réconciliation nationale et à la décentralisation politique.....	147
CONCLUSION.....	150
1. La nécessité d'un moment de rupture?.....	151
2. L'identité, l'identité, toujours l'identité.....	152

«Connais-toi toi-même.»

***Inscription sur le temple de
Delphes***

**«Je suis né quelque part,
Laissez-moi ce repère, ou je perds la
mémoire.»**

Maxime Leforestier

Introduction:

L'oeuvre de Charles Taylor est sans contredit l'une des principales contributions à la philosophie morale du dernier quart de siècle. Son travail impressionne tant par la diversité des sujets qui l'intéressent ou le préoccupent que par la variété des auteurs, sources et concepts qu'il réussit à intégrer dans sa démarche philosophique.

C'est mon intérêt pour les questions identitaires qui me fit découvrir la pensée de Charles Taylor durant mes années comme étudiant au baccalauréat en science politique à l'Université d'Ottawa. Dès la première lecture de Grandeur et misère de la modernité¹, il y a eu déclic. J'aimais bien ce que je lisais. Je trouvais le propos 'frais' et stimulant. Contrairement à l'ensemble de la tradition philosophique anglo-saxonne qui insiste sur les droits individuels, Taylor, lui, ne croit pas que l'individu est une monade. Il est aussi formé de manière essentielle par sa communauté d'appartenance. Bref, l'individu ne se fait pas seul².

Que le siècle des Lumières nous ait laissé un héritage fort précieux en ce qui a trait à la méthode scientifique et au développement des connaissances, Taylor le reconnaît volontiers. Cependant, il s'inscrit en faux contre l'approche du positivisme scientifique des Lumières en sciences sociales et puise notamment à la source des romantisme allemand, français et anglais pour ériger une philosophie qui respecte la dimension expressive de l'être humain. L'être humain se développe de manière unique et complexe, tout comme les cultures, les langues et les nations.

Il le fait également dans une communauté particulière, dans sa collectivité, parmi les siens. Notre communauté d'origine nous fournit les références morales qui nous façonnent. C'est à partir

¹ Charles Taylor, Grandeur et misère de la modernité, Cap St-Ignace, Bellarmin, 1991, 150 p.

² «Entrevue avec Charles Taylor», Revue Notre Dame, Sillery, octobre 1997, p. 16.

de là que nous portons nos jugements moraux. Ainsi, le caractère de l'identité est éminemment dialogique. L'esprit humain se construit dans l'échange et la rencontre avec l'autre. Notre conception du bien peut se trouver transformée par nos proches. Taylor s'élève donc contre le sujet désengagé et neutre face à lui-même de Locke et de Descartes, car cette conception de l'être humain est insuffisante.

Évidemment, l'individualisme s'est développé grâce au développement graduel d'une conception désengagée du monde. Mais négliger les voies de l'intériorité serait une erreur puisque celles-ci sont aussi constitutives de l'identité. C'est dans un langage beaucoup plus nuancé que celui du positivisme que Taylor traite de l'identité moderne.

Taylor souligne également les dangers de l'ethnocentrisme en sciences sociales. Puisque nos normes scientifiques deviennent des normes définitives, nous interprétons les autres sociétés selon nos propres critères. L'explication que propose Taylor est tout autre; elle nous apparue assez rapidement comme étant beaucoup plus intéressante. (Il y a peut-être ici un intérêt particulier pour la pensée d'un compatriote canadien dont la pensée est enracinée dans son expérience d'ici.) Il nous apparût que ce que dit Taylor par rapport au débat identitaire Canada-Québec était très pertinent et original. Charles Taylor n'a pas peur de sortir des sentiers battus.

Ainsi, au départ, nous étions d'accord avec la plupart des éléments explicatifs mis de l'avant par Taylor quant au débat national canadien. Puis, à force de décortiquer l'oeuvre, certaines questions nous vinrent à l'esprit, notamment: «pourquoi, à la lumière de sa philosophie, Charles Taylor est-il toujours fédéraliste?» Cette position nous semblait bizarre à la lumière d'une philosophie faisant l'éloge de l'authenticité collective des petites nations. C'est alors que se précisèrent les paramètres de notre analyse.

Pour Taylor, il nous faut définir ensemble un bien commun canadien tout en reconnaissant des modes d'appartenance différents. Taylor met l'accent sur la reconnaissance mutuelle. Son travail vise à réconcilier les droits individuels et les droits collectifs dans une vision nationale. Il veut éviter, entre autres, les dangers possibles d'une définition trop étroite de l'appartenance à la nation, ce qu'il reproche notamment au Parti Québécois. Une large part du travail de Taylor quant à la question nationale canadienne est axée sur l'interrogation suivante: «politiquement, la souveraineté du Québec est-elle nécessaire ou peut-on trouver une solution à l'intérieur du cadre fédératif canadien?» Taylor, lui, croit que la deuxième option est possible et préférable.

Car selon lui, le problème canado-québécois est dû à la non-reconnaissance du Québec en tant que nation par le reste du Canada. Deux conceptions du libéralisme se heurtent, surtout depuis 1982, en raison du rapatriement unilatéral de la Constitution canadienne et de l'adoption de la Charte canadienne des droits et libertés. Au Canada, la conception du libéralisme est fondée sur une vision atomiste de la société tandis que la conception du libéralisme au Québec comporte l'aspect de défense et de promotion de la langue française. Cependant, Taylor croit qu'un rapprochement Canada-Québec est toujours possible.

Il préfère donc les grands ensembles inclusifs, dont les visées sont universels, aux esprits de clochers. Les échanges dans sa société 'dialogique' doivent conduire à une fusion des horizons moraux. À ce titre, il souligne l'importance des échanges interculturels et des études comparatives afin de tisser des liens et de les renforcer sur la scène internationale. Il faut donc évaluer les sociétés selon leurs propres critères, et selon leurs propres rythmes de développement. Cette approche nous permettrait d'éviter des lectures ethnocentriques des autres sociétés.

C'est bien parce que nous prenons la pensée de Charles Taylor très au sérieux et que nous

trouvons l'ensemble de son analyse très valable que nous avons été surpris par certaines de ses prises de position dans le débat public, notamment son credo fédéraliste. Il défend certains aspects de la loi 101 visant à préserver et promouvoir le caractère français du Québec. Il semble comprendre les aspirations du Québec à la souveraineté. Cependant, il souhaite une fusion des horizons supranationale **obligatoirement dans le Canada**. À la lumière des développements entourant la question constitutionnelle depuis l'échec de l'Accord du lac Meech à aujourd'hui, la conception taylorienne du débat identitaire nous paraît fort idéaliste ou utopique.

Charles Taylor propose une lecture très riche et intéressante du Québec et du Canada contemporains. Cependant, sa vision n'est pas sans problème. D'une part, sa critique du positivisme qui mène à l'atomisme social de même qu'à une judiciarisation du politique - qu'il dénonce au Canada - devrait le faire pencher davantage du côté de la défense des droits collectifs issus du nationalisme - donc, du côté de son Québec natal. Or, il n'en n'est rien.

D'autre part, il nous apparaissait également que personne ne se soit penché sur l'oeuvre de Taylor en reconstruisant d'abord sa philosophie, pour ensuite expliquer le débat identitaire canadien. Les deux excellents ouvrages (collections d'articles portant sur certains des grands thèmes de sa pensée) qui lui ont été consacrés tout récemment ³ traitent de questions très précises, voire partielles de son oeuvre. Évidemment, dans un article scientifique de 20 à 40 pages, on n'a ni la place ni le temps d'épuiser même un seul thème de la pensée d'un auteur. C'est donc sur ce terrain relativement inexploré (au meilleur de notre connaissance) que nous nous sommes lancés dans cette recherche.

Ainsi, le premier chapitre de cette thèse intitulé «I - Les sources du moi et la méthodologie

³ James Tully (dir.), Philosophy in an Age of Pluralism. The Philosophy of Charles Taylor in Question, Cambridge, Cambridge University Press, 1994, 273 p. Guy Laforest et Philippe de Lara, Charles Taylor et l'interprétation de l'identité moderne, Les Presses de l'Université Laval, Paris, 1998, 372.

taylorienne» vise à reconstituer la philosophie de Taylor de manière concise, mais du mieux possible. Nous y présentons les éléments clés de la pensée de Taylor (infra I.I. Les sources de l'identité). Ensuite, nous nous pencherons sur l'herméneutique, (méthode d'enquête de Taylor) de même que la critique qu'il fait du positivisme (infra I.II.). Enfin, nous nous pencherons sur les concepts menant à l'explication de Taylor sur les questions nationales, dans la section I.III «Le Romantisme et l'expressivisme: l'identité nationale». C'est là que Taylor pose les jalons philosophiques de son analyse des questions identitaires et nationales.

Le deuxième chapitre, quant à lui, a un double-objectif. Tout d'abord, nous voulons expliquer en quoi consiste la 'reconnaissance' telle que l'envisage Charles Taylor, notamment à la lumière du cas canadien (II.I. Le débat identitaire Canada-Québec selon Charles Taylor: un conflit entre deux visions du libéralisme). Dans un deuxième temps, nous nous intéresserons aux trois moments charnières que nous avons dégagés de l'explication de Taylor par rapport au débat national canadien. Ces trois moments sont: A - Le référendum de 1980 et ses suites; B - L'échec de l'Accord du lac Meech et ses suites; et C - Le référendum de 1995 à aujourd'hui.

Le troisième chapitre - III - Appréciation critique de la pensée de Taylor - vise essentiellement à voir si l'explication que propose Taylor sur le Canada correspond à sa philosophie, et si la réconciliation nationale telle qu'il l'envisage est possible. Ainsi donc, nous ferons quelques remarques sur les éléments méthodologiques et philosophiques de sa pensée (III.I) en faisant ressortir les erreurs d'appréciation et les incohérences dans l'argumentation. Ensuite, nous passerons au réexamen des trois moments (ci-haut) retenus par Taylor pour remettre en cause un certain nombre d'éléments dans l'analyse de Taylor. Pour cela, il nous faudra répondre à trois questions essentielles qui caractérisent chacun des moments de son explication du 'cas canadien'. Le Canada est-il dialogique comme

l'entend Taylor (supra III.II.A)? La profonde refonte du Canada telle que l'envisage Taylor est-elle possible suite à l'échec de Meech (supra III.II.B)? Les deux sociétés n'ont-elles pas plutôt des visions antinomiques du libéralisme (supra III.II.C)?

En guise de conclusion, nous tenterons d'élargir le débat en démontrant que, dans l'éventualité d'un échec du dialogue, un moment de rupture s'avère peut-être nécessaire pour nos deux sociétés, surtout si elles se définissent de manière différente.

I. Les sources du moi et la méthodologie taylorienne

I.I. Les sources de l'identité

L'individualisme contemporain est un phénomène récent. Taylor analyse de près les développements de la modernité nous menant jusqu'au XXI^e siècle dans Sources of the Self. Comprendre la modernité est pour lui un exercice de 'récupération' (en anglais 'an exercise in retrieval'⁴.) On a trop mis l'accent sur l'individu pris isolément et qui serait comme neutre face à lui-même, négligeant, selon Taylor, l'importance de la communauté dans la formation de l'identité. La compréhension 'scientifique' de l'identité laisse de côté les sentiments moraux et les racines morales que suggère la nature, bref toute la dimension expressive de l'existence.

La modernité est caractérisée à la fois par sa grandeur et par sa misère. Selon Taylor, elle se déploie durant trois 'moments charnières': 1) l'affirmation du 'moi intérieur'; 2) l'affirmation de la vie quotidienne - travail, vie familiale, développement des sentiments authentiques de l'amour; 3) la nature comme source morale. Mais avant d'entamer une explication rapide du développement de l'identité moderne selon Charles Taylor, donnons-nous quelques repères par rapport aux sources du moi.

A. Les sources philosophiques du moi

Pour Taylor, l'identité est forgée par notre conception du bien. Cette dernière procède obligatoirement d'un cadre donné de référence (un 'cadre de référence inévitable' selon l'expression de Taylor). La tradition philosophique anglo-saxonne a tendance à réduire la moralité à une question de ce qu'il faut faire ou ne pas faire, de ce qui est juste ou non, au lieu de s'interroger sur la nature

⁴ Charles Taylor, Sources of the Self. The Making of the Modern Identity, Cambridge, Mass., Harvard University Press, 1989, préface, p. xi.

même de la vie bonne. Il s'agit pour les humains de retrouver, de retracer les diverses intuitions morales et spirituelles qui donnent sens à la vie. Les valeurs - la justice, le respect d'autrui, la dignité humaine - sont le produit d'une conception du bien, conception que nous partageons avec d'autres. Ces intuitions morales renvoient à des évaluations fortes par rapport au bien ou au mal.

«What they (*les intuitions morales*) have in common with moral issues, and what deserves the vague term 'spiritual', is that they involve what I have called elsewhere 'strong evaluations', that is, they involve discriminations of right or wrong, better or worse, higher or lower, which are not rendered valid by our own desires, inclinations, or choices, but rather stand independent of these and offer standards by which they can be judged. So while it may not be judged a moral lapse that I am living a life that is not really worthwhile or fulfilling, to describe me in these terms is nevertheless to condemn me in the name of a standard, independent of my own tastes and desires, which I ought to acknowledge ⁵.»

La culture et l'éducation peuvent nous conduire à agir de telle ou telle manière, mais certains philosophes, comme Rousseau, croient que l'humain est prédisposé à suivre sa bonne intuition morale (suivant le concept de pitié naturelle chez Rousseau). L'homme se leurre lorsqu'il tente de tout expliquer de façon neutre, objective et définitive, puisqu'il omet ses propres critères moraux, ses prédispositions implicites. Nous ne pouvons nous passer de tels instincts. (Nous reviendrons sur l'impossible neutralité des sciences sociales dans la section I.II.) Ces instincts moraux profonds, issus de jugements ontologiques, conduisent habituellement à une discussion rationnelle sur le bien. C'est dans le dialogue avec les autres qu'on filtre ce qui sera acceptable ou non, ce qui fera sens.

«We are dealing here with moral intuitions which are uncommonly deep, powerful and universal. They are so deep we are tempted to think of them as rooted in instinct, in contrast to other moral reactions which seem very much the consequence of upbringing

⁵ C. Taylor, Sources of the Self, p. 4.

and education. There seems to be a natural, inborn compunction to inflict death or injury on another, an inclination to come to the help of the injured or endangered. Culture and upbringing may help to define the boundaries of the relevant 'others', but they don't seem to create the basic reaction itself. That is why eighteenth-century thinkers, notably Rousseau, could believe in a natural susceptibility to feel sympathy for others ⁶.»

Nous accordons sens au monde qui nous entoure à notre manière (celle de la culture dans laquelle nous nous inscrivons) afin de nous y retrouver. C'est ce cadre de référence qui nous sert d'appui pour défendre nos positions et nos réponses comme étant les bonnes. La moralité se définit en rapport avec les autres, et pour le respect de son prochain. Il y a donc des évaluations fortes extérieures provenant des développements culturels qui nous dictent la voie à suivre, que ce soit par rapport au type d'existence qu'on doit mener, par rapport à une décision lourde de conséquences, etc ⁷.

Selon Taylor, la vie morale est définie par trois caractéristiques principales: 1) les obligations face aux autres; 2) notre compréhension de ce qu'est une bonne vie; 3) la notion de dignité. Ces axes peuvent se définir de manière différente selon les cultures. À titre d'exemple, la dignité d'une personne peut équivaloir à la puissance, au pouvoir, à la domination de l'espace public. Une autre personne se contentera d'avoir un emploi, d'être bien dans sa peau, d'être bon parent ⁸.

Les 'idées forces' qui conduisent les gens à l'action et les pratiques qui s'ensuivent ne peuvent être formulées de manière définitive. Cependant, la modernité peut s'expliquer à travers trois

⁶ C. Taylor, Sources of the Self, p. 4-5.

⁷ Ibid., p. 14.

⁸ Ibid., p. 15.

'canons', qui sont en même temps les critères de mesure du respect de la modernité et de ses valeurs.

Ils sont:

«1. The ideal of self-responsible reason. This entailed, (...) a freedom from all authority, and was linked with a notion of dignity.

2. The notion that the ordinary fulfilments that we seek by nature, the pursuit of happiness in the characteristic human way, through production and family life, have a central significance; that is they not only are what we desire but are worthy of being pursued and furthered.

3. The ideal of universal and impartial benevolence⁹.»

Ces trois grandes caractéristiques - 1) conditions de la raison libre et autonome, et donc de la dignité humaine, 2) les vertus de la vie ordinaire dans le travail et la vie familiale, 3) la recherche de la bienveillance universelle - font de nous des sujets modernes¹⁰. Ainsi, nous, modernes, avons la chance de vivre les choses que nos ancêtres n'avaient pas - ou n'ont pas eu. Nous pouvons nous poser nous-mêmes les questions essentielles: Qui suis-je? Qu'est-ce qui importe pour moi? Que puis-je espérer? Où vais-je?

Lorsque Martin Luther est mis au ban par la religion catholique parce qu'il diffuse ses 95 thèses, il doit subir des conséquences inimaginables pour nous. L'excommunication ne signifie plus ce qu'elle signifiait au XVe siècle. Nous sommes habitués de mener notre vie comme bon nous semble, sans se voir imposer un carcan par d'autres, ou sans qu'une société hiérarchique vienne nous dicter notre place.

⁹ C. Taylor, Sources of the Self, p. 322.

¹⁰ Notons aussi que l'appel à la bienveillance universelle pourrait indiquer un certain 'volontarisme chrétien' chez Taylor. Nous croyons que cette 'nécessité morale de faire le bien' transcende son oeuvre, notamment Sources of the Self.

B - L'individu et ses rapports essentiels avec sa collectivité

Dans toute civilisation, il existe un cadre-référent à partir duquel nous portons des jugements.

Bien que la moralité soit ancrée dans les sentiments moraux, elle est aussi le produit de la culture, de la société dans laquelle nous vivons. Taylor décrit ainsi ce cadre, de même que son rôle pour nous:

«What I have been calling a framework incorporates a crucial set of qualitative distinctions. To think, feel, judge within such a framework is to function with the sense that some action, or mode of life, or mode of feeling is incomparably higher than the others which are more readily available to us.

(...) One form of life may be seen as fuller, another way of feeling and acting as purer, a mode of feeling or living as deeper, a style of life as more admirable, a given demand as making an absolute claim against other merely relative ones, and so on.

I have tried to express what all these distinctions have in common by the term 'incomparable'. In each of these cases, the sense is that there are ends or goods which are worthy or desirable in a way that cannot be measured on the same scale as our ordinary ends, goods, desirabilia. They are not just *more* desirable, in the same sense though to a greater degree, than some of these ordinary goods are. Because of their special status they command our awe, respect, or admiration.

And this is where incomparability connects up with what I have been calling 'strong evaluation': the fact that these ends or goods stand independent of our own desires, inclinations or choices, that they represent standards by which these desires and choices are judged. These are obviously two linked facets of the same sense of higher worth. The goods which command our awe must also function in some sense as standards for us ¹¹.»

Ces cadres de référence sont notre point de repère moral dans le monde. Nous provenons d'un lieu quelconque. Nous avons besoin d'une 'boussole morale' qui commande respect et admiration. Le cadre de référence nous donne une perspective de jugement moral. Ceux qui réfutent l'existence d'un tel cadre font erreur, car il nous est impossible de poser des jugements dans

¹¹ C. Taylor, Sources of the Self, p. 19-20.

l'abstraction pure. Ceux-ci renvoient à des schèmes particuliers.

«Frameworks provide the background, explicit or implicit, for our moral judgements, intuitions, or reactions in any of the three dimensions (*les trois impératifs de la vie morale*¹²). To articulate a framework is to explicate what makes sense of our moral responses. That is, when we try to spell out what it is that we presuppose when we judge that a certain form of life is truly worthwhile, or place our dignity in a certain achievement or status, or define our moral obligations in a certain manner, we find ourselves articulating inter alia what I have been calling here 'frameworks' ¹³.»

La perte de certaines traditions ne signifie pas l'élimination des cadres de référence. Ils donnent lieu à de nouvelles interprétations des vieux schèmes. Il en reste toujours quelque chose. Les interprétations ne tombent pas du ciel. On ne peut donc émettre de jugement sans cadre moral; on ne peut vivre sans cet horizon moral. Nous ne serions tout simplement pas humains si nous délaissions les références essentielles comprises dans le cadre de référence incontournable. S'inscrire à l'extérieur de tout cadre est impossible pour Taylor:

«I want to defend the strong thesis that doing without frameworks is utterly impossible for us; otherwise put, that the horizons within which we live our lives and which make sense of them have to include these strong qualitative discriminations. Moreover, this is not meant just as a contingently true psychological fact about human beings, which could perhaps turn out one day not to hold for some exceptional individual or new type, some superhuman of disengaged objectification. Rather the claim is that living within such strongly qualified horizons is constitutive of human agency, that stepping outside these limits would be tantamount to stepping outside what we would recognize as integral, that is, undamaged human personhood ¹⁴.»

¹² Le rappel est le nôtre.

¹³ C. Taylor, Sources of the Self, p. 26.

¹⁴ Ibid., p. 27.

Les références spirituelles, religieuses, politiques, nationales, culturelles, d'orientation sexuelle - tous ces types d'alignement avec les autres ou par rapport aux autres - nous sont essentiels. Sans ces références, nous sommes complètement désorientés puisqu'une part de notre identité n'est pas exprimée. On se définit moralement de manière universelle comme catholique, anarchiste, etc..., mais nous sommes également attachés à notre communauté d'appartenance. Ces types d'alignement nous situent dans le monde ¹⁵. Il existe donc un 'pré-entendement' issu de la communauté d'appartenance, de la culture ou 'pré-entendement partagé', qui ne peut toutefois être parfaitement formulé de manière finale et exhaustive. Les formulations reposent plutôt sur notre pré-entendement.

Toute vie spirituelle comporte les deux dimensions suivantes: nous interprétons ce qui se produit en tant que 'sujet-dans-le-monde', comme un sujet tentant de faire sens du monde qui l'entoure, mais toujours de façon partielle et imparfaite (1). Cette réflexion est formulée expressivement afin de mieux nous comprendre (2). Nous ne sommes pas transparents face à nous-mêmes. Certaines distinctions du bien importeront davantage que d'autres. Au sommet des biens les plus élevés, il y a les 'hyperbiens' (hypergoods) qui ordonnent notre conception du bien. Taylor les définit ainsi:

«Let me call higher-order goods of this kind 'hypergoods', i.e., goods which not only are incomparably more important than others but provide the standpoint from which these must be weighed, judged, decided about ¹⁶.»

Les hyperbiens se fondent sur nos intuitions morales les plus profondes qui ont résisté aux

¹⁵ Nous verrons dans le deuxième chapitre que ces deux types d'identification 'universelle' et 'culturelle' renvoient respectivement à l'État et à la nation.

¹⁶ C. Taylor, Sources of the Self, p. 63.

assauts critiques, et qui perdurent.

«The most reliable moral view is not the one that would be grounded quite outside our intuitions but one that is grounded on our strongest intuitions, where these have successfully met the challenge of proposed transitions away from them ¹⁷.»

Cependant, il est clair qu'une vision du monde animée par un hyperbien peut nuire au dialogue à cause de son caractère hermétique.

C. L'identité comme narration

Notre existence se vit comme une narration, une aspiration au bien. Identité et orientation dans l'espace moral vont main dans la main. Notre identité comporte plusieurs facettes, plusieurs 'couches'. Ainsi, la quête identitaire, le 'travail' identitaire n'est jamais complet, car nous nous découvrons continuellement au fil des jours. Nous nous dévoilons à nous-mêmes - d'autres traits insoupçonnés de nous-mêmes se révèlent par rapport à nos valeurs fondamentales ¹⁸.

Notre condition ne peut être épuisée parce que nous sommes toujours en devenir, nous sommes de l' 'étant', pour emprunter l'expression de Heidegger. Nous changeons chaque jour. Progressivement, nous devenons des agents autonomes par rapport à des horizons de sens par/à travers le dialogue avec d'autres. De plus, la question n'est pas seulement 'Qui sommes-nous?', mais également 'Où allons-nous?' L'auto-compréhension nécessite une certaine 'profondeur temporelle', un certain lien *avec* le temps, puisque nous évoluons *dans* le temps; elle incorpore donc la narration. On veut croître vers quelque chose de mieux.

«... We grasp our lives in a *narrative* (...) making sense of

¹⁷ C. Taylor, Sources of the Self, p. 75.

¹⁸ Ibid., p. 28-29.

one's life as a story is also, like orientation to good, not an optional extra; that our lives exist also in this space of questions, which only a coherent narrative can answer. In order to have a sense of who we are, we have to have a notion of how we have become, and of where we are going ¹⁹.»

Il faut donc assumer son passé pour donner sens à sa vie. Quelque chose nous dépasse; un projet issu de notre propre volonté s'inscrit dans l'unité et le mouvement temporel de notre existence. Nous abordons l'avenir aujourd'hui à la lumière du passé ²⁰. Il n'existe aucun modèle scientifique qui explique comment les hommes donnent sens à leur vie. On tente de donner la 'meilleure explication possible' afin de trouver sens à sa vie et lui donner une direction ²¹.

D. Le concept central de l'authenticité

Ainsi, s'il y a unité de l'existence et de l'identité dans la philosophie de Taylor, on doit être fidèle à son identité. Les décisions que l'on prend doivent respecter nos valeurs et l'intégrité de notre identité. C'est ainsi que la personne se constitue, se construit ²².

Chaque être humain a sa propre manière d'être, il est sa propre mesure. On ne doit pas *a priori* le comparer arbitrairement à un autre pour voir qui est le meilleur, le plus important, etc. Si je ne suis pas fidèle à moi-même, je rate l'essentiel de ma vie. Chaque personne est unique et elle doit avoir la possibilité d'être elle-même. On ne peut pas trouver de modèle de vie extérieur à soi. Cela aurait de graves conséquences pour l'individu, puisqu'il se ferait imposer un mode de vie. Influencé par le courant romantique - notamment le concept d'authenticité de Johann Gottfried Herder - John

¹⁹ C. Taylor, Sources of the Self, p. 47.

²⁰ Ibid., p. 51.

²¹ Ibid., p. 58.

²² Ibid., p. 30.

Stuart Mill écrit dans On Liberty:

“«A person whose desires and impulses are his own - are the expression of his own nature as it has been developed and modified by his own culture - is said to have a character.» «If a person possesses any tolerable amount of common sense and experience, his own mode of laying out his existence is the best, not because it is the best in itself, but because it is his mode ²³.»”

Tout comme les individus, Taylor croit que les nations ont une manière d'être unique, authentique, incommensurable et digne de respect. Il est alors normal que les gens qui font partie de nations minoritaires s'efforcent de préserver leur langue et leur culture, tant qu'elles s'inscrivent dans la modernité et qu'elles respectent ses 'canons'. (Voir I.I.A.2 - Les impératifs de la vie moderne).

Pour Taylor, il est impossible d'inventer les cadres de référence de toute pièce. On adopte ces distinctions qualitatives, sans pour autant créer le sens. Le monde est donné quand on y arrive. Il est là, objectivement parlant. Cependant, Taylor souligne l'importance de l'interprétation individuelle et autonome quant à l'identité:

«What I am as a self, my identity is essentially defined by the way things have significance for me... (...) and the issue of my identity is worked out, only through a language of interpretation which I have come to accept as a valid articulation of these issues. To ask what a person is in abstraction of his or her self-interpretations, is to ask a fundamentally misguided question, one to which there couldn't in principle be an answer ²⁴.»

La modernité a inventé l'idée que l'individu découvre sa propre identité. Par contre, elle va

²³ Note en bas de page dans Charles Taylor, «La politique de la reconnaissance» dans Id., Rapprocher les solitudes. Écrits sur le fédéralisme et le nationalisme au Canada, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, 1995 (1992), p. 48.

²⁴ Ibid., p. 34.

trop loin lorsqu'elle prétend que l'individu est en mesure de créer son identité sans dialogue avec les autres. C'est la prétention du sujet cartésien jusqu'à celui envisagé par le postmodernisme, du 'je pense, donc je suis' au 'j'agis, donc je suis'.

«Modern culture has developed conceptions of individualism which picture the human person as, at least potentially, finding his or her own bearings within, declaring independence from the webs of interlocation which have originally formed him/her, or at least neutralizing them. It's as though the dimension of interlocation were of significance only for the genesis of individuality, like the training wheels of nursery school, to be left behind and to play no part in the finished person ²⁵.»

Taylor réfute le concept du 'sujet désengagé' et neutre face à lui-même. Car cela signifierait que le sujet peut s'objectiver lui-même dans l'analyse du social. Il pourrait également s'affranchir des impératifs moraux qui lui auraient été utiles au début de sa vie, mais qui, petit à petit, deviennent caduques. Les Lumières ont peut-être eu l'effet bénéfique de nous affranchir des vieilles hiérarchies, mais de nos jours, force est de constater que le pendule est allé trop loin du côté de l'individualisme²⁶.

De plus, les Lumières réfutent toute 'évaluation forte'. Les faits sont objectifs. La science expliquera tout. Pas de place pour l'expression de soi. D'où, selon Taylor, l'importance de l'herméneutique et d'un dialogue à partir d'un autre point de vue scientifico-philosophique. Pour lui, il est illusoire de croire que le sujet moderne est purement atomique et qu'il se constitue seul:

«Le sujet moderne est loin d'être en réalité un agent indépendant, atomique. Il peut être ainsi par rapport à sa collectivité locale, mais non par rapport à la société dans son ensemble. Au contraire, un individu est soutenu d'un côté par la culture qui crée et préserve le vocabulaire de sa compréhension de soi, et de l'autre par

²⁵ C. Taylor, Sources of the Self, p. 36.

²⁶ Ibid., p. 265.

la société où son statut correspond à sa subjectivité. Ce statut comprend quatre éléments: celui de titulaire de droits, celui d'être égal aux autres, celui de producteur et celui de citoyen. Tous ces éléments font partie de son identité d'individu libre, qui ne peut longtemps survivre dans l'état de nature ²⁷.»

E - Le caractère dialogique de l'existence: le sujet et sa communauté d'appartenance

Lorsque je dis 'ceci est vrai', je dois néanmoins confronter mon énoncé à celui d'autres individus. Afin de confirmer mon interprétation, je dois échanger avec mes semblables. Les choses n'ont pas de sens en soi. L'interprétation puise chez ceux qui nous ont précédés, nos ancêtres, les prophètes, les penseurs et écrivains qui sont morts. Le langage que nous partageons avec d'autres rend l'interlocution incontournable, comme l'a souligné Wittgenstein ²⁸.

Le dialogue est nécessaire à l'existence de l'individu, à la formation de son identité. Certes, l'indépendance dans l'interlocution donne son contenu à la liberté individuelle du sujet. Cependant, on définit nos opinions, conceptions, visions du monde et attitudes dans le dialogue et pas isolément. Il y a dialogue continuuel avec les autres. Ainsi, le dialogue est central à notre existence. Nos paroles, gestes, oeuvres sont destinés à d'autres.

Deux grandes écoles de pensée de la modernité s'opposent sur la question à accorder à la communauté d'appartenance dans la formation de l'identité. Pour l'école universaliste-moraliste (de Kant par exemple), il faut cerner les conditions universelles de la justice, au-delà des définitions substantives du bien. Ce courant insiste particulièrement sur les droits individuels de par le monde, seule garantie contre les dérives totalitaires. Pour l'école des communautaristes, ce sont les

²⁷ C. Taylor, «Des avenir possibles: la légitimité, l'identité et l'aliénation au Canada à la fin du XX e siècle», dans Id., Rapprocher les solitudes, p. 86.

²⁸ Id., Sources of the Self, p. 37-38.

définitions substantives et particulières du bien qui importent. Celles-ci se développent au contact des autres dans le dialogue. Elles ne renvoient pas à des catégories *a priori*.

Taylor illustre bien cette opposition entre ces conceptions de la communauté politique à l'aide de la philosophie de l'action chez Hegel. Selon lui, la pensée hégélienne est davantage qualitative, pratique et expressive que rationnelle, abstraite et causale. Taylor souligne la différence entre le bien et la justice par le moyen des concepts de *Sittlichkeit* (conception du bien partagé d'une culture) et de *Moralität* (morale universelle). Taylor préfère le *Sittlichkeit* car, selon lui, il permet à la communauté politique de prendre ses décisions non pas comme un simple agrégat d'individus, mais bien comme une entité dont l'expression est celle de la volonté de tous, la volonté générale. Dans «Two Theories of Modernity», Taylor écrit:

«The *Sittlichkeit* of a given society is not only the action of a community, or of individuals only so far as they identify themselves as members of a community (an I that is we, and a we that is I); it also embodies and gives expression to a certain understanding of the agent, his community, and their relation to the divine ²⁹.»

On néglige souvent l'intériorité ou la vie ordinaire comme horizon moral. Présenter un modèle aculturel (*Moralität*) comme la seule réponse acceptable afin d'accéder à la modernité ou de s'y insérer, c'est imposer ses valeurs aux autres sans reconnaître leur identité particulière ³⁰. Depuis les Lumières, la science positiviste aime se représenter le sujet humain comme un atome, isolé du reste du monde. Paradoxalement, en insistant trop sur l'individualisme, le modèle aculturel nous

²⁹ C. Taylor, «Hegel and the Philosophy of Action», dans Lawrence Stepelevich, dir., Selected Essays on G.W.F. Hegel, New York, Humanities Press, 1993, p. 184. C'est pourquoi, à notre avis, Taylor voit d'un mauvais oeil les développements du libéralisme procédural au Canada.

³⁰ Id., «Two Theories of Modernity», dans The Hastings Center Report, March- April, 1995, v. 25, n2, p. 28.

mène tout droit à la mêmété. Car la perspective dans laquelle l'entendement humain est formé et où sont façonnées nos croyances et nos convictions se développe différemment dans chaque culture. Cet espace est notre repère.

La théorie aculturelle prend la modernité comme un acquis, et consacre la suprématie de son éthique. On ne peut toutefois négliger l'arrière-plan, la toile de fond qui lui a donné naissance. Bref, la modernité s'est développée dans des communautés déjà constituées ou comprenant une langue et des traditions.

F. L'incommensurabilité des valeurs et des cultures

Les nombreuses sociétés du monde qui participent à la modernité le font à leur façon. Ces sociétés diffèrent tant par leur culture que leurs valeurs. Or, au départ, les valeurs de chaque culture sont incommensurables, indéniables et irréprochables - donc dignes de respect ³¹. Elles présentent différentes façons 'd'être humain'. Chaque société propose sa/ses 'meilleure/s explication/s'. Il ne faut surtout pas chercher l'égalité de valeur comme critère de mesure entre les cultures comme tente de le faire le positivisme, mais plutôt «...être ouverts à l'étude comparative, pour déplacer nos horizons vers des mélanges nouveaux ³².» Ainsi, ceux qui veulent écarter certaines cultures au nom d'une prétendue suprématie culturelle n'ont qu'à se rhabiller.

«... on pourrait soutenir qu'il est raisonnable de supposer que les cultures qui ont fourni un horizon de pensée à un grand nombre d'êtres humains, de caractères et de tempéraments si divers, pour une longue durée de temps - qui ont, en d'autres termes énoncé leur sens du bien, du sacré, de l'admirable - sont presque certaines de renfermer quelque chose qui mérite notre admiration et notre respect, même si cela s'accompagne de beaucoup d'autres choses que nous serons

³¹ C. Taylor, «Two Theories of Modernity», p. 30.

³² Id., «La politique de la reconnaissance», p. 98.

forcés de détester et de rejeter. Peut-être pourrait-on le dire autrement: ce serait une outrecuidance suprême d'écarter cette possibilité *a priori* ³³.»

Il y a donc danger de tout concevoir selon des schèmes d'entendement définitifs. Taylor s'élève contre la tendance à voir la modernité comme un progrès nécessaire et souhaitable pour tous (notamment à l'heure de la mondialisation et de la globalisation économique):

«... the view that modernity arises through the dissipation of certain unsupported religious and metaphysical beliefs seems to imply that the paths of different civilizations are bound to converge. As they lose their traditional illusions, they will come together on the "rationally grounded" outlook that has resisted the challenge. **The march of modernity will end up making all cultures look the same. This means, of course, that we expect they will end up looking like us.**

In short, exclusive reliance on an acultural theory unfits us for what is perhaps the most important task of social sciences in our day: understanding the full gamut of alternative modernities in the making in different parts of the world. It locks us into an ethnocentric prison, condemned to project our own forms onto everyone else and blissfully unaware of what we are doing ³⁴.»

Ceci nous amène à un débat de fond sur la conception scientifique et épistémologique en sciences sociales. Pour le positivisme, on pourra tout expliquer rationnellement. Taylor note ici le danger que représente une pensée homogène ou monolithique par rapport au progrès scientifique, mais aussi social. S'inscrivant en faux devant les prétentions à la vérité scientifique universelle et absolue du positivisme, Taylor préfère la méthode herméneutique puisque celle-ci n'a la prétention que de donner une explication, une interprétation instruite de l'objet. Cette approche est de loin

³³ C. Taylor, «La politique de la reconnaissance», p. 98.

³⁴ Id., «Two Theories of Modernity», p. 28. Nous soulignons.

supérieure en sciences sociales.

I.II. La méthodologie taylorienne: l'herméneutique et la critique du positivisme ³⁵

Après cet exposé nécessairement concis mais (je l'espère) relativement exhaustif des limites du moi ponctuel et du positivisme dans l'explication de l'identité, nous pouvons passer à la présentation de l'herméneutique comme méthode de travail de Charles Taylor. À l'aide de l'herméneutique, Taylor veut d'abord élargir le champ d'analyse et inclure les sentiments moraux et la dimension expressive de l'existence (le non-rationnel, les émotions, l'inconscient, etc...) Mais il tient surtout à faire éviter les graves dangers d'une appréciation ethnocentrique de certaines cultures, à la lumière du sacro-saint positivisme.

A - Définition de l'herméneutique

Taylor donne une définition de l'herméneutique et décrit les avantages de la méthode herméneutique dans son article «Interpretation and the sciences of man» ³⁶. Le but de l'herméneutique est de clarifier l'objet d'étude, qu'il s'agisse d'une pratique sociale, d'une tradition ou d'un texte sacré.

«Interpretation, in the sense relevant to hermeneutics, is an attempt to make clear, to make sense of, an object of study. This object must, therefore, be a text, or a text-analogue, which in some

³⁵ Avant d'entamer le chapitre, nous tenons à préciser que, pour nous comme pour Taylor, les termes 'empirisme' et 'positivisme' ont essentiellement le même sens, c'est-à-dire qu'ils tentent d'établir des vérités immuables. La définition de l'empirisme est: «n.m. 1. Méthode qui ne repose que sur l'expérience et exclut les systèmes a priori. 2. PHILOS. Théorie de la connaissance d'après laquelle le savoir procède de l'expérience. *Empirisme logique*: positivisme logique. Petit Dictionnaire Larousse Illustré, Paris, Les Éditions Larousse, 1996, p. 382. La définition du positivisme est: «2. Tout système philosophique qui, récusant les a priori métaphysiques, voit dans l'observation des faits positifs, dans l'expérience, l'unique fondement de la connaissance. *Positivisme logique*: mouvement philosophique contemporain qui, déniait toute signification aux énoncés métaphysiques, s'est efforcé de donner une forme logique et axiomatisée aux propositions empiriques sur lesquelles se fondent les sciences de la matière. SYN.: *empirisme logique, néopositivisme.*» Ibid., p. 809.

³⁶ C. Taylor, «Interpretation and the Sciences of Man», dans Charles Taylor, Philosophical Papers 2. Philosophy and the Human Sciences, Cambridge, Cambridge University Press, 1993 [1985], p. 15-57.

way is confused, incomplete, cloudy, seemingly contradictory- in one way or another, unclear. The interpretation aims to bring to light an underlying coherence or sense ³⁷.»

Afin de 'faire' de l'herméneutique, on a donc besoin: 1) d'un objet d'étude à clarifier; 2) de reconnaître la cohérence possible de l'objet d'étude et d'essayer d'en faire sens ³⁸.

B - Le sens et ses formulations

Il faut faire la distinction entre l'expression du sens et le sens lui-même. Le sens a plusieurs expressions, mais il ne se perd pas. Il ne fait que s'exprimer différemment. On ne peut énoncer le sens parfaitement dans sa forme définitive. C'est aussi de cette manière que s'amorce le 'travail identitaire'. Taylor écrit:

«Even if there is an important sense in which a meaning re-expressed in a new medium cannot be declared identical, this by no means entails that we can give no sense to the project of expressing a meaning in a new way ³⁹.»

La méthode d'explicitation, d'articulation renvoie au sujet. Elle doit faire sens pour lui. C'est le sujet qui peut clarifier le sens d'un texte ou d'une pratique. Encore faut-il que la notion de sujet existe, ce qui vient seulement avec la modernité.

Il y a le langage descriptif (pour décrire et identifier les choses) et le langage expressif (qui laisse place aux émotions et aux sentiments). En exprimant nos pensées, de nouvelles formulations du sens peuvent se manifester, et, en exprimant nos émotions et nos sentiments, il est possible qu'on

³⁷ C. Taylor, «Interpretation and the Sciences of Man», p. 15.

³⁸ Ibid., p. 16.

³⁹ Ibid., p. 16.

les transforme. Pour certains, le langage réalise notre humanité, et il ne se réalise que dans l'expression de soi ⁴⁰. Cette lecture améliore déjà la conception atomique du moi ponctuel et désengagé si chère à notre tradition intellectuelle, ou pis encore du moi hobbien, être égoïste, qui n'a que des intérêts, et qui voit chez autrui une menace constante.

Si le langage est recréé à travers sa pratique, c'est donc que la conversation est centrale. Le langage appartient à la communauté, non pas aux individus. Il nous permet de décrire notre environnement ou de communiquer avec autrui, mais il est aussi le foyer de nos émotions et de notre expérience - c'est à travers lui qu'on énonce nos sentiments. Le langage se développe au sein même de ces relations humaines-langagières, à travers la pratique de la communication ⁴¹.

Ce sont les formes symboliques qui constituent le logos et rendent la pensée possible. Mais le langage expressif est central à notre être. Nous sommes plongés dans l'univers langagier (et donc dans la tradition et le passé) sans être en mesure de le comprendre en entier ⁴².

C - Au delà de l'obsession positiviste de la vérité scientifique

L'influence des mathématiques sur notre culture épistémologique a sacralisé l'objectif de la recherche de la certitude. L'empirisme conclut que tout ce qui est extérieur au domaine de l'inférence est extérieur à la logique de la vérification. Ce faisant, il donne lieu à l'espoir naïf de tout expliquer par la raison. D'où par exemple les espoirs qui reposent sur l'intelligence artificielle et les ordinateurs. Une telle approche a des conséquences tragiques en sciences sociales. Lorsque le behaviorisme fait appel à des modèles d'intelligence artificielle et qu'il suppose que les humains

⁴⁰ C. Taylor, «Language and Human Nature», dans Id., Philosophical Papers I. Human Agency and Language, Cambridge, Cambridge University Press, 1993, (1985), p. 233.

⁴¹ Ibid., p. 234.

⁴² Ibid., p. 235.

raisonnent de la même manière, il fait fi de l'intentionnalité proprement humaine. Il donne ainsi une lecture erronée ou incomplète de l'objet d'étude. Pis encore, au lieu de s'en remettre à d'autres approches qui pourraient compléter cette approche épistémologique, on affirme des vérités qui ne le sont peut-être pas. Pour Taylor, il y a là biais épistémologique, voire obsession. Selon lui, l'empirisme est même hostile à l'interprétation herméneutique:

«... in general, the empiricist orientation must be hostile to a conduct of enquiry which is based on interpretation, and which encounters the hermeneutical circle (...). This cannot meet the requirements of (...) non-arbitrary verification which it considers essential to science ⁴³.»

En sciences humaines, certaines questions demeurent ouvertes. À titre d'exemple, lorsqu'il s'agit de jugements de valeur, la vérité se définit en commun, elle est davantage 'intersubjective' que rationnelle et définitive.

Il nous faut reconnaître que la technologie, le capitalisme et la puissance militaire ont donné à l'Europe et au monde occidental l'hégémonie sur le monde ⁴⁴. Les pratiques scientifiques peuvent s'étendre parce que celles des autres ne peuvent rivaliser sur le même terrain. Ces dernières sont marginalisées ou mises au pas. Que l'on pense à la seule culture américaine, disponible partout dans le monde. L'anglais a imposé son épistémologie, sa langue, sa conception du monde par les conquêtes militaires, économiques et technologiques de la Grande-Bretagne et des États-Unis. Dès

⁴³ C. Taylor, «Interpretation and the Sciences of Man», p. 20.

⁴⁴ Taylor admet négliger les transformations matérielles et leurs effets sur le monde des idées et sur l'identité. Il s'explique au chapitre 12 de Sources of the Self, intitulé «A digression on historical explanation» (p. 199-207). Sans nier l'importance du monde matériel, il s'intéresse aux développements moraux de l'identité moderne, et à ses langages expressifs. Il reconnaît tout de même que, parfois, il sera impossible de reléguer les changements matériels à un rôle subordonné à celui des idéaux. L'influence de Hegel est très nette ici. On comprend aussi qu'il préfère la dialectique hégélienne (de l'Esprit) à celle du matérialisme historique.

lors, il est aisé de croire que cette vision épistémologique du monde a triomphé ⁴⁵.

La pensée de Locke et de Descartes mène au désengagement rationnel. Taylor reconnaît les mérites de ce modèle, mais selon lui, il faut néanmoins éviter de voir ce désengagement comme étant la fin de la philosophie, la fin de l'histoire.

«... the temptation to give the priority to the philosophical formulation comes from the fact that it *is* a formulation. The movement through the culture is something diffuse and ambiguous, hard to pick out and define. It takes the best resources of that skilled form of historiography we call the *histoire des mentalités* to get some kind of conceptual hold on it. Descartes and Locke offer us pithy sentences which seem to encapsulate it all. And so it is easy to lose sight of the continuing flow between the thinker and his culture ⁴⁶.»

Il y a toujours tentation d'éliminer les rapports entre le penseur et sa culture. L'avantage pour nous, c'est que les penseurs articulent une conception 'instruite' du monde tel qu'ils l'ont perçu et compris.

Afin d'aller au-delà du positivisme, il faut formuler des interprétations qui ne respectent peut-être pas les conditions de 'reproduction empirique' qu'il veut engendrer. Ces interprétations sont souvent le fruit de profondes visions morales. Elles nous mènent ailleurs mais souvent en terrain fertile. Il faut se demander quelle place l'empirisme occupe dans notre réflexion politique. Si c'est toute la place, il y a un problème. Enfin, pour l'empirisme, le contexte de l'explication est différent de l'évaluation et de l'observation. Les faits et les valeurs doivent être neutres, même lorsqu'il est question du bien. Mais alors, quelle est la place de l'évaluation en sciences sociales, notamment par

⁴⁵ C. Taylor, Sources of the Self, p. 207.

⁴⁶ Ibid. p. 307.

rapport au bien? Est-il possible de concevoir les sciences sociales comme étant 'neutres' ⁴⁷?

Les sciences sociales nous donnent l'impression d'être moins 'rigoureuses' que les sciences naturelles, mais c'est parce que leur objet d'étude - l'être humain - est infiniment plus complexe. Il ne s'agit pas simplement d'établir des corrélations qui mènent à l'action. Pour Thomas Nagel, il s'agit d'arriver à une science neutre, au delà de toute particularité. Or, Taylor s'efforce de démontrer que ce point de vue (*'The view from nowhere'*) est impossible en sciences humaines ⁴⁸.

Taylor fait remarquer que cette épistémologie 'limitée' est aujourd'hui critiquée. Sur le continent européen, Heidegger et Merleau-Ponty ont remis en cause l'épistémologie moderne dès les années vingt et trente. En France et en Allemagne, l'épistémologie anglo-saxonne a subi un examen des plus minutieux, ce qui nous force à nous interroger sur les fondements de nos jugements moraux, entre autres ⁴⁹.

Heidegger et Wittgenstein s'élèvent contre l'ontologie de la procédure rationnelle. Pour le positivisme, les procédures 'correctes' de la rationalité humaine sont déjà présentes dans l'esprit humain. Afin de sortir de l'emprise (voire de l'empire) du rationalisme des Lumières et du positivisme, il faut aller au delà de ce point de départ épistémologique. La réalité est beaucoup plus complexe, et l'identité humaine est formée par la culture, le contact avec les autres ⁵⁰.

Il s'agit de ne pas aller trop loin dans une sur-rationalisation de l'existence. Lorsqu'on

⁴⁷ C. Taylor, Sources of the Self, p. 90.

⁴⁸ Thomas Nagel, The View from Nowhere, New York, 1985.

⁴⁹ C. Taylor, «Overcoming epistemology», dans Id., Philosophical Arguments, Cambridge, Mass., Harvard University Press, 1997, p. 1.

⁵⁰ Id., «Lichtung or Lebensform: Parallels between Heidegger and Wittgenstein», dans Id., Philosophical Arguments, p. 61.

prétend tout expliquer rationnellement, on succombe à la tentation de l'explication atomiste de l'ordinateur, qui ne fait que traiter des données. De la norme culturelle, largement partagée en Occident depuis les Lumières, on passe à la théorie scientifique dans des domaines où le positivisme risque de ne pas être aussi utile dans l'effort de compréhension.

La tradition épistémologique du monde anglo-saxon a imposé ses normes comme approche théorique, ce qui teinte notre lecture en sciences sociales. Taylor écrit à ce titre:

«But we suffer from a powerful temptation to interpret ourselves in terms of representative primacy. This starts as a norm: it is essential to our scientific practice, to what we understand as the correct search for knowledge, that we set ourselves the goal of making an accurate representation of the thing. And this has meant shaking ourselves free from earlier views in which the demands of connexion, communion, or attunement with the cosmos were still intricately intertwined with those of attaining an adequate picture of the true state of affairs. This is obviously justified, indeed indispensable to our scientific culture.

But the norm has ended up being forgotten as a norm. Somehow the pressure seemed irresistible to see this picture of the subject, the disengaged observer making and testing representations, as the correct theoretical account. But nothing could be more disastrous. (...) [W]e utterly fail correctly to conceive what the task is that the norm prescribes. We think in some confused way that we are already at the point it calls us to.

The theorists of meaning dominant in Anglo-Saxon philosophical culture (...) are prime victims, I would argue, of this transposition into theory, which is so typical of modern culture ⁵¹.»

S'il y a des faits physiques observables ou objectivement établis, qui font des sciences sociales et de la science politique une 'science', d'autres événements impliquent les motivations profondes du sujet, de l'acteur politique. Lorsqu'il est question de motifs d'action, la 'science' a de la difficulté

⁵¹ C. Taylor, «Theories of Meaning», dans id., Philosophical Papers I. Human Agency and Language, p. 291.

à expliquer les phénomènes. Pourtant, le behaviorisme prétend expliquer et même mesurer ces valeurs et opinions à l'aide des sondages (entre autres techniques) en s'inspirant de l'épistémologie positiviste consacrée comme vérité scientifique⁵². Selon l'empirisme, il peut y avoir d'innombrables interprétations, mais elles ne répondent pas aux critères de validité et de fiabilité. L'épistémologie empiriste ne laisse pas de place à la réalité sociale en termes de sens pour les acteurs. Ce qui importe, ce sont les données sociales mesurables et quantifiables.

La réalité sociale est différente d'un endroit à l'autre, à cause de la culture qui l'anime. Avoir une certaine compréhension d'une situation, d'un événement, d'une forme de langage présuppose que les actes et leur situation se présentent à ses membres d'une certaine manière **avant**. La pratique est 'sociale' en ce sens qu'elle n'aurait justement pas de sens sans la société. On doit donc éviter de projeter notre gamme d'activités et d'entendements comme prisme de compréhension d'une société autre et de ses membres.

Par ailleurs, la méthode positive a démontré sa supériorité dans plusieurs cas: «... the separation perspective has *in certain respects* shown its undoubted superiority over the fusion perspective. It is infinitely superior for the understanding of the natural world⁵³.» La méthode empirique a prouvé sa plus grande efficacité que la méthode herméneutique en sciences naturelles par exemple. Par contre, la méthode interprétative nous permet d'éviter les positions ethnocentriques.

«We are always in danger of seeing our ways of acting and thinking as *the only conceivable ones*. That is exactly what ethnocentricity consists in. Understanding other societies ought to wrench us out of this; it ought to alter our self-understanding. It is the

⁵² C. Taylor, «Interpretation and the Sciences of Man», p. 29.

⁵³ Id., «Understanding and Ethnocentricity», dans Id., Philosophical Papers 2. Philosophy and the Human Sciences, p. 129.

merit of the interpretive view that it explains how this comes about, when it does ⁵⁴.»

La rencontre d'autres cultures a profondément changé nos méthodes, notre compréhension de nous-mêmes et de nos sociétés. En dernière analyse, lorsqu'on réfute de nombreuses interprétations - sinon toutes - pour n'en préférer qu'une seule, l'idée même de démocratie peut être menacée.

«The confused model of value-free, culture transcendent science hides from its practitioners both their ethnocentrism and their norm-setting. In fact they are unconsciously setting for non-Western society a goal which no Western society would consent to for a minute. Because in fact, in Western politics, instrumentalist politics has been tempered and counter-balanced and controlled by the politics of citizen participation. Indeed, the fact that this equilibrium is now under threat is, I believe, the source of a major crisis in Western society ⁵⁵.»

Il faut donc formuler et reformuler en tissant des liens à d'autres penseurs de par le monde, afin de forger un certain horizon de sens, sans pour autant toujours croire que notre interprétation soit définitive.

D - Le langage des contrastes

Comme remède à cet 'excès de positivisme', Taylor propose un langage nuancé issu de la méthode herméneutique. L'interprétation scientifique tentera de donner une version de notre expérience. Le langage des contrastes nous permet de préciser le sens de certaines situations, de certains éléments d'une pratique, d'un texte. Le sens est le moteur de l'action, car on cherche à

⁵⁴ C. Taylor, «Understanding and Ethnocentricity», p. 129.

⁵⁵ Ibid., p. 132.

s'accomplir. Le langage qu'on utilise décrit nos buts, désirs, aspirations, etc - et définit le sens que les objets ont pour nous. Taylor écrit:

«Our actions are ordinarily characterized by the purpose sought and explained by desires, feelings, emotions. But the language by which we describe our goals, feelings, desires is also a definition of the meaning things have for us. The vocabulary defining meaning - words like 'terrifying', 'attractive', - is linked with that describing feeling - 'fear', 'desire',- and that describing goals 'safety', 'possession' ⁵⁶.»

Les avancées de l'inter-compréhension se concrétisent par les comparaisons et les contrastes. Pour vaincre l'ethnocentrisme, le pré-entendement familial doit être déstabilisé pour que l'on se rende compte de son caractère erroné, ou hideux si tel est le cas. Pour Taylor, il faut aller de l'avant. C'est là toute l'importance du travail des herméneutes en sciences sociales. En interrogeant de nouveau, l'herméneute peut se défaire de distorsions très importantes ⁵⁷.

Le langage des contrastes perspicaces renvoie à la fusion des horizons dont parle le philosophe allemand Hans Georg Gadamer. Il faut quitter le terrain d'une théorie de l'incorrigibilité pour arriver à un langage des contrastes. Les actions ne sont pas neutres, objectivement, car parfois, on ne peut en comprendre le sens qu'à partir d'une culture particulière. Le chercheur peut rencontrer des pratiques étrangères à sa civilisation qui, à prime abord, n'ont pas de sens pour lui.

«But we can often experience what it is like to be on the outside when we encounter the feeling, action, and experiential meaning language of another civilization. Here there is no translation, no way of explaining in other, more accessible concepts. We can only catch on by getting somehow into their way of life, if only in imagination. Thus if we look at human

⁵⁶ C. Taylor, «Interpretation and the Sciences of Man», p. 23.

⁵⁷ Id., «Comparison, History, Truth», dans Myth and Philosophy, Frank E.Reynolds and David Tracy, dir., Albany, N. Y., New York State University Press, 1990, p.41.

behaviour as action done out of a background of desire, feeling, emotion, then we are looking at a reality which must be characterized in terms of meaning ⁵⁸.»

Prendre en considération des facteurs autres que des faits neutres et objectifs lorsqu'il est question de jugements de valeur, ça ne veut pas dire se satisfaire de n'importe quoi. Toute science de l'interprétation doit avoir une certaine cohérence qui soit distincte de celles des autres types d'interprétations du même objet et dont le sens interpelle le sujet ⁵⁹. En sciences sociales, le chercheur propose des explications. On formule rarement le point final à toute pensée, sinon, c'en est fait de la liberté du sujet moderne.

Il y aura parfois une part d'interprétation erronée, mais c'est l'exercice même de la formulation qui le corrigera. La pensée est un exercice de raffinement et de correction de notre entendement. Le pré-entendement nous donne une perspective et nous fournit les outils afin de faire sens de notre réalité, afin d'être en mesure d'en donner des formulations (comme nous l'avons établi à la section I.I). Ce pré-entendement est partiellement le résultat de l'expérience que fait le sujet de sa culture; il change à mesure que nous ré-interprétons le réel ⁶⁰.

Et lorsque nous réussissons à échanger avec des chercheurs en sciences sociales de d'autres cultures, notre compréhension en est enrichie. La pratique de l'herméneutique permet un authentique dialogue entre philosophes, et elle nous permet de mieux comprendre les autres peuples sans compromettre notre entendement-maison. Ce dernier doit être déstabilisé, certes, mais c'est dans la

⁵⁸ C. Taylor, «Interpretation and the Sciences of Man», p. 24.

⁵⁹ Ibid., p. 24.

⁶⁰ Ibid., p. 29.

conversation entre visions du monde qu'on arrive à une véritable inter-compréhension.

Mais comment savoir qu'une pratique nous rends plus 'clairvoyant', plus 'savant'? Comment éviter l'imprécision ou, pis encore, les excès d'un bête relativisme dans l'interprétation? Comment savoir qu'il ne s'agit pas d'une illusion? Peut-être n'arriverons-nous jamais à la pleine transparence face à nous-mêmes, mais cela signifie que nous passerons notre vie à éliminer le maximum de confusion afin de mieux vivre ⁶¹. Même une théorie issue des sciences 'pures' peut être réfutée ou mise en cause, sinon, qu'advierait-il de l'idée de progrès? Aurions-nous tout compris? Pour l'herméneutique, la question demeure toujours de savoir: «comment ceci améliore-t-il notre compréhension des choses, et comment cela améliore-t-il notre expérience humaine?»

C'est donc une conception holistique du social que Taylor souhaite pour les sciences sociales, tout en favorisant les échanges interculturels. Car contrairement à une approche empirique et atomiste, certaines questions demeurent ouvertes pour l'herméneutique, notamment lorsqu'il est question de jugements de valeurs et de la notion de bien.

E - Le sens partagé des pratiques culturelles communes

Les pratiques sociales ne peuvent être comprises comme des faits observables transparents car si nous en traitons, nous en sommes également partie. Il est impossible de se détacher entièrement du contexte dans lequel nous évoluons ⁶². Notre entendement est présupposé, puisque nous sommes enracinés culturellement quelque part. Nous l'utilisons non pas afin de rendre les personnes intelligibles dans des contextes théoriques, mais afin de comprendre et de délibérer de nos propres

⁶¹ C. Taylor, «Political Theory and Practice», dans Social Theory and Political Practice, C. Lloyd, dir., Oxford, Clarendon Press, 1983, p. 79.

⁶² Id., «Interpretation and the Sciences of Man», p. 38.

motifs et actions, et de ceux des gens avec qui nous échangeons dans la vie quotidienne.

Ce pré-entendement non articulé façonne notre jugement sans qu'on en soit de prime abord conscient. Il influence notre vision du monde. Force est d'admettre que dans certains cas, la science positiviste réductrice ne rendrait pas une autre culture plus intelligible, car tout le champ de l'intentionnalité humaine serait relégué à l'insignifiance ⁶³.

Selon Heidegger, l'agent désengagé ne peut réfléchir de cette manière 'désengagée' qu'à partir d'un monde dans lequel il est justement déjà engagé. Même en tentant de formuler une vision 'désintéressée' du monde, notamment par rapport à une pratique sociale, aux valeurs d'une culture ou d'une civilisation, nous le faisons à partir d'un certain lieu. Parallèlement, les sociétés s'inscrivent dans un vécu collectif. Elles ont une compréhension d'elles-mêmes et sont façonnées au contact d'autres cultures.

«Even in our theoretical stance to the world, we are agents. Even to find about the world and formulate disinterested pictures, we have to come to grips with it, experiment, set ourselves to observe, control conditions. But in all this, which forms the indispensable basis of theory, we are engaged as agents coping with things. It is clear that we couldn't form disinterested representations any other way ⁶⁴.»

Bien que nous croyions formuler des visions 'désintéressées' du monde, nous nous trouvons néanmoins dans le 'tout'. D'ailleurs, pour vraiment comprendre les profondeurs du sujet, il faut comprendre les conditions de son intentionnalité.

Afin d'éviter de plaquer notre propre conception des choses sur l'étude du social, Taylor propose de saisir toute société en contexte et de l'intérieur, de saisir sa logique propre, son

⁶³ C. Taylor, «Comparison, History, Truth», dans Id., Philosophical Arguments, p. 149-151.

⁶⁴ Id., «Overcoming Epistemology», p. 11.

épistémologie, ses singularités, et surtout sa dimension **expressive**. Pour ce faire, il propose d'utiliser le concept de l'**'habitus'** du sociologue et philosophe français Pierre Bourdieu. L'**'habitus'** est:

«... a system of durable and transposable dispositions” (88), dispositions to bodily comportment, say, to act, to hold oneself, or to gesture in a certain way. A bodily disposition is a habitus when it encodes a certain cultural understanding. The habitus in this sense always has an expressive dimension. It gives expression to certain meanings that things and people have for us, and it is precisely by giving such expression that it makes these meanings exist ⁶⁵.»

Les gestes ont un sens pour nous. On a affaire à un savoir organique du social et à un code de significations sociales ⁶⁶. De plus, le sens dont est porteur la société n'est parfois pas explicite, mais il renvoie tout de même à une certaine manière d'agir ensemble, à une volonté générale.

«Les attroupements du peuple étaient déjà connus, avec leurs allures menaçantes. Mais voilà qu'ils acquièrent une nouvelle signification: ils ont valeur d'expression d'une volonté générale. Il faut pour cela plus que des idées et de la confiance mutuelle. Il faut qu'une certaine compréhension commune de leur geste collectif unisse les participants. Il faut qu'ils sachent agir ensemble. Idées et confiance doivent être soumises au rythme de l'action commune ⁶⁷.»

Le sens et ses interprétations sont constitutives de ce qui se passe dans la société. Il est question de ce qui fait sens au niveau intersubjectif. On peut retrouver des éléments qui font sens commun, non pas consensus, mais qui sont partagés par tous. Le Québec et sa défense de la langue en est l'exemple parfait:

⁶⁵ C. Taylor, «To Follow a Rule», dans Id., Philosophical Arguments, Cambridge, Mass., 1997, [1995], p. 178.

⁶⁶ Id., «Comprendre la culture politique» dans L'engagement intellectuel: mélanges en l'honneur de Léon Dion, Raymond Hudon, Réjean Pelletier, dir., Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1991, p. 202.

⁶⁷ Ibid., p. 203.

«... the survival of a national identity as francophones is a common meaning of *Québécois*; for it is not just shared, and not just known to be shared, but its being a common aspiration is one of the common reference point of all debate, communication, and all public life in the society.

We can speak of a shared belief, aspiration, etc. when there is convergence between the subjective beliefs, aspirations, of many individuals. But it is part of the meaning of a common aspiration, belief, celebration etc... that is not just shared but part of the common reference world ⁶⁸.»

La survie de l'identité nationale québécoise est commune aux Québécois, et pas seulement partagée. Cette aspiration commune est l'un des points de référence dans le débat politique et dans la vie publique. Nous y reviendrons dans la section I.III et tout au cours du chapitre II.

Cependant, toute philosophie holiste est jugée irrecevable par l'empirisme. Karl Popper a d'ailleurs vertement critiqué toutes les philosophies holistes en les accusant d'être contre la modernité et la liberté dans son célèbre The Open Society and its Enemies. Le prestige et la crédibilité de plusieurs théories reposent sur le fait qu'on les croit correctes, qu'elles sont valides et fiables selon des critères scientifiques. Toutefois, la vision atomiste qui domine en Occident a de graves conséquences sur notre conception de la communauté.

«I would claim that atomist theories of the polity, and even more obtrusively, corresponding theories of the economy, have entered into the common understanding of modern Western democracies, perhaps in a debased garbled, and oversimplified form, but with the prestige of theoretical truth behind them ⁶⁹.»

⁶⁸ C. Taylor, «Interpretation and the Sciences of Man», p. 39.

⁶⁹ Id., «Use and Abuse of Theory», dans Ideology, Philosophy and Politics, Anthony Parel, dir., Waterloo, Wilfrid Laurier University Press, 1983, p. 50.

F - Vers une fusion des horizons

Chaque civilisation se développe à sa manière et à sa propre vitesse dans l'échange intersubjectif et interculturel. De plus, les diverses interprétations semblent nous renvoyer à un rapport circulaire éternel. Cela dérange sans doute ceux qui veulent énoncer des vérités universelles, notamment les hommes de science 'pure'. Pour eux, la science doit être au-delà des interprétations. Par ailleurs, l'herméneutique met certaines choses en évidence. Elle ne prétend pas, comme le fait l'empirisme, mettre un point final à son objet d'étude.

En ce qui a trait à l'identité, elle remettra donc en cause certaines conceptions bien ancrées des Lumières: que l'être humain se fait seul, que le sens et le langage sont monologiques, que le langage se construit mot à mot, et que la vérité renvoie à la représentation abstraite correcte de l'objet. L'herméneutique ne peut être aussi précise qu'une science exacte. Son but est de nous éclairer. Tant que les humains conserveront cette part d'inexplicable et de mystérieux, nous ne pourrons énoncer la vérité dernière à leur sujet. Car l'homme s'auto-définit sans cesse de manière narrative. Il en va de même pour les sociétés et les civilisations, qui ont leurs récits, leurs traditions. Si ces auto-définitions sont en constante évolution, on ne peut les saisir parfaitement.

«... if we are to understand men by a science of interpretation, we cannot achieve the degree of fine exactitude of a science based on brute data. The data of natural science admit of measurement to virtually any degree of exactitude. But different interpretations cannot be judged in this way. At the same time different nuances of interpretation may lead to different predictions in some circumstances, and these different outcomes may eventually create widely varying futures. Hence it is more than easy to be wide of the mark. (...)

... the conceptual mutations in human history can and frequently do produce conceptual webs which are incommensurable, that is, where the terms cannot be defined in relation to a common

stratum of expressions ⁷⁰.»

Cette imprécision existe également parce qu'on tente de comprendre les choses *ex-post* et non *a priori*, d'où l'importance de l'interprétation. Nous tentons de saisir de notre mieux ce qui s'est passé, ce qu'un événement ou un phénomène signifie dans sa vérité profonde ⁷¹.» Pour Taylor, toute science de l'homme est herméneutique, à part une certaine partie de l'économie. On fournit la 'meilleure explication possible' (supra, p.15), tout en répondant aux mêmes questions philosophiques essentielles de la vie du sujet et de la communauté politique.

Les spécialistes des sciences de l'homme ont donc la mission de constituer des espaces intersubjectifs où ils pourront bénéficier des autres approches philosophiques. Une synthèse ou des échanges au niveau de la méthode et du style sont souhaitables, et elle est peut-être en train de se réaliser petit à petit. Gadamer note que cet entendement peut changer au contact d'autres cultures. Il faut donc considérer ces autres avenues de recherche. Chaque culture fonctionne selon ses propres canons. C'est pourquoi les échanges sont parfois très difficiles. Taylor cite Gadamer, qui écrit à ce titre:

«Unless I want just to rule the whole society out as pathological, which conflicts with other evidence, I have to face a challenge.

I meet this challenge by altering and enlarging my human understanding, remaking its forms and limits. This means that I articulate things that were purely implicit before, in order to put them into question. In particular, I articulate what were formally limits to intelligibility, in order to see these in a new context, no longer as inescapable structures of human motivation, but as one in a range of possibilities. (...)

⁷⁰ C. Taylor, «Interpretation and the Sciences of Man», p. 55.

⁷¹ Ibid., p. 56.

This offers a model for how in principle ethnocentrism can be overcome while showing how it will be very difficult in practice. The latter follows immediately from the fact that the exigencies of understanding the other may require us to relativize features of our own self-understanding which we cherish. Some levels of understanding of some others will be resisted fiercely if unconsciously. But the thing can be done. It comes about, however, through a quite different route than that suggested by the natural science model ⁷².»

La compréhension de l'autre est toujours comparative. On rend l'autre intelligible à travers son propre entendement. Il ne s'agit pas de mettre de côté notre entendement, mais de le dépasser pour mieux comprendre l'autre, en tentant de le faire à partir de la logique interne de sa propre culture.

Les avancées de l'intercompréhension de l'autre se réalisent par les comparaisons et les contrastes. Pour vaincre l'ethnocentrisme, le pré-entendement familial doit être déstabilisé. C'est là toute l'importance du travail des herméneutes en sciences sociales. Le langage des contrastes nous permet de nous défaire de distorsions très importantes et d'enrichir notre compréhension.

«... the new understanding is also 'ours' in an important sense. It belongs to the community of scholars who are usually confined to the home culture (and in the case of history, or the study of past religions, this condition is insurmountable). The new understanding will also have limits. These will now define the common background against which the contrast is understood. Maybe this still distorts the other, maybe it still commands an ethnocentric reading.

There is no answer in principle against these charges. They are probably very often correct. On my account, there is no way to go except forward; to apply, that is, further doses of the same medicine. We must try to identify and place in contrast the new limit, and hence "let the other be " that much more effectively ⁷³.»

⁷² C. Taylor, «Comparison, History, Truth», p. 149-150.

⁷³ Ibid., p. 150.

Une ère nouvelle s'ouvre peut-être. Les humains verront-ils l'immense gamme des potentialités qui rend possible la fusion des horizons de sens? Espérons qu'une multitude de chercheurs et de gens ordinaires de diverses cultures nous permettent de créer de nouveaux terrains d'inter-compréhension et de respect de l'autre. Il faut dépasser le monde de l'abstraction et examiner les pratiques communes d'une société à partir de ses valeurs et ses critères afin de comprendre la culture politique. C'est ainsi qu'on dégagera sans préjugé les similarités, mais surtout les différences d'une société avec une autre (et avec la nôtre) afin de mieux saisir la réalité humaine. Il y a différentes formes de société. Il faut donc formuler et reformuler des liens avec les hommes et les femmes de par le monde, afin de forger des horizons de sens. Tel est le devoir du chercheur en sciences sociales. Taylor de conclure:

«It does point us to a future of humanity in which the kind of undistorted understanding of the other aimed at by what I have been calling "the comparativist enterprise" will be increasingly valuable. Not only to avoid political and military conflict where possible, but also to give people of every culture some sense of the immense gamut of human potentialities. This will serve not only to enlighten their judgements where goods clash, but also to help where imagination and insight are capable of mediating the clash, and bringing two hitherto warring goods to some degree of common realization. We can hope to advance in this direction, to the extent that the community of comparativists will increasingly include representatives of different cultures, will in effect start from different 'home languages' ⁷⁴.»

I.III. Romantisme et expressivisme: l'identité nationale

Suite à notre discussion des fondements de l'identité moderne et des limites du positivisme scientifique comme approche théorique, nous pouvons maintenant expliquer le rôle central que joue la dimension expressive dans la formation de l'identité nationale. Nous verrons que le libéralisme

⁷⁴ C. Taylor, «Comparison, History, Truth», p. 164.

procédural est une perspective limitée dans l'explication de l'identité, insuffisante pour nous éclairer sur l'identité collective. Nous établirons les paramètres de l'identité collective selon Taylor. Ensuite, nous examinerons la pression qu'exerce selon lui le pluralisme démocratique sur les États-nations. Enfin, nous présenterons le concept central de reconnaissance des nations minoritaires de Charles Taylor.

A - Les limites du libéralisme procédural dans la compréhension de l'individu et de l'identité collective: la critique taylorienne du libéralisme

Selon Taylor, on doit respecter les sentiments d'appartenance différents. Le cas canadien est un exemple probant d'un tel impératif. Selon Taylor, au lieu d'imposer un modèle de citoyenneté à l'aide de la Charte des droits et libertés de 1982, nous aurions tout intérêt à reconnaître qu'il y a plus d'une façon 'd'être libéral' et de s'inscrire dans le creuset de la modernité. D'où l'importance de comprendre la dimension collective de l'expressivisme et du Romantisme avant d'aborder l'examen de cas concrets. Pour le romantisme, l'horizon commun de signification et la langue nous viennent de la société. L'humain est un être social. On ne peut concevoir sa condition originale comme celle d'un agent isolé. Aussi, la langue maternelle est l'un des principaux pôles d'identification de la collectivité.

«Le romantisme constitue une version plus approfondie de l'aspiration moderne à ce que j'ai appelé l'émancipation, vers la recherche de ses buts en soi, de façon autonome, et non pas dans un ordre cosmique ou hiérarchique quelconque où chacun prend place. Conséquemment, le nationalisme, le choix d'une nationalité linguistique comme pôle-paradigme de l'actualisation de soi, fait partie de cette recherche moderne de l'émancipation. Il est lié tout naturellement à la demande d'autonomie gouvernementale ⁷⁵.»

⁷⁵ C. Taylor, «Pourquoi les nations doivent-elles se transformer en États?», dans Id., Rapprocher les solitudes, p. 54.

Pour Taylor, il n'existe pas une seule manière d'être libéral. Il s'en prend d'ailleurs à cette conception bien arrêtée des choses chez les libéraux procéduraux, découlant de notre tradition empirique.

«... les formes particulièrement virulentes de cette étroitesse d'esprit de nos jours tirent leur force d'une moralisation de la politique. J'impose mon plan à la société parce qu'il correspond à la justice et à la véritable égalité. Le ton hautement moralisateur de cette tartufferie constitutionnelle est presque aussi difficile à supporter que ses conséquences destructrices ⁷⁶.»

Les sociétés diffèrent énormément en ce qui a trait à leurs valeurs. Elles présentent différentes manières d'être. Chaque société aura sa meilleure explication, son mode de vie, ses traditions.

«Human societies differ greatly in their culture and values. They represent different ways of being human, we might say. But perhaps there is no way, in the end, of arbitrating between them when we clash. Perhaps they are quite incommensurable, and just as we recognize in general that the existence of certain goods is dependent on the existence of humans, so we might be forced to recognize that certain goods are only such granted the existence of humans within a certain cultural form ⁷⁷.»

Les valeurs de chaque société sont incommensurables, indéniables et irréprochables. On doit entrer en contact avec d'autres individus et d'autres communautés pour voir si notre conception tiendra le coup devant les canons de la modernité, soit l'autonomie individuelle, les vertus de la vie quotidienne, et la bienveillance universelle.

Nous avons déjà établi qu'il ne faut pas miser uniquement sur la raison. En répondant à la

⁷⁶ C. Taylor, «Des obstacles sur la route du Canada», dans Id., Rapprocher les solitudes, p. 226.

⁷⁷ Id., Sources of the Self, p. 60-61. On peut se demander comment éviter un certain relativisme si la vision du monde de chaque société est **incommensurable**, à commencer par la nôtre. Taylor veut semble-t-il éviter de plaquer ses propres critères scientifiques à ses objets d'étude, et les enfermer dans sa logique.

question du sens et de l'origine, on fait appel aux Lumières (à la raison) mais on fait également appel aux sources morales qui proviennent de la nature, de notre sensibilité, de notre contact avec les autres - bref des réalités qu'ont mises de l'avant les romantiques ⁷⁸.

L'expressivisme romantique s'oppose à l'idéal des Lumières de la raison désengagée et instrumentale.

«Romantic expressivism arises in protest against the Enlightenment ideal of disengaged, instrumental reason and the forms of moral and social life that flow from this: a one-dimensional hedonism and atomism. The protest continues throughout the nineteenth century in different forms, and it becomes ever more relevant as society is transformed by capitalist industrialism in a more and more atomistic and instrumental direction ⁷⁹.»

Le nationalisme et l'expressivisme romantique peuvent avoir des conséquences fâcheuses lorsqu'ils rejettent tout dialogue inter-sociétal, mais ils sont des sources incontournables de l'identité moderne. Interdire l'expression de soi dans le dialogue serait mettre fin au dialogue. Taylor reproche d'ailleurs au libéralisme procédural des Chartes de supplanter le politique. On n'a alors qu'à se conformer aux droites règles de la justice plutôt que de définir le bien commun ensemble dans une discussion publique.

«... proceduralist ethics are sometimes motivated by a strong commitment to the central modern life goods, universal benevolence and justice, which they wrongly believe can be given a special status by segregating them from any considerations about the good ⁸⁰.»

⁷⁸ C. Taylor, Sources of the Self, p. 383.

⁷⁹ Ibid., p. 413.

⁸⁰ Ibid., p. 496.

Il va sans dire que Taylor est pour la justice. Il souligne cependant que l'éthique provient d'un engagement à la bienveillance universelle, à un bien partagé, etc. La vie désengagée perd son sens à la longue. Elle menace l'exercice de la liberté publique, à force de trop vouloir en défendre les conditions d'exercice. La judiciarisation de la politique isole l'individu du lieu public dont il fait partie, et, en se refusant à accepter toute définition substantive du bien, on arrive à un point de vue philosophique radicalement individualisé où il n'y a plus de sens de la communauté ⁸¹. Mais pour Descartes, Locke et leurs successeurs, ce qui importe, ce sont les conditions d'exercice de la liberté individuelle. Le moi est désengagé et il crée du sens.

Ainsi, le portrait de l'individu moderne est plus complexe que l'individu conscient de sa propre existence, qui se représente des objets correctement et qui peut effectuer des choix en toute conscience. Les évaluations fortes, les émotions diverses (autre que notre apparence physiologique), les échanges linguistiques ont tous une portée sur notre jugement et sur notre identité. Bien qu'elles puissent être imparfaites, ces auto-interprétations, ces caractérisations forment tout de même la façon d'être de l'individu.

Par extension, lorsqu'une culture nationale ne peut s'exprimer, il y a des frictions, voire des conflits dans la société. D'où, selon Taylor, la nécessité de la loi 101 au Québec par exemple. Cette dernière vise d'abord à protéger la langue française, essentielle à la survie de la nation québécoise ⁸². Seule une société peut préserver sa langue et sa culture. Ici, c'est le droit et la survie de la nation ou

⁸¹ C. Taylor, Sources of the Self, p. 500.

⁸² Le sociologue Guy Rocher a souligné que la loi 101 a probablement évité un conflit plus violent dans la société québécoise en affirmant la francitude de la majorité des Québécois. D'autre part, à son retour de France vers la fin des années 50, le poète québécois Gaston Miron disait ne plus se reconnaître à Montréal. La ville lui semblait une ville anglaise. La plupart des affiches commerciales étaient unilingues anglaises, les services dans les grands magasins s'offraient en anglais seulement, la langue de travail était l'anglais, même si les francophones formaient la majorité de la population.

du groupe culturel qui est en jeu. Le sujet devient la collectivité. Celle-ci a le droit d'être elle-même et doit défendre cette manière d'être. Il en va de son droit à l'auto-détermination.

«If this cultural view of man is accepted, it is natural to claim, as the complement of individual liberty, the right of people to self-determination. For if man is a cultural being, and there are significant differences between cultures, and if cultures are also reflected in differing political traditions, each people must be able to determine its own political destiny in the interests of full self-expression ⁸³..»

Selon Taylor, les prémisses atomistes doivent être abandonnées. Cela rend l'application des droits fort complexe, car on doit 'équilibrer' les droits individuels avec ceux de la collectivité sans brimer les droits des individus. Les notions de droits individuels et collectifs mènent trop souvent à de l'intransigeance de chaque côté. Il faut être souple, nuancé dans ses positions lorsque cela est possible, sinon il n'y aura aucune possibilité d'établir un dialogue ou d'arriver à des solutions de compromis satisfaisantes entre nations ⁸⁴.

À ce titre, Taylor associe le drame de la République de Robespierre et de Saint-Just à un État centralisé et fondé sur des principes et des formes pré-établis, et où il n'y avait pas place à la discussion. D'où de sanglants affrontements, une terrible répression, menant à une guerre civile ⁸⁵. Taylor s'élève contre les 'métaéthiques procédurales' modernes qui refusent d'engager le dialogue avec d'autres forces constitutives du bien et de la justice. Selon lui, «... la Raison pratique a un urgent besoin aujourd'hui de se libérer de ces inhibitions arbitraires afin que nous puissions à nouveau

⁸³ C. Taylor, «Human Rights: the Legal Culture», dans The Philosophical Foundations of Human Rights, Paul Ricoeur, dir., Paris, UNESCO, 1986, p. 56.

⁸⁴ Ibid., p. 57.

⁸⁵ Id., «Le juste et le bien», Revue de métaphysique de la morale, 93, 1, janvier-mars, 1988, p. 42.

discuter intelligemment des biens ⁸⁶.»

Il y a plusieurs façons d'être moderne et le Québec l'est à sa façon. Le Canada a de la difficulté à faire une place au Québec en reconnaissant sa spécificité culturelle, et en lui donnant davantage d'autonomie. C'est notamment le cas depuis l'adoption de la Charte des droits et libertés. Selon Taylor, les effets néfastes de la Charte tant pour le Canada que pour le Québec sont liés à quatre caractéristiques du moi désengagé dont l'atomisme social et le procéduralisme, et l'individu neutre et monologique ⁸⁷.

B - L'identité collective

Chaque personne doit s'identifier à un groupe et le groupe national se fonde sur la langue. «... [C]haque personne doit s'identifier à un groupe et de toute évidence le groupe qui se substitue aux formes antérieures est celui qui se présente immédiatement à l'animal parlant, c'est-à-dire le groupe où la nationalité est fondée sur la langue ⁸⁸.» Le nationalisme est une forme d'identification au groupe, répandue parmi les gens émancipés et résolument modernes. Il renvoie à une façon de vivre, d'une façon d'être, de penser, d'organiser la société. Cela étant, les peuples européens du XIXe siècle étaient relativement homogènes au niveau de leur composition ethnique, culturelle et linguistique. On pouvait parler d'un caractère propre à chaque peuple.

Pour Taylor, il est clair que la langue joue un rôle central dans la formation de l'identité collective et du nationalisme.

«Language is the obvious basis for a theory of nationalism

⁸⁶ C. Taylor, «Le juste et le bien», p. 56.

⁸⁷ Id., «Lichtung or Lebensform», p. 76.

⁸⁸ Id., «Pourquoi les nations doivent-elles se transformer en États?», p. 49.

founded on the expressivist notion of the special character of each people, language conceived in Herderian fashion, that is in terms of an 'expressive' theory. It is a concept which roots the plurality of states in the nature of things, but not in a natural order conceived in the old hierarchical mode. It claims to find the principle of a people's identity - what makes it more than an aggregation - as something already given, not arbitrarily determined, but rooted in its being and past; while at the same time this principle is no external allegiance but something constitutive of the people's autonomous humanity, something essential to being human. Language is obviously a prime candidate for this constitutive, essence-defining role, especially in a Herderian perspective. That is why it can serve to bring cohesion to modern societies. But to understand just how it is meant to bring this cohesion, we have to see it in expressivist terms ⁸⁹.»

La langue donne une certaine cohésion à nos sociétés modernes. Elle fait partie de la toile de fond culturelle qui définit l'identité des peuples. Par ailleurs, un excès de nationalisme peut être dangereux s'il donne lieu à un certain 'nombrilisme' culturel, mais surtout lorsqu'il usurpe ou pervertit les trois canons de l'identité moderne: l'autonomie individuelle, l'affirmation de la vie quotidienne et la recherche de la bienveillance universelle. Il peut y avoir un appel chauvin à la 'personnalité' nationale, au 'caractère' national - habituellement définis de manière très étroite. Un nationalisme poussé à l'extrême peut détruire sa justification originale et ses conséquences peuvent dépasser tout entendement. On n'a qu'à penser aux débuts de l'Allemagne du IIIe Reich:

"The extreme case of this repulsive phenomenon was Nazi Germany. Here was a regime brought to power by appeals to expressive integrity against instrumental reason. It to some degree emerged out of the *Wandervögel* youth groups, and it glorified sturdy peasants. Its practice was a ruthless application of instrumental reason, which broke even the bounds of the thinkable as hitherto defined. This combination unfortunately works. Nationalism in its chauvinist mode can destroy its original justification in Herderian expressivism.

⁸⁹ C. Taylor, Sources of the Self, p. 415.

Like other offshoots of Romantic expressivism, nationalism also inseparably involves certain narrations, often wildly fictitious and anachronistic, sometimes approaching mystification when rather arbitrary acts of political construction are shrouded in a bogus antiquity. But in one way or another, a nation in order to have an identity required and develops a certain picture of its history, genesis and development - its suffering and its achievement. These stories envelop us and form our pictures of ourselves and our past, more than we are usually aware. This is one extremely important way in which expressivism has shaped our world ⁹⁰.»

Taylor reconnaît que le danger de graves dérapages existe dans ce qui n'est plus de la narration, mais de la fiction. Cela ne remet toutefois pas en cause le fait que nous nous définissions à travers ces manifestations collectives et ces récits partagés. Ceux qui nient l'importance de ces récits dans la formation de l'identité font fausse route. Ce type de référence commune existe dans toute société et ne mène pas nécessairement à l'intolérance et au génocide comme dans le cas du nazisme.

Taylor rappelle qu'à une autre époque, Hegel s'élève contre une société fondée sur les désirs de chaque individu, sur une liberté quasi-absolue. Afin de partager le sens profond de la vie communautaire, il faut avoir lancé cette entreprise en commun, ou du moins partager avec d'autres la conception du bien qui anime la société politique et ses institutions.

«There seems first to be some common sense of what the good life is, and secondly, it seems to require that citizens have not just a strong sense of the appropriate universal ethical principles like freedom, equality, and fairness, but also that they have a strong moral allegiance to this particular bonding which has come about in their society, whether it be their institutions, their history, or their

⁹⁰ C. Taylor, Sources of the Self, p. 415-416.

tradition ⁹¹.»

On doit donc tenter de concilier les deux types d'exigences: celle de la citoyenneté, de l'État de droit où règne l'égalité de tous les citoyens, et celle de la majorité, habituellement, mais pas nécessairement un groupe ethnique ou linguistique dominant. La nation est une communauté ancrée dans une conception commune du bien, dans des pratiques et une histoire communes. Taylor rappelle que, pour Thomas Paine et les révolutionnaires américains, le peuple a une identité 'prépolitique':

«... the people have an identity, they have purposes, even a will, outside any political structure. In the name of this identity, following this will, they have the right to make and unmake these structures. The focus in the western concept of society, which goes back in different forms to the Middle Ages, finally takes on its most revolutionary formulation ⁹².»

Taylor puise entre autres chez Hegel et chez Rousseau afin de concilier le politique avec la nation culturelle dans un rapport où aucun n'est subordonné à l'autre. La volonté générale et l'éthique républicaine se fusionnent dans le contrat social.

C - Les nations et le pluralisme

De nos jours, nous ne pouvons plus parler d'unanimisme dans la définition de l'identité nationale, et certes pas d'homogénéité culturelle. Celle-ci n'est plus acquise; on pourrait même soutenir qu'elle ne l'a jamais été. En tout les cas, tous ne peuvent dorénavant se reconnaître *a priori* dans l'État et ses institutions. L'identité et ses fins sont donc à définir, à négocier, à partir de

⁹¹ C. Taylor, «Hegel's Ambiguous Legacy for Modern Liberalism», in Hegel and Legal Theory, Michel Rosenfeld and David Gray, Carlson, dir., New York, Routledge, 1991, p. 70-71.

⁹² Id., «Invoking Civil Society», dans Id., Philosophical Arguments, p. 221.

perspectives souvent difficilement conciliables. Taylor explique que:

«Nous maintenons les liens de famille et sommes conscients d'être Québécois, mais ces cellules vivantes qu'étaient la paroisse ou le village, ou même le quartier d'antan, ne veulent plus rien dire pour nous. La déchristianisation a contribué à ce processus en vidant les églises paroissiales. Mais elle nous a aussi rendus plus diversifiés. Elle a miné le lieu d'expression privilégié de l'unanimité d'autrefois, à savoir l'unité confessionnelle. En même temps, la population francophone du Québec se diversifie toujours davantage en recrutant des immigrants de toutes les races, de toutes les religions et de toutes les parties du globe ⁹³.»

Toute société qui aspire à la modernité doit accepter la pluriethnicité si elle veut faire face aux réalités changeantes du monde actuel, et, surtout, si elle veut être respectée et reconnue par les autres États du monde dans ses aspirations démocratiques à l'autonomie. Ici, le Québec ne fait pas exception.

Selon Taylor, le Québec se voit et se conçoit comme une société aspirant à la survie et à l'épanouissement par sa spécificité. Le référent ethnique demeure fondamental dans la construction de l'identité d'un peuple. Il définit tous les nationalismes. Il faut toutefois élargir la nation à tous les peuples, ce qui n'est pas une mince affaire. Si l'être humain s'auto-interprète, cela veut dire que les sociétés doivent elles aussi se questionner sur leurs fondements, leurs jugements de valeur, etc. Voilà ce que serait une société globale vraiment démocratique.

L'identité des États modernes est donc complexe. Et la société québécoise est complexe dans le sens moderne. Certes, les communautés des régions plus reculées sont habituellement plus homogènes sur le plan ethno-linguistique, mais cela est vrai de la plupart des pays occidentaux, du Canada comme du Québec. De plus, les minorités ethniques s'installent la plupart du temps dans les

⁹³ C. Taylor, «Les institutions dans la vie nationale», dans Id., Rapprocher les solitudes, p. 146.

grands centres (Toronto, Vancouver, Calgary, Ottawa, Montréal) et s'intègrent à l'une ou l'autre des deux majorités. Taylor reconnaît lui-même que:

«L'identité de plusieurs États modernes est donc inévitablement complexe. L'État est l'expression politique d'un peuple, c'est-à-dire d'une unité de délibération et de décision, dont la composition est diverse; on trouve en son sein un groupe, généralement majoritaire, qui est aussi un peuple ethnique, dont l'existence a fourni la raison d'être de cet État, et qui n'est donc pas simplement un groupe parmi d'autres ⁹⁴.»

On verra au chapitre II que, pour Taylor, l'État canadien facilite cette identité complexe. Il est le creuset d'un authentique multiculturalisme davantage que ne l'est le Québec.

D - Le besoin de reconnaissance

Enfin, si les nations luttent aussi ardemment, c'est pour être reconnues. Elles veulent la reconnaissance symbolique et institutionnelle de leur spécificité. Même lorsqu'elles feignent d'ignorer ce que les autres pensent, c'est le cas. Taylor écrit à cet égard:

«Rarement un groupe va-t-il structurer sa demande sous forme d'un désir de reconnaissance (...) Elle sera plus souvent exprimée en fonction d'une injustice, d'une discrimination ou d'une inégalité systématique qui exigent que la situation soit corrigée. Même lorsque l'importance de la reconnaissance pour l'être humain est admise, on parle plutôt d'exploitation, de puissance et même de violence. (...)

Son absence est décrite comme un geste d'agression ou de domination, et ainsi l'accent passe du besoin humain en soi au drame interhumain du pouvoir et de l'exploitation. Le refus de reconnaissance est décrit comme une autre manifestation de discrimination, de violence même, et peut être décrit en ces termes. On peut y voir un refus d'accorder la justice plutôt qu'un manque d'ouverture à la diversité humaine ou une incapacité de voir et

⁹⁴ C. Taylor, «Les sources de l'identité moderne», dans Les frontières de l'identité moderne. Modernité et postmodernisme au Québec, Mikaël Elbaz, Andrée Fortin, Guy Laforest, dir., Presses de l'Université Laval/L'Harmattan, Sainte-Foy/Paris, 1996, p. 359.

d'accepter l'humanité de l'autre ⁹⁵.»

Il y a des difficultés socio-économiques au Canada, mais pour Taylor, le problème de la reconnaissance est fondamental. Notre succès et notre prospérité mettent la reconnaissance au premier plan. La nation québécoise peut-elle être reconnue (comme foyer des francophones en Amérique) à l'intérieur du Canada, ou doit-elle opter pour la souveraineté? Selon Taylor, le principal moteur de l'indépendantisme est l'absence de reconnaissance.

Pour que la vie ait une valeur, nous devons être reconnus. Notre vie n'est pas une narration valable à elle seule. Nous avons des liens avec notre entourage, avec d'autres qui comptent. L'échange avec eux implique la reconnaissance. Idéalement, nous voulons arriver à une société où le Je est un Nous et le Nous est un Je ⁹⁶.

La vie politique peut être le théâtre de dérapages dus à une définition trop étroite ou exclusive de l'identité nationale. Cependant, Charles Taylor croit que la tradition de l'humanisme civique dépasse l'affirmation de la simple suprématie du droit. Taylor parle de l'autonomie du citoyen (*'citizen self-rule'*), d'une véritable culture politique où la participation du citoyen est plus importante que les questions de droits. C'est le politique qui doit encadrer le juridique et non l'inverse.

Selon Taylor, le libéralisme procédural se limite à l'affirmation des droits individuels. L'action politique est alors usurpée par les questions juridiques. On fait fi de la reconnaissance des collectivités nationales, et cela a de graves conséquences politiques. (C'est au nom d'une telle formule que le Canada refuse au Québec toute reconnaissance significative - c'est-à-dire assortie

⁹⁵ C. Taylor, «Des obstacles sur la route du Canada», dans Id., Rapprocher les solitudes, p. 222-223.

⁹⁶ Id., «Hegel's Ambiguous Legacy for Modern Liberalism», p. 73.

d'une dévolution massive de pouvoirs.) Cette lutte entre les deux conceptions du libéralisme et la question de la reconnaissance sont au coeur du débat identitaire canadien, dont nous discuterons maintenant au deuxième chapitre.

II. Le débat identitaire Canada-Québec selon Charles Taylor: un conflit entre deux visions du libéralisme

Selon Taylor, on ne doit pas imposer une seule vision du Canada, mais tenter de comprendre et de respecter les différents sentiments d'appartenance. La nation est une communauté réelle et imaginaire à la fois, car elle est ancrée dans une conception du bien, dans des pratiques et dans une histoire communes. Historiquement, c'est ainsi que les nations modernes ont débuté leur existence. Aujourd'hui, à l'heure du pluralisme politique, il importe de forger ensemble cette conception commune. Elle n'est plus donnée *a priori*. Pour Taylor, il y a plusieurs façons d'être moderne, et le Québec l'est à sa façon, tout comme le Canada.

L'objectif de ce chapitre n'est pas de recenser tous les événements historiques significatifs entourant le débat constitutionnel, tâche déjà accomplie par trop d'experts selon nous. Nous voulons plutôt présenter les événements que Charles Taylor retient et l'analyse qu'il en fait. Tel que vu précédemment, pour Taylor, la question de la reconnaissance est incontournable lorsqu'on traite des rapports entre communautés différentes. La justice consiste parfois à «traiter les égaux également et les inégaux inégalement.» En conséquence, il faut parfois pallier un manque historique de reconnaissance par des protections additionnelles et certains pouvoirs élargis pour les collectivités ou groupes d'individus dont les droits ont été brimés. Ceci en réponse à des revendications démocratiques visant la réparation.

Selon Taylor, le libéralisme peut embrasser les droits individuels et ceux des multiples communautés d'appartenance sans danger pour l'équité. Il faut cependant faire preuve de souplesse dans la définition de l'État-nation, et ne lui imposer aucun modèle théorique abstrait qui ne respecte pas les conditions de l'expérience particulière de chaque État-nation. Qu'en est-il alors du Canada?

Une réconciliation nationale est-elle possible après le résultat référendaire de 1995? Ou bien, à quand le prochain référendum confirmant la victoire ou la défaite définitive des forces souverainistes, et devant régler la question une fois pour toutes?

Ce deuxième chapitre se propose d'abord d'explicitier la politique de la reconnaissance de Charles Taylor qui s'inspire largement du cas canadien (II.I). Ensuite, nous présenterons les trois moments principaux caractérisant l'évolution de la pensée de Taylor par rapport au débat identitaire Canada-Québec (II.II), soit: II.II.A - Le référendum de 1980 (quelques années avant et après, jusqu'à l'Accord du lac Meech); II.II.B - L'échec de l'Accord du lac Meech: ses causes et ses conséquences; et II.II.C - Le référendum de 1995 et ses suites.

II.I - La politique de la reconnaissance

A - La nature de la reconnaissance

L'ensemble de l'oeuvre philosophique de Charles Taylor est axée sur l'identité et la reconnaissance. Une large part de ses écrits s'inspire du cas canadien, à partir de son expérience personnelle de la dualité canadienne (sa mère était francophone, son père anglophone). C'est certainement le cas de la politique de la reconnaissance. Comme nous l'avons mentionné à la fin de la section I.III, notre identité est partiellement formée par la reconnaissance ou son absence. Si un individu ou un groupe n'est pas reconnu ou s'il est lésé dans ses droits, il finit habituellement par avoir une image négative de lui-même, ce qui a de graves conséquences pour son identité. Il n'est pas en mesure d'être lui-même:

«... notre identité est partiellement formée par la reconnaissance ou par son absence, ou encore par la mauvaise perception qu'en ont les autres: une personne ou un groupe de personnes peuvent subir un dommage ou une déformation réelle si les gens ou la société qui les entourent leur renvoient une image limitée,

avilissante ou méprisable d'eux-mêmes. La non-reconnaissance ou la reconnaissance inadéquate peuvent causer du tort et constituer une forme d'oppression, en emprisonnant certains dans une manière d'être fausse, déformée et réduite ¹.»

À titre d'exemple, pensons aux femmes qui ont longtemps eu une image négative d'elles-mêmes et de leur rôle dans la société patriarcale. Une identité imposée est destructrice. Ainsi, «[l]a reconnaissance n'est pas simplement une politesse (...); c'est un besoin humain vital ².»

L'avènement de la modernité et de ses valeurs fondatrices a amené l'effondrement des vieilles hiérarchies basées sur l'honneur. La nation moderne fondée sur la dignité humaine est à la fois universaliste et égalitaire. L'identité est aujourd'hui individualisée, particulière à ma personne. Je la découvre moi-même en étant fidèle à moi-même. Lionel Trilling parlait de 'sincérité et d'authenticité'.

«... l'importance de la reconnaissance a été modifiée et intensifiée par la nouvelle conception de l'identité individuelle qui apparaît à la fin du XVIIIe siècle. On pourrait parler d'une identité *individualisée*, particulière à ma personne et que je découvre en moi-même. Cette notion apparaît en même temps qu'un idéal: être fidèle à moi-même et à ma propre manière d'être. Suivant en cela l'usage de Lionel Trilling dans sa brillante étude, j'en parlerai comme d'un idéal "d'authenticité" ³.»

Par extension, comme nous l'avons vu à la section I.III., les communautés ont également une manière d'être authentique et profonde qui mérite d'être reconnue et respectée. Cela ne signifie pas

¹ C. Taylor, «La politique de la reconnaissance», p. 42. Voir Lionel Trilling, Sincerity and Authenticity, New York, Norton, 1969.

² Ibid., p. 42.

³ Ibid., p. 44.

l'exclusion des citoyens qui ne partagent pas cet héritage linguistique ou culturel. Parallèlement, l'État canadien ne peut exiger des Québécoises et des Québécois une adhésion qui ignore ou exclut leur identité.

Selon Taylor, le caractère péjoratif du nationalisme renvoie à deux formes: bénigne et maligne. Lorsqu'une manière de vivre et la fierté nationale ne portent pas atteinte aux droits des minorités (mais ne s'y intéressent pas davantage), on peut sans doute parler de nationalisme bénin. Lorsqu'on impose une façon d'être à l'autre de manière impérialiste ou néo-coloniale, il s'agit d'une forme de nationalisme maligne. Taylor reconnaît que le nationalisme peut donner lieu à certains écarts, ce pourquoi la nation culturelle doit laisser place à la nation politique. Il faut d'abord reconnaître l'égalité politique des individus.

B - De la politique de la différence à la politique de la reconnaissance: les progrès de la dignité

La politique d'égale dignité veut établir des conditions universelles de la dignité. La politique de la différence vise quant à elle la reconnaissance de l'identité unique de chaque individu ou groupe selon sa/ses particularités. Personne ne veut être un citoyen de seconde classe. À chacun le droit à la spécificité.

«L'exigence universelle promeut la reconnaissance de la spécificité.

La politique de la différence croît organiquement à partir de la politique de la dignité universelle, grâce à l'un de ces glissements dont nous sommes depuis longtemps familiers, où une nouvelle conception de la condition sociale humaine confère une signification radicalement nouvelle à un vieux principe ⁴.

Mais étant donné que la politique de la dignité universelle ferme les yeux sur les différences,

⁴ C. Taylor, «La politique de la reconnaissance», p. 58.

on a opté pour une politique de la différence égalitaire, notamment dans des programmes d'action positive anti-discriminatoire.

«Alors que la politique de la dignité universelle a lutté pour des formes de non-discrimination qui étaient parfaitement "aveugles" aux façons dont les citoyens diffèrent entre eux, la politique de la différence redéfinit souvent la non-discrimination comme requérant que nous fassions de ces distinctions le fondement même d'un traitement différentiel ⁵.»

Le débat identitaire oppose donc forcément l'identité individuelle à l'identité culturelle ou collective. Ceux qui refusent l'égalité aux individus ou à des groupes particuliers leur nient alors tous les bénéfices de ce principe fondamental et élémentaire en démocratie. Taylor distingue les deux approches ainsi:

«Ces deux politiques, toutes deux fondées sur la notion de respect égal, entrent ainsi en conflit. Pour l'une, le principe de respect égal implique que nous traitons tout le monde en étant aveugle aux différences. L'intuition fondamentale - les humains commandent ce respect - s'attache à ce qui est identique en nous. Pour l'autre, on doit reconnaître et même favoriser la particularité ⁶.»

Le libéralisme de la dignité égale suppose qu'il existe certains principes universels 'aveugles' aux différences. Mais les libéralismes aveugles ou neutres sont eux-mêmes le reflet de développements culturels particuliers, d'évolution des mentalités - elles sont le produit d'un héritage philosophique donné. Notons, par exemple, que le libéralisme et l'individualisme se sont développés de concert avec le capitalisme occidental et l'éthique protestante du travail selon Max Weber. La dignité est quelque chose d'essentiel. Mais Taylor ajoute qu'elle oblige parfois à un traitement

⁵ C. Taylor, «La politique de la reconnaissance», p. 59.

⁶ Ibid., p. 63.

différencié. La lutte pour la reconnaissance doit obtenir une solution satisfaisante: «un régime de reconnaissance réciproque entre égaux ⁷.»

L'objectif est donc d'établir une société qui réconcilie l'universel et le particulier, où tous les citoyens se retrouvent dans la volonté générale (Rousseau), ou dans une société où il existe un 'nous qui est un je' et un 'je qui est un nous' (Hegel). Par ailleurs, il faut éviter de concevoir la volonté générale comme une formule homogénéisatrice:

«Chez Rousseau, trois choses semblent inséparables: la liberté (ou non-domination), l'absence de rôles différenciés et un objectif commun très déterminé. Nous devons tous dépendre de la volonté générale, de peur que ne surgissent des formes bilatérales de dépendance. Cela a été la formule des formes les plus terribles de tyrannie homogénéisante, depuis la Terreur jacobine jusqu'aux régimes totalitaires de notre siècle. Mais même là où le troisième élément de la triade est laissé de côté, l'alignement de l'égalité de liberté sur l'absence de différenciation est resté un mode de pensée séduisant. Partout où il règne, que ce soit sous les espèces de la pensée féministe ou du libéralisme politique, la marge est mince qui permet de reconnaître la différence ⁸.»

La liberté et l'égalité du citoyen sont fondamentales, mais il est parfois insuffisant de les énoncer au départ, et de laisser la vie politique suivre son cours. Cette forme 'procédurale' de libéralisme est incapable de reconnaître la particularité d'un individu ou d'un groupe au-delà du seul principe de l'égalité. Une certaine vision commune de la société et du rôle de l'État est nécessaire pour arriver à une égalité de fait, bien qu'elle comporte certains dangers à cause du troisième élément (un objectif commun très déterminé). Taylor pose donc la question suivante par rapport au Canada: est-ce que l'égalité des droits doit s'appliquer de manière tout à fait stricte ou peut-elle tenir compte

⁷ C. Taylor, «La politique de la reconnaissance», p. 70.

⁸ Ibid., p. 71-72.

de certains desseins collectifs, de certains contextes culturels? Le Canada peut-il reconnaître constitutionnellement la singularité linguistique et culturelle du Québec, sans que cela ne menace la liberté et l'égalité de départ des individus?

C- L'adoption de la Charte canadienne des droits et libertés de 1982 et la reconnaissance du Québec: un moment crucial de l'évolution du Canada

L'adoption de la Charte canadienne des droits et libertés de 1982 cristallise les différences entre le Canada et le Québec. Plusieurs y voient un coup de force contre le Québec. Selon Taylor, la Charte a aligné notre système politique sur celui des États-Unis, donnant accès à la révision juridique de la législation par le code légal, judiciarisant ainsi le processus politique. Mais le problème se pose ainsi: comment conjuguer ce code de droit avec les revendications des Canadiens français, des Québécois et des Autochtones? Pour Taylor

« L'enjeu était ici le désir de survivance de ces populations, entraînant la demande de certaines formes d'autonomie dans leur *self-government*, aussi bien que la possibilité d'adopter certaines formes de législations jugées nécessaires pour assurer cette survivance ⁹.»

Car, on le sait bien - les médias anglophones du Canada ne cessent de nous le rappeler - le Québec interdit aux parents francophones d'envoyer leurs enfants à l'école anglaise dans un dessein collectif de survivance. C'est l'une des dispositions de la loi 101, malgré le fait que sa réglementation de l'affichage se retrouve davantage dans les manchettes.

Mais comment le libéralisme des droits peut-il être lié à la diversité? La Charte canadienne des droits et libertés définit un ensemble de droits individuels qu'on retrouve dans la plupart des démocraties occidentales. Elle garantit les droits des citoyens et protège ceux-ci contre toutes sortes

⁹ C. Taylor, «La politique de la reconnaissance», p. 73.

de discriminations. Les projets collectifs du Québec, dont l'aspiration autonomiste et la défense de la langue comme biens collectifs, ne peuvent que heurter la Charte. Taylor note l'opposition des deux conceptions du libéralisme:

«Ce sentiment de contradiction entre la Charte et la politique fondamentale du Québec a été l'une des raisons de l'opposition du reste du Canada à l'amendement Meech. La raison de l'inquiétude était la clause de société distincte; et la revendication commune d'un amendement était qu'il fallait «protéger» la Charte contre cette clause ou imposer sa préséance sur elle ¹⁰.»

Pour les patriotes de la Charte, les droits individuels doivent nécessairement avoir préséance sur les droits collectifs. Cette perspective libérale est devenue de plus en plus répandue dans le monde anglo-américain et québécois. La société libérale n'épouse aucune vue positive sur la finalité de l'existence. Il faut traiter tout le monde de la même manière. Dans cette lutte de titans entre libéralismes, il est donc aisé de postuler que la Charte canadienne doit avoir préséance sur la clause de société distincte. Pour Taylor, les tenants des droits individuels se prétendent objectifs, neutres avec 'leur' type de libéralisme. C'est donc dire que les logiques nationales canadienne et québécoise vont dans des directions opposées.

Selon Taylor, cette conception du libéralisme procédural est caractérisée par l'idée du sujet autonome. Chaque personne détermine sa propre existence et sa propre conception de la vie idéale: «Une société libérale doit rester neutre au sujet de la vie idéale, et se limiter à garantir que, de quelque façon qu'ils voient les choses, les citoyens traitent correctement entre eux, et l'État également avec tous ¹¹.» Ces doctrines constitutionnelles de 'style américain' sont pourtant néfastes pour le cours

¹⁰ C. Taylor, «La politique de la reconnaissance», p. 77.

¹¹ Ibid., p. 79.

de la vie politique. Graduellement, les citoyens préfèrent le recours aux tribunaux à l'action politique (partis politiques, groupes sociaux, groupes de citoyens, lobby). La république devient largement 'opératoire', et, en définitive, on arrive à une judiciarisation du politique comme le soutiennent certains experts dont Michael Mandel ou Guy Laforest.

Évidemment, une société qui défend des desseins collectifs, même en partie, viole ce modèle. Malgré que le Québec soit une société libérale 'individualiste' au même titre que le Canada, selon Taylor, son insistance à défendre la langue et la culture françaises comme ressources collectives se trouve à contre-courant de la dynamique canadienne. C'est encore plus vrai depuis l'adoption de la Charte des droits et libertés de 1982, mais même depuis 1968 avec l'essor du 'nation-building' canadien entrepris par l'administration libérale de Pierre Elliott Trudeau.

Cela étant, ne pourrait-on pas faire la distinction entre les libertés 'fondamentales' et les 'immunités' et 'privilèges' importants qui peuvent être restreints ou même abolis pour des raisons de politique publique ? (Cela, bien sûr, si une condition urgente existe pour agir de la sorte ¹².) Taylor fait allusion aux groupes anglophones qui soutiennent que la loi sur l'affichage brime leurs droits fondamentaux. Or, la loi actuelle donne préséance au français dans un rapport de 2 pour 1, mais elle laisse place à l'anglais ou à toute autre langue. On ne peut parler de l'**abolition** de l'anglais ou de son **interdiction**. Selon Taylor, il faut également considérer le contexte nord-américain, où le dernier bastion de 7 millions de francophones parmi 300 millions d'anglophones, vise d'abord sa survivance collective. Une société doit parfois emprunter les voies légales pour défendre sa langue et sa culture.

La prééminence de la Charte est venue d'une conception opératoire répandue dans le reste du Canada. On préfère imposer une égalité stricte de peur d'ouvrir la 'boîte de Pandore' des desseins

¹² C. Taylor, «La politique de la reconnaissance», p. 81.

collectifs et de les inscrire dans la Constitution.

«Il existe une politique de respect égal, enchâssée dans un libéralisme des droits, qui est inhospitalière à la différence, parce qu'elle repose sur une application uniforme des règles qui définissent ces droits, sans exception, et parce qu'elle est très méfiante envers les desseins collectifs ¹³.»

Mais selon Taylor, on doit parfois donner préséance à la survivance culturelle sur le traitement uniforme. Pour que le Québec reste 'authentique à lui-même', il lui faut préserver sa langue et sa culture. Les indépendantistes croient que cela serait plus facile si le Québec accédait à la souveraineté politique. Il ne serait plus un 'problème' pour le Canada ¹⁴. Taylor soutient d'ailleurs que le modèle procédural ne peut concilier pluri-ethnicité et droits universels dans une diversité 'profonde'.

«... de plus en plus de sociétés actuelles se tournent vers le multiculturalisme, au sens où elles incluent plus d'une communauté culturelle désireuse de survivre. Les rigidités du libéralisme opératoire peuvent rapidement devenir impraticables dans le monde de demain ¹⁵.»

Les tenants de ce type de libéralisme croient dur comme fer évoluer en 'terrain neutre', où toutes les cultures peuvent se rencontrer et coexister. Mais l'Occident n'est pas le modèle neutre qu'il prétend être. Et le libéralisme 'aveugle' aux différences peut devenir aussi sectaire qu'une religion et s'ériger en véritable credo de combat. (On comprend qu'il fait ici référence au Canada.) La difficulté est donc de concilier le sens de la marginalisation et de l'exclusion sans compromettre

¹³ C. Taylor, «La politique de la reconnaissance», p. 83.

¹⁴ Ibid., p. 84.

¹⁵ Ibid., p. 84. Nous reviendrons sur la diversité profonde à la section II.II.B et III.II.B.

nos principes politiques de base ¹⁶.

Dans la pensée anti-colonialiste des années 50 et 60, notamment celle de Frantz Fanon ou d'Albert Memmi, les minorités doivent changer l'image qu'elles ont d'elles-mêmes en se libérant de l'emprise du dominateur. Sans comparer la situation socio-économique du Québec à celle des populations colonisées et dominées de l'époque, le besoin de reconnaissance des nations est le même. Les groupes dominants tendent à renforcer leur position hégémonique en inculquant une image d'infériorité aux groupes soumis ¹⁷.

Nous devons le respect égal à toutes les cultures et à toutes les nations. Dans le cas des peuples africains, par exemple, leur 'travail' identitaire ne fait que commencer. D'ailleurs, plusieurs collectivités nationales ne peuvent être authentiques dans de grands États où elles sont écrasées par la répression, assimilées, anéanties. De plus, lorsque les droits d'un peuple sont brimés pendant des siècles, il est difficile de concevoir le groupe dominant comme possible partenaire politique.

C'est dans le cadre d'un véritable dialogue, où aucun participant n'est forcé d'acquiescer d'emblée au point de vue de l'autre, que peut se faire un mélange des horizons. Seules de telles conditions peuvent favoriser notre compréhension du monde. Refuser l'égalité de valeur des cultures relève du préjugé ou de la mauvaise volonté ¹⁸. La présomption d'égalité de valeur d'une culture doit aller plus loin que le simple fait de l'énoncer dans une constitution, ou de le dire. On doit s'engager à comprendre l'autre, sans sombrer dans un bête relativisme. En Occident, nous avons souvent la prétention de voir les choses comme elles sont vraiment, ce qui est très ethnocentrique.

¹⁶ C. Taylor, «La politique de la reconnaissance», p. 85-86.

¹⁷ Ibid., p. 89.

¹⁸ Ibid., p. 92

«En invoquant implicitement nos critères pour juger toutes les civilisations et les cultures, les politiques de différence peuvent finir par faire la même chose de tout le monde ¹⁹.»

Taylor conclut par le souhait d'une fusion des horizons, et du mélange des traditions culturelles et nationales. Cela est de plus en plus souhaitable et possible avec nos moyens de communication ultra-rapides, bien qu'un faible pourcentage de la population mondiale ait accès à tous ces faramineux progrès techniques. Selon Taylor:

«Il doit exister une voie moyenne entre - d'un côté - la demande inauthentique et homogénéisante pour la reconnaissance d'égale valeur, et - de l'autre - l'enfermement volontaire à l'intérieur de critères ethnocentriques. Il existe d'autres cultures et nous avons à vivre de plus en plus ensemble, à la fois à l'échelle mondiale et dans le mélange de nos sociétés individuelles ²⁰.»

Il faut «être ouverts à l'étude comparative, pour déplacer nos horizons vers des mélanges nouveaux» ²¹ comme dit Taylor. Nos successeurs et nos descendants pourront alors interpréter et se pencher sur le sens de nos écrits, de nos gestes et de nos pratiques. Cela renvoie directement à l'approche méthodologique ou philosophique que prône Taylor comme méthode d'analyse en sciences sociales. (Voir section I.II)

II.II. L'évolution de la pensée de Charles Taylor dans le débat identitaire canado-québécois

A - Premier moment: Le référendum de 1980 et ses suites

La première période sur laquelle nous nous penchons est celle du Référendum de 1980 (avant,

¹⁹ C. Taylor, «La politique de la reconnaissance», p. 96.

²⁰ Ibid., p. 97.

²¹ Ibid., p. 98.

pendant et quelques années après). Avant 1970, Taylor s'était intéressé à la question nationale, mais il n'avait publié rien de très révélateur sur le sujet. Entre la philosophie et l'action politique, il n'avait pas encore pris le temps d'étudier la question à fond. Il travaillait à son Hegel, publié pour la première fois en 1975. Cet ouvrage le consacra comme l'un des principaux commentateurs du philosophe allemand, et comme l'un des plus grands philosophes contemporains. Il milite alors au NPD-Québec. Il se présente dans Mont-Royal contre Pierre Elliott Trudeau aux élections fédérales de 1965.

À partir de ses premiers questionnements sur la question nationale, peu de choses changent dans sa pensée jusqu'à la formulation par le gouvernement de Robert Bourassa des cinq conditions du défunt Accord du lac Meech quelque vingt ans plus tard, avec laquelle il semblera d'accord sur le fond. Le grand texte de la première période est sans doute «Pourquoi les nations doivent-elles se transformer en États?» publié en 1979, moins d'un an avant le premier référendum québécois. Interpellé par la rupture possible de son pays, Taylor sent l'urgence d'examiner la question identitaire Canada-Québec.

Auparavant, dans l'un de ses premiers textes sur le nationalisme québécois, Taylor soutient que l'intelligentsia est à la tête de tout mouvement nationaliste²². Serge Denis a fait remarqué avec justesse que Taylor n'analyse pas le processus de démocratisation qui secoue le Québec tout entier, toutes ses classes et ses milieux. C'est à travers ce processus que la question de la minorisation politique du fait français est soulevée, terrain évidemment très fertile au développement d'idéologies nationalistes. Cette grave lacune dans l'analyse permet à Taylor d'avancer que la majorité de la

²² C. Taylor, «Le nationalisme et l'intelligentsia politique au Québec», dans Id., Rapprocher les solitudes, p. 7.

population n'est pas nationaliste - notamment les ouvriers et la agriculteurs - et que la question nationale n'a d'importance que pour une élite dont le message trouve écho grâce à une couverture médiatique favorable ²³.

Ce texte, somme toute pauvre au niveau du contenu et au niveau des arguments, n'en souligne pas moins une vérité incontournable à l'époque. Les Canadiens français travaillent avec les Canadiens anglais, selon les mêmes règles. Mais il y a quelque chose d'aliénant et de débilitant pour leur communauté et leur culture; ils doivent s'assimiler à la culture majoritaire anglophone. Taylor voit bien qu'

«... ils se trouvent, d'une certaine façon, dans une position semblable à celle des immigrants sur un continent anglo-saxon, soit celle d'un peuple qui doit se conformer à un autre mode de vie, apprendre une nouvelle langue, et oublier sa culture afin de réussir. Or le Canadien français n'est pas et ne se voit pas dans la même situation historique que l'immigrant. Il ne veut pas perdre sa langue, il ne veut pas voir ses enfants grandir dans un autre environnement linguistique. Au contraire, il entend bien survivre et, par conséquent, il ne peut foncièrement tolérer d'être placé dans la position de l'immigrant, non seulement au Canada, qui est soi-disant son pays, mais particulièrement au Québec où il se trouve en majorité ²⁴.»

D'ailleurs, la langue et la mémoire des deux majorités - canadienne et québécoise - sont différentes. Nos histoires ont servi à nous diviser plutôt qu'à nous unir, dit Taylor. Les interprétations des grands événements habituellement aptes à souder une nation ont plutôt créé des

²³ Serge Denis, «Note critique» (traitant de Rapprocher les solitudes), Revue d'Histoire de l'Amérique Française, vol 47, # 2, automne 1993, p. 258. Denis note également que c'est dans les quartiers ouvriers et les plus pauvres de l'est de l'île de Montréal que furent élus les premiers députés péquistes, ce qui provoqua un certain étonnement dans la population anglo-québécoise qui croyait que le nationalisme québécois était un affaire d'élite.

²⁴ C. Taylor, «Le nationalisme et l'intelligentsia», p. 11.

tensions entre les Canadiens des deux souches ²⁵. Qu'on pense à la rébellion menée par Louis Riel ou aux crises de la Conscrition, pour ne nommer que ces événements. Taylor croit pourtant qu'en 1970, la majorité des Québécois francophones se considèrent toujours comme des Canadiens français ²⁶... Il ajoute également: «Pour le moment, la seule idée excitante et audacieuse est l'indépendance, et elle se trouve neutralisée en grande partie par la prudence instinctive de la majorité ²⁷.»

Comme nous l'avons vu au chapitre I, chaque personne doit s'identifier à un groupe - même restreint - jusqu'au groupe national qui, lui, se fonde essentiellement sur la langue et la culture. Taylor conçoit le nationalisme comme une forme d'identification au groupe résolument moderne, répandue parmi les gens émancipés. Selon Taylor, l'horizon de signification et de langue nous vient de la société. Et puisque l'humain est un être social, on ne peut concevoir sa condition originale comme celle d'un agent libre, capable de choix rationnel singulier. La langue maternelle devient donc l'un des principaux pôles d'identification de l'individu et de la collectivité. Il en va de l'émancipation des individus et des collectivités nationales. Taylor écrit:

«Le romantisme constitue une version plus approfondie de l'aspiration moderne à ce que j'ai appelé l'émancipation, vers la recherche de ses buts en soi, de façon autonome, et non pas dans un ordre cosmique ou hiérarchique quelconque où chacun prend place. Conséquemment, le nationalisme, le choix d'une nationalité linguistique comme pôle-paradigme de l'actualisation de soi, fait partie de cette recherche moderne de l'émancipation. Il est lié

²⁵ C. Taylor, «Un avenir pour le Canada?», dans Id., Rapprocher les Solitudes, p. 29.

²⁶ Ibid., p. 36. La plupart des historiens remarquent que, vers la fin des années soixante, les Québécois, notamment les souverainistes, se distinguent des autres Canadiens-français. Il y a évolution qualitative du langage. Malgré l'adoption de la Loi sur les langues officielles en 1969 et les autres aménagements administratifs réalisés en faveur du français, ce 'changement identitaire' existe toujours aujourd'hui. La plupart des francophones du Québec se définissent désormais comme Québécois. C'est selon nous une erreur d'appréciation de la part de Taylor.

²⁷ Ibid., p. 40.

tout naturellement à la demande d'autonomie gouvernementale

^{28.}»

La demande d'autodétermination s'applique dans le cas du Québec. S'inspirant du raisonnement qui précède, les souverainistes québécois veulent l'indépendance. Les fédéralistes croient que le Québec peut s'entendre avec le reste du Canada pour s'aménager une place qui lui convient. Selon Taylor, l'aspiration à l'autonomie gouvernementale n'est donc pas la seule voie possible pour le Québec. De toutes manières, Taylor croit que «[l]e Canada est un milieu naturel pour faire l'expérience d'une société fondée sur le dialogue ^{29.}» Pour lui, l'autonomie existe déjà largement pour la Belle Province au sein du Canada. On ne peut parler dans ce cas de domination d'un groupe sur l'autre, d'une nation sur l'autre. Taylor croit d'ailleurs que:

«Dans une démocratie de représentation à structure fédérale, il est clair que nous *avons* l'autonomie gouvernementale. C'est pourquoi nous pouvons vaquer aux affaires politiques pour décider entre nous si nous allons demander l'indépendance ou non et ce, par l'entremise du processus politique normal. Les choses ne se passent pas de cette façon dans une véritable situation coloniale ^{30.}»

Selon Taylor, l'intention des souverainistes n'est pas nécessairement de se tourner vers l'intérieur mais «... d'avoir accès au monde extérieur, ce que leur ravalement comme minorité dans un Canada fédéral les a empêchés de faire.» Taylor reconnaît par contre qu'«il est très difficile pour quiconque de maintenir un horizon de signification auquel il est possible de s'identifier, si les

²⁸ C. Taylor, «Pourquoi les nations doivent-elles se transformer en États?», p. 54. Nous soulignons.

²⁹ Id., «Un avenir pour le Canada?», p. 31. Voir infra III.II.A.

³⁰ Id., «Pourquoi les nations doivent-elles se transformer en États?», p. 59.

personnes qui l'entourent rejettent cet état de choses ou n'en tiennent pas compte ³¹.»

Nous pourrions en déduire que les nations doivent parfois se transformer en États parce que la souveraineté est la condition de l'autonomie gouvernementale républicaine. Taylor note cinq facteurs à l'appui de cette thèse. Par rapport aux questions de droit: les conditions de notre identité sont indispensables pour que nous soyons des sujets humains à part entière; le pôle essentiel d'identification est la langue; donc, la reconnaissance de notre langue est essentielle; nous avons le droit d'exiger le respect de ce qui est indispensable pour que nous soyons des sujets humains à part entière; nous avons donc le droit d'exiger des autres le respect du pôle d'identification que représente la langue ³². Selon Taylor, dans le débat identitaire Canada-Québec de l'époque (circa 1979), il y a lutte entre ultranationalistes québécois et antinationalistes canadiens ³³.

Cependant, les anglophones conçoivent la langue comme un simple moyen de communication qui ne définit pas nécessairement leur identité. Ils acceptent mal qu'il faille reconnaître une autre langue officielle dans certains États, surtout que leur langue est actuellement dominante de par le monde. Cette conception exclut donc:

«... l'octroi de droits étendus à toutes les langues des minorités. Le français est considéré par les tenants de cette thèse sur le même pied que toutes les langues parlées par les néo-Canadiens et cette assimilation en soi démontre une incompréhension totale des revendications nationalistes du Canada français et plus récemment du Québec ³⁴.»

³¹ C. Taylor, «Pourquoi les nations doivent-elles se transformer en États?», p. 60.

³² Ibid., p. 62.

³³ Ibid., p. 62.

³⁴ Ibid., p. 64.

Pour Taylor, c'est faire fi de l'histoire. La culture québécoise aurait alors la même valeur que la culture canado-ukrainienne, canado-italienne ou canado-indonésienne dans le développement de l'État canadien et la définition de ses institutions. Même les Québécois fédéralistes soutiennent que la langue et la communauté linguistique constituent une part essentielle de l'horizon qui définit l'identité ³⁵.

Puis, de manière un peu surprenante, Taylor conclut son article avec 'l'argument économique' (dont il traite pourtant assez peu dans cet article et dans l'ensemble de son oeuvre) en affirmant que: «Même si elle devait passer l'étape de l'ébauche, la souveraineté association finirait certainement mal ³⁶.» Selon lui, faire partie de la fédération canadienne donne lieu à une identification plus vaste et à une pluralité de pôles d'identification. L'autodétermination est importante, mais une unité supra-nationale avec le Canada est préférable pour le Québec.

Car selon Taylor, le Canada est fondé sur un modèle plus participatif et collectiviste qu'atomiste et individualiste. Ainsi, la Charte canadienne des droits et libertés n'aligne pas notre constitution sur le modèle américain. Taylor écrit:

«Notre attitude [collectiviste] remonte peut-être aux vieilles traditions de notre culture politique ou à la faiblesse relative et à la vulnérabilité des sociétés régionales canadiennes, mais sa conséquence est indubitable: nous respectons plus notre gouvernement que nos voisins du Sud et nous acceptons plus volontiers ses initiatives et ses mesures. Cela se vérifie aussi bien dans la construction du chemin de fer du Canadien Pacifique au XIXe siècle que dans l'instauration de l'assurance santé ou le choix de la politique

³⁵ C'est notamment le cas de l'actuel ministre fédéral des Affaires inter-gouvernementales canadiennes Stéphane Dion, qui défend la loi 101 dans le reste du pays comme étant une grande loi canadienne. Est-il besoin de rappeler que M. Dion est un fédéraliste ardent. Force est de constater que, même ceux qui croient que les intérêts du Québec sont mieux servis dans la structure fédérale tiennent mordicus à leur langue et à leur culture.

³⁶ C. Taylor, «Pourquoi les nations doivent-elles se transformer en États?», p. 67.

nationale sur l'énergie.»³⁷

Lorsque des injustices sont commises contre eux, les citoyens doivent demander réparation haut et fort, ce qui ne s'est pas toujours fait au Canada. Les francophones ont longtemps vu leurs droits bafoués avant d'exiger une réparation adéquate. Leurs revendications visent le respect de leurs droits démocratiques. Taylor remarque avec justesse:

«Malgré l'importance de certaines décisions essentielles rendues par les tribunaux dans l'histoire canadienne (...) les Canadiens ne cherchent guère à obtenir un redressement des torts qui leur sont faits. Avez-vous déjà essayé d'expliquer à un Américain pourquoi, bien que les violations du statut bilingue du Manitoba remontent à 1890, la Cour suprême n'a été saisie d'une cause à ce sujet qu'en 1979? Dans l'optique américaine, tout se passe comme s'il avait fallu près de 90 ans à la partie pour prendre les mesures qui s'imposaient. Comment cela peut-il s'expliquer dans l'optique canadienne? Nous ne le savons pas bien nous-mêmes. Pour nos voisins du Sud, il n'y a qu'une seule explication possible: nous avons l'habitude de laisser piétiner nos droits personnels sans broncher; nous n'avons pas le sentiment de notre valeur personnelle ni de nos droits. Sur ce point, les Canadiens sont vraiment en retard³⁸.»

S'il y a consensus des Canadiens sur les institutions libérales démocratiques, il n'y en a pas en ce qui a trait à l'identité nationale. Nous sommes incapables de développer une identité nationale commune. Puisque la langue française est menacée au Québec et au Canada et qu'elle est fortement minoritaire en Amérique, les Québécois s'identifient d'abord à la nation québécoise. Par ailleurs, Taylor souligne que la plupart des anglophones du Canada se reconnaissent entièrement dans la forme

³⁷ C. Taylor, «Des avenir possibles: la légitimité, l'identité et l'aliénation au Canada à la fin du XX e siècle», dans Id., Rapprocher les solitudes, p. 112.

³⁸ Ibid., note en bas de page, p. 113-114.

politique actuelle du Canada ³⁹. L'incompréhension entre les deux majorités demeure entière.

En 1980, personne ou très peu de gens n'avaient osé remettre en cause le droit des Québécois à faire sécession du reste du Canada. Aujourd'hui, avec le renvoi à la Cour suprême, mesure très populaire hors du Québec, le gouvernement fédéral tente de baliser le Québec dans ses choix, et de le forcer à rester à l'intérieur du Canada. Cependant, à l'époque du premier référendum:

«Personne au sein de la société n'a remis en cause ni le droit de la communauté à décider ni s'il convenait qu'elle décide en tant que collectivité de rester au sein de la fédération ou d'en sortir. Les dirigeants des partis fédéraux ont estimé, avec sagesse, que ce point relevait de l'autodétermination; ils ont ensuite abordé uniquement les avantages et les inconvénients de la sécession ⁴⁰.»

Selon Taylor, afin d'arriver à une forte identité de tous au Canada, il faut 're-démocratiser' le pays, lui donner des racines vraiment démocratiques et populaires. Il doit y avoir décentralisation de la fédération et transferts de pouvoirs vers les régions. (Ce thème reviendra dans l'analyse de Taylor à l'époque de Meech.)

«... laisser le pouvoir aux régions dans une fédération comme la nôtre reste un moyen très efficace de décentralisation, grâce auquel les questions importantes demeurent à la portée de collectivités plus petites dont les structures sont moins lourdes et auxquelles on s'identifie souvent davantage qu'à une nation plus grande qui va d'un océan à l'autre ⁴¹.»

Taylor prône donc la décentralisation politique, de même qu'un vrai partage des pouvoirs.

³⁹ C. Taylor, «Des avenir possibles», p. 118.

⁴⁰ Ibid., p. 120.

⁴¹ Ibid., p. 128.

Cependant, il avoue qu'en cas d'échec, il faudra adopter un mode de gouvernement plus centralisé⁴².

B. Deuxième moment: L'échec de l'Accord du lac Meech et ses conséquences

Le deuxième moment de la pensée de Taylor quant à l'évolution du débat identitaire Canada-Québec renvoie à la période menant à l'Accord du lac Meech, à son échec, et aux conséquences de ce rendez-vous manqué de l'histoire. Les souverainistes ont perdu le référendum de 1980 par un score de 40 à 60 %. Cependant, le premier ministre Trudeau avait promis des changements à l'ordre fédératif, et déclaré que les députés fédéraux québécois de son gouvernement mettaient leurs sièges en jeu. Des propositions pour une décentralisation de la fédération de même que la reconnaissance du Québec ne viendront pourtant qu'avec le gouvernement Mulroney, quelques années plus tard, en 1985. (Nous y venons plus bas.)

De 1980 à 1990, Taylor poursuit la réflexion entamée dans «Pourquoi les nations doivent-elles se transformer en États?». Dans «Les institutions et la vie nationale» (1988), la question fondamentale pour le Québec est: faire partie ou non du Canada, et si oui, comment? (To be or not to be Canadian - that is the question!) Cela n'est pas un problème pour le Canada tant et aussi longtemps que son intégrité territoriale n'est pas menacée. Par ailleurs, la question existentielle force le reste du Canada à se définir également. Exemple: le fait d'être sujet britannique n'a pas le même sens pour tous. Pour certains, il n'en a pas du tout. Ce sont plutôt les institutions politiques, les façons d'être, et une histoire commune qui unissent les Canadiens, de moins en moins la provenance ou l'appartenance.

⁴² C. Taylor, «Des avenir possibles», p. 132. Taylor semble croire que le mode de gouvernement est pratiquement interchangeable, ce qui nous apparaît relever d'une grande naïveté. D'abord, l'État canadien s'est centralisé depuis la Deuxième guerre mondiale. Ottawa s'est alors arrogé la plupart des leviers de taxation et d'imposition, et il intervient tant et plus dans les champs de compétence provinciaux grâce à son pouvoir de dépenser. De plus, il faudrait en déduire que le mode de gouvernement est facilement révoqué - voire interchangeable - alors qu'en réalité, lorsqu'une dynamique sociale, politique et économique évolue dans une direction pendant des décennies, elle prend du temps à changer.

Pour certains, l'État n'est qu'une institution-service. Certes, l'État rend des services à sa population, mais il requiert une certaine adhésion du citoyen, un minimum d'engagement ⁴³.

Taylor ne conçoit pas le nationalisme québécois comme étant barbare ou belliqueux, mais bien comme une façon originale de vivre, d'être, de penser, d'organiser la société. D'autre part, l'État libéral soi-disant 'neutre' est proposé comme modèle parce qu'il est sans préférence pour quelque religion, groupe ethno-linguistique que ce soit. Taylor souligne la nécessité d'une dimension identificatrice minimale à l'État démocratique. Cette identification est habituellement le produit d'une histoire commune, celle d'une majorité ethno-linguistique particulière. Ainsi:

«... la neutralité comme idéal ne semble guère plus réaliste qu'elle ne l'était comme description (...). Il est difficile de concevoir un État démocratique qui soit réellement dépourvu de toute dimension identificatrice. Il est clair, au moins chez nous, qu'on ne saurait concevoir un État québécois qui n'aurait pas la vocation de défendre ou de promouvoir la langue et la culture françaises, quelle que soit la diversité de notre population ⁴⁴.»

Une société ne peut être neutre, et son gouvernement purement instrumental. Le problème, c'est qu'il faut concilier les besoins d'identification des divers groupes d'une société de plus en plus plurielle avec ceux de la nation d'origine ethnique. Dans le cas du Québec, l'Église a longtemps joué les deux rôles d'identification et de service dans les domaines de l'éducation et de la santé jusqu'à la Révolution tranquille. Il y avait parfois même osmose entre l'Église et les institutions à cause du sentiment national ⁴⁵.

⁴³ C. Taylor, «Des avenir possibles», p. 112.

⁴⁴ Id., «Les institutions et la vie nationale», p. 143.

⁴⁵ Ibid., p. 143.

Selon Taylor, les différends politiques marquent les questions identitaires au Québec. Auparavant, la nation canadienne-française était catholique et se définissait par son objectif national commun. L'auto-définition renvoyait à l'unanimité. Mais des tensions apparaissent entre les croyants et les non-croyants chez les francophones. La belle unanimité disparaît et la Révolution tranquille balaie les réponses toutes faites, notamment celles de l'Église. Le Québec entre de plain-pied dans la modernité.

Aujourd'hui, en l'an 2000, nous ne pouvons parler d'homogénéité identitaire. De toute manière, l'histoire nous démontre l'inverse: les langues et les cultures sont presque toujours le produit d'un métissage d'influences. Elles changent et évoluent au contact des autres langues et des autres cultures selon le contexte dans lequel elles se trouvent. L'identité nationale n'est plus acquise. Tous les citoyens ne se reconnaissent pas *a priori* dans la nation, puisqu'on y partage de moins en moins une langue et une culture communes. L'identité et ses fins doivent se définir, se négocier, à partir de perspectives parfois difficilement conciliables⁴⁶ et s'articuler dans un régime d'appartenance républicaine qui n'est plus enraciné dans une identité ethnique. De plus, comme l'avait souligné l'éminent sociologue américain Everett C. Hughes, l'identité se forme d'abord et avant tout dans les rapports entre groupes culturels et nations, et non pas isolément⁴⁷.

Bref, selon Taylor, on ne peut plus trouver réconfort dans des narrations définitives sur l'identité nationale. Une pluralité d'options doit être disponible pour que soient respectées les conditions élémentaires de l'exercice de la démocratie. La liberté, l'égalité doivent être respectées.

⁴⁶ C. Taylor, «Les institutions dans la vie nationale», p. 146.

⁴⁷ À titre d'exemple, les rapports de la classe dominante anglophone du Québec jusqu'à la révolution tranquille ont sans doute contribué à façonner des traits du nationalisme québécois et de l'identité québécoise de jadis, entre autres la mentalité de repli sur soi sur fond de Conquête. La façon d'être d'un groupe national influencera le comportement de l'autre.

À ce titre, Taylor reproche au P.Q. (imprudemment, selon nous) de tendre à l'ethnicisme dans sa définition de l'identité. (Nous verrons que cette idée demeure après le Référendum de 1995). Taylor laisse planer le doute sur le caractère un peu étroit du nationalisme dans l'optique péquiste:

«Comme toute institution québécoise contemporaine, le P.Q. se trouve le lieu de rencontre de plusieurs tendances. Il y avait pourtant quelque chose d'inquiétant, qui flairait un peu les rassemblements d'antan, dans le choix de ce nom: le parti *québécois*⁴⁸.»

Les 'vrais' Québécois ne sont pas seulement les péquistes ou nationalistes francophones, d'origine blanche et catholique. Bref, «le domaine politique doit demeurer le lieu d'un important travail d'autodéfinition⁴⁹.»

Au milieu des années 80, le climat politique redevient propice à la réconciliation nationale. En 1984, les péquistes mettent l'option souverainiste en veilleuse, à commencer par leur chef et fondateur René Lévesque. Lévesque accepte de courir le 'beau risque' du fédéralisme canadien. Ce virage controversé conduit à des tiraillements sein du parti. Le cabinet éclate. Plusieurs ministres influents, dont Jacques Parizeau, ne peuvent accepter ce qu'ils considèrent comme une reddition. Ces derniers quittent la vie politique.

Les négociations s'entament avec le gouvernement conservateur de Brian Mulroney. Puis en 1985, Lévesque quitte lui aussi la politique, et l'administration péquiste est remplacée par celle des Libéraux de Robert Bourassa. Dès son arrivée au pouvoir, en 1985, le gouvernement Bourassa

⁴⁸ C. Taylor, «Les institutions dans la vie nationale», p. 147. L'association très étroite que fait Taylor entre l'option souverainiste, le Parti québécois et une vision étroite et ethniciste de la nation fausse l'analyse selon nous. C'est aussi négliger -voire même nier - le développement démocratique qui s'est opéré au Québec, notamment depuis la Révolution tranquille. Taylor ne spécifie pas non plus de quels 'rassemblements d'antan' il s'agit.

⁴⁹ Ibid., p. 149.

poursuit les négociations entamées sous le gouvernement précédent dans l'espoir de réintégrer le giron constitutionnel 'dans l'honneur et l'enthousiasme'⁵⁰. Le Québec énonce ses cinq conditions minimales: la reconnaissance explicite du Québec comme société distincte; la garantie de pouvoirs accrus en matière d'immigration; la limitation du pouvoir fédéral de dépenser; la reconnaissance au Québec d'un droit de veto sur les modifications constitutionnelles le touchant; la participation du Québec à la nomination des juges en provenance du Québec siégeant à la Cour suprême du Canada⁵¹. Ce sont donc essentiellement ces conditions qui se retrouveront dans l'Accord signé par les représentants des 11 gouvernements fédéral et provinciaux en 1987. Cependant, toute modification constitutionnelle ne peut être enchâssée qu'après un délai de trois ans selon la formule de modification constitutionnelle. Il faudra donc attendre à l'été de 1990 pour que l'Accord soit officiellement enchâssé dans la Constitution.

Dans les mois qui suivent l'accord, la gronde et la grogne se font sentir puis entendre. Plusieurs des administrations provinciales changent. Et certains nouveaux chefs de gouvernements n'aiment pas la proposition de modification constitutionnelle. Le Nouveau-Brunswick émet les premiers doutes, suivi du Manitoba, puis de Terre-Neuve. C'est d'abord la clause de société distincte qui pose problème. Premièrement, on craint l'étendue de sa portée. De plus, les critiques y voient un traitement de faveur injustifié pour le Québec, contraire à la belle neutralité du libéralisme procédural de la Charte. Une majorité de Canadiens veulent un gouvernement central fort, ce que la limitation du pouvoir fédéral de dépenser viendrait changer. L'accord est donc indigeste pour

⁵⁰ Gouvernement du Québec, Le statut politique et constitutionnel du Québec. Historique et évolution, Ministère du Conseil exécutif - Secrétariat aux affaires intergouvernementales canadiennes, Québec, 1999, p. 32. L'expression est celle du premier ministre Mulroney.

⁵¹ Ibid., p. 27.

l'ensemble du pays. Au Québec, le Parti québécois est contre, de même que les intellectuels souverainistes. Selon eux, l'Accord ne répond pas aux attentes du Québec.

Face à un échec imminent, le premier ministre Brian Mulroney convoque ses homologues provinciaux afin de sauver cet accord historique. Après de longues semaines de tractations et d'incertitude, les 10 gouvernements provinciaux signent à nouveau l'accord au début du mois de juin 1990. Sa substance a été légèrement modifiée. Selon la Constitution de 1982, l'unanimité est requise afin de modifier le contenu de la Constitution. Cependant, une fois tout le monde rentré chez soi, on se rend vite compte que, des trois gouvernements dissidents, seul le gouvernement du Nouveau-Brunswick avait l'intention de respecter sa signature. Les gouvernements du Manitoba et de Terre-Neuve ne sont plus sûrs de pouvoir entériner l'accord à temps, les modifications constitutionnelles devant faire l'objet d'une révision par leurs législatures respectives. L'accord meurt de sa belle mort, le 21 juin 1990. Le député autochtone du Manitoba Elijah Harper bloque les travaux à la Chambre, jugeant, avec raison, que son peuple n'avait pas été consulté dans le processus de négociations.

Pour Taylor, le rejet de Meech est un affront sérieux aux Québécois. Les liens sont irrémédiablement rompus. C'est du moins la perception qu'auront également une majorité de Québécois au lendemain de l'échec. Selon Taylor, il faut alors reconstruire le pays, et vite, avant qu'il ne soit trop tard (c'est-à-dire avant que la souveraineté ne devienne inévitable). Taylor se met donc au travail, en commençant par une 'autopsie' de l'accord.

Le Québec peut assurer son avenir en tant que société distincte en maintenant son intégration au sein du Canada, mais pas n'importe quelle intégration. Par ailleurs, il faut comprendre que la constitution canadienne actuelle est défunte au Québec depuis la mort de Meech. Taylor souhaite un

nouveau contrat entre le Québec et le Canada. Selon lui, l'échec de Meech nous invite à repenser nos structures politiques et constitutionnelles.

Dans «Les enjeux de la réforme constitutionnelle» (1990) Taylor présente ce qui constitue les quatre exigences du Québec comme société distincte:

«a) Le Québec est une société distincte, l'expression politique d'une nation, dont la grande majorité vit à l'intérieur de ses frontières.

b) Le Québec est le foyer principal de cette nation, dont des branches se sont établies ailleurs en Amérique du Nord, et principalement au Canada.

c) Le Québec doit s'ouvrir économiquement, comme toute société qui aspire à la prospérité en cette fin de millénaire.

d) Cette ouverture économique ne doit pas cependant se faire au prix d'une hégémonie politique extérieure: or un danger de cette sorte existe du seul fait que nous partageons le continent avec une superpuissance. Le Québec a donc intérêt à s'associer politiquement avec les autres régions de l'actuel Canada, afin de maintenir un certain équilibre dans les rapports politiques en Amérique du Nord, et pour jouir d'un certain poids politique sur la scène mondiale ⁵².»

Pour lui, il est clair que le Québec tire avantage de son lien avec le Canada actuel, notamment en ce qui a trait à l'économie. Paradoxalement, un Québec qui déclarerait l'indépendance unilatéralement se couperait ainsi du reste du monde, et même de ses partenaires francophones ⁵³.»

D'ailleurs, dans ce texte - le premier qu'il publie suite à l'échec de Meech et présenté à la Commission sur l'avenir politique du Québec ou Commission Bélanger-Campeau - Taylor se demande ce qui est arrivé au dualisme et au biculturalisme, dont on avait tant parlé dans les années soixante. Pour André Laurendeau (et la Commission Laurendeau-Dunton sur le Bilinguisme et le

⁵² C. Taylor, «Les enjeux de la réforme constitutionnelle», dans Id., Rapprocher les solitudes, p. 162.

⁵³ Ibid., p. 163. Taylor n'appuie pas cette affirmation. On doit en déduire que le Québec se couperait du reste du monde francophone parce que le Canada lui donne accès à une gamme plus vaste de pôles d'identification.

biculturalisme de 1968), le bilinguisme fédéral devait aussi apporter des pouvoirs accrus au Québec⁵⁴. Le Québec ne devait pas être une province quelconque dans une fédération où les dix provinces seraient équivalentes. Malheureusement, le biculturalisme est disparu du discours politique et de la conception du pays. Dès 1971, le gouvernement Trudeau adopte la politique de multiculturalisme, dans le but avoué de discréditer le nationalisme québécois, et l'idée même d'un pays à plus d'une nation. Lorsque la Commission Laurendeau Dunton remet son rapport préliminaire, elle est critiquée tant par Trudeau que ses collègues fédéralistes, dont ceux de la revue Cité Libre⁵⁵. La définition bilingue et biculturelle du pays jusqu'ici admise est mise au rancart.

Malgré le rejet de Meech, Taylor croit que le Québec a intérêt à rester à l'intérieur du Canada, surtout pour des raisons économiques. Pourtant, il reconnaît volontiers que la souveraineté est possible et même fort probable. D'ailleurs, le Québec ressemble beaucoup plus aux petits pays européens qu'à ses voisins anglo-saxons, tant au niveau socio-politique qu'au niveau économique. Le Québec ne se lancera pas tête première sur la voie de l'autonomie, mais au lendemain de l'échec de Meech, l'option que représente la souveraineté doit être prise au sérieux⁵⁶.

Selon Taylor, des changements plus importants que Meech pourraient être acceptés. Mais pour construire un Canada asymétrique, il faut se défaire du concept de l'égalité des provinces. Taylor souhaite une refonte du Canada. Par contre, il ne faut pas rompre si l'on veut négocier. À

⁵⁴ C. Taylor, «Les enjeux de la réforme constitutionnelle», p. 163.

⁵⁵ Kenneth McRoberts, «Les perceptions canadiennes-anglaises du Québec» dans Alain G. Gagnon, Québec: État et société, Montréal, Québec-Amérique, 1994, p. 115. McRoberts souligne aussi que le but avoué de la politique officielle sur le bilinguisme n'était ni de rendre le pays bilingue *ad mari usque ad mare*, ni de reconnaître la nation canadienne-française ou québécoise, mais bien «d'atteindre une représentation proportionnelle des francophones (25 % de la population canadienne) au sein de la fonction publique.» Ibid., p. 114.

⁵⁶ C. Taylor, «Les enjeux de la réforme constitutionnelle», p. 166.

ce titre, il écrit:

«Certains Québécois semblent pencher vers des solutions extrêmes, et se disent en faveur de gestes irréversibles et unilatéraux afin de faire comprendre à l'interlocuteur le sérieux de l'affaire. Mais encore là, il ne faudrait pas confondre nos objectifs avec des questions de tactique.

Autrement dit, on ne saurait définir notre destination en fonction des difficultés de l'itinéraire ⁵⁷.

Durant la période suivant l'échec de Meech, Taylor prône toujours une redistribution de pouvoirs dans un système décentralisé. Il y a, selon lui, évolution vers la décentralisation, et ce, malgré la défaite de Meech. Il faut redonner des pouvoirs et responsabilités aux provinces et aux régions et éviter les dédoublements de compétence.

Taylor reconnaît toutefois que la forme de ce nouveau Canada est incertaine.

«Une fédération unissant qui? Qui seraient le ou les partenaires du Québec? Malheureusement, il est impossible de le préciser pour l'instant. Au surplus, ce n'est pas à nous de le décider. C'est le Canada anglais lui-même, une fois qu'il aura compris et accepté que le pays est à refaire de fond en comble, qui déterminera son identité et ses propres articulations internes ⁵⁸.»

Taylor somme ses compatriotes canadiens-anglais de bouger sur la question du Québec. Il faut que le Canada anglais reconnaisse que le Québec veut du changement, et qu'il veut être reconnu. Cependant, Taylor n'est pas clair sur les pouvoirs qui devraient accompagner cette reconnaissance.

Selon lui, trois avenues se présentent à nous dans la redéfinition du pays: celle d'une superfédération à deux; celle d'un Canada des régions plus le Québec; celle du Canada actuel à 9

⁵⁷ C. Taylor, «Les enjeux de la réforme constitutionnelle», p. 167.

⁵⁸ Ibid., p. 170.

provinces sans le Québec ⁵⁹. Selon Taylor, nous glissons irrémédiablement vers un fédéralisme asymétrique. Un des objectifs de l'Accord du lac Meech et de sa clause de retrait était d'offrir au Québec la possibilité de se retirer des programmes conjoints dans les champs de juridiction provinciale dont il voulait se retirer, tout en respectant le droit des autres gouvernements provinciaux de le faire. Le Canada anglais aurait pu opter pour la centralisation plutôt que la décentralisation ⁶⁰.

Mais Taylor se demande si le Québec ne jouit pas déjà d'un statut particulier dans les faits sous le régime actuel? N'a-t-il pas son propre régime d'imposition sur le revenu, son propre régime de retraite, et certaines compétences dans le domaine de l'immigration ⁶¹. D'ailleurs, selon lui, les Canadiens n'étaient pas contre un statut particulier pour le Québec: «... Les résistances ne se situaient pas du tout au niveau pratique, à propos d'inconvénients concrets.» La société distincte avait des appuis considérables au Canada anglais ⁶².

Ainsi, pour Taylor, la meilleure solution consisterait en un Canada des Régions (Ontario, Québec, l'Ouest, les Maritimes) réunis dans un fédéralisme asymétrique. Il écrit à ce sujet:

«... le meilleur scénario pour nous est peut-être (b), [celui] où le Canada se cristallise en trois ou quatre régions. (Il est aussi supérieur au scénario (a) pour une autre raison: l'histoire montre que les fédérations à deux membres sont généralement instables.) Mais il ne faut pas non plus se laisser fourvoyer par les théoriciens - qu'ils soient indépendantistes québécois ou partisans du "One Canada" - qui voudraient nous faire accroire que l'asymétrie elle-même pose des problèmes insurmontables. L'expérience même du Canada démontre

⁵⁹ C. Taylor, «Les enjeux de la réforme constitutionnelle», p. 170.

⁶⁰ Il nous semble que Taylor surestime le caractère décentralisateur de Meech. Le retrait supposait, pour être compensé, l'adoption de mesures équivalentes.

⁶¹ C. Taylor, «Les enjeux de la réforme constitutionnelle», p. 171.

⁶² Ibid., p. 172.

le contraire ⁶³.»

Bien sûr, il faudrait également protéger les minorités dans le nouvel arrangement constitutionnel. Concrètement, cela voudrait dire que les minorités des deux langues officielles et prééminentes du Canada devraient avoir un statut spécial, tant les anglophones du Québec que les francophones hors-Québec. Les liens du Québec avec les francophones du Canada le demandent. De plus, une position mesquine envers les minorités ne ferait qu'envenimer les relations. Aussi, la minorité anglophone constitue une composante historique de la société québécoise, qu'il faut respecter et préserver ⁶⁴.

Outre l'amélioration du sort des minorités linguistiques et la précision des pouvoirs du Québec face à la langue, on ne peut négliger la vie économique. Ce type de 'confédération des régions' assure la prospérité des deux entités selon Taylor, car l'espace canadien demeurerait intact. Le fédéral pourrait mobiliser plus efficacement les ressources, et favoriser la recherche et la concentration de capitaux. En ce qui a trait à l'identité québécoise, deux exigences s'imposent à toute nouvelle structure constitutionnelle: une reconnaissance explicite de sa spécificité et l'attribution de pouvoirs nécessaires afin de défendre et de promouvoir cette spécificité.

Selon Taylor, un Canada asymétrique des régions pourrait satisfaire à toutes ces exigences. Il vaut mieux chercher les réponses dans un 'fédéralisme alternatif' que dans une 'alternative au fédéralisme' ⁶⁵. Alors, pourquoi le Québec quitterait-il la structure fédérale? Les discours radicaux

⁶³ C. Taylor, «Les enjeux de la réforme constitutionnelle», p. 173.

⁶⁴ Ibid., p. 174.

⁶⁵ Ibid., p. 175.

doivent être évités puisqu'ils attisent le feu, notamment celui des nationalistes québécois:

«... certains veulent convaincre le Canada anglais de leurs revendications et l'amener à négocier, en prenant des positions extrêmes. Certains ont même dit que l'unique façon de le faire discuter sérieusement serait de nous déclarer souverains d'abord, et de négocier ensuite ⁶⁶.»

Il faut donc entamer le processus de négociation avec fermeté mais pas avec fermeture, à condition, bien sûr, que toutes les parties impliquées soient de bonne foi, quelle que soit l'issue du prochain référendum ou des négociations devant mener à un Canada 'redessiné'.

Dans son texte «Convergences et divergences entre le Québec et le Canada» (1991), Taylor revient sur cette conception d'un Canada uni mais asymétrique. Il recense les similarités et les différences entre les sociétés québécoises et canadienne. Selon lui, nous vivons dans une société moins violente que les États-Unis, rarement aux prises avec des conflits raciaux. Notre devise est «Paix, ordre et bon gouvernement». Notre société est davantage orientée vers l'aspect collectif que ne le sont les États-Unis. Nous devons rester ensemble afin de préserver cette culture politique en Amérique du Nord, cet ordre public et cette disposition collective. Nous apprécions et prônons l'aide mutuelle entre régions. L'Ouest veut un partage des pouvoirs, le sénat élu, efficace, et de représentation égale. Ses velléités doivent être entendues. Il en va de même pour les Maritimes qui veulent une meilleure redistribution économique. Le Canada est une mosaïque culturelle, d'où la politique officielle du multiculturalisme (bien que la politique du multiculturalisme ait été adoptée contre le biculturalisme.) La Charte des droits définit l'identité politique canadienne, en plus de servir à réclamer des droits additionnels, et à défendre ses droits. Il faut un pays pour défendre et

⁶⁶ C. Taylor, «Les enjeux de la réforme constitutionnelle», p. 176.

promouvoir la nation. C'est ce que veut le Québec⁶⁷. Taylor conclut toutefois que les deux sociétés partagent plusieurs des mêmes valeurs. Une solution est donc possible dans le cadre fédératif canadien, moyennant quelques changements.

Certes, les éléments constitutifs de la nation canadienne-française ne se retrouvent pas seulement au Québec, mais c'est là qu'ils y sont en majorité (même après Meech, Taylor parle de nation 'canadienne-française', notion qui renvoie à tous les francophones du pays, y compris les Québécois). Le Canada doit être attrayant, il doit contribuer à la survie et à l'épanouissement de la nation canadienne-française et québécoise. La notion du pacte entre deux peuples fondateurs doit être respectée.

D'autre part, Taylor croit que le Québec feint ne pas vouloir la reconnaissance du reste du pays, bien qu'il ait besoin de cette reconnaissance⁶⁸. De ces rapports parfois houleux entre les deux communautés, il écrit:

«... au cours du débat du lac Meech (...) chaque société y a deviné quelque chose de vrai à propos de l'autre - et n'a pas aimé ce qu'elle a vu. Le CHQ a senti que la clause de la "société distincte" rendait légitimes les objectifs collectifs. Le Québec a vu que la démarche pour donner préséance à la Charte imposait une forme de société libérale étrangère à laquelle le Québec ne pourrait jamais se conformer sans renoncer à son identité. Dans ce contexte, les protestations des "patriotes" de la Charte disant qu'ils n'étaient pas "contre le Québec" sonnaient faux⁶⁹.»

Le Canada est de plus en plus diversifié. Faut-il alors accommoder tout le monde, toutes les

⁶⁷ C. Taylor, «Convergences et divergences à propos des valeurs entre le Québec et le Canada», dans Id., Rapprocher les solitudes, p. 185-189.

⁶⁸ Ibid., p. 197.

⁶⁹ Ibid., p. 207.

conceptions du bien qui existent dans la société? Les tenants de la Charte soutiennent que non. D'où le fait que le libéralisme procédural apparaisse comme le seul terrain d'entente incontestable.

Mais pour Taylor, il n'y a pas qu'une façon d'être libéral et les libéraux procéduraux doivent le reconnaître. Si les libéraux procéduraux ne démordent pas de leurs principes et n'admettent pas d'autres façons d'être Canadien, le pays est voué à l'échec ⁷⁰. Si le Canada veut survivre, il devra évoluer vers un niveau de diversité profonde, qui va au-delà des simples droits individuels et de la mosaïque culturelle. Les Québécois et la plupart des FHQ veulent la reconnaissance de leur particularité au Canada. Taylor propose sa recette ici:

«Pour bâtir un pays ouvert à tous, le Canada devrait permettre l'existence de la diversité du deuxième degré ou "profonde" au sein de laquelle une pluralité de modes d'appartenance serait alors reconnue et acceptée. Un Torontois d'origine italienne par exemple, ou encore un citoyen d'Edmonton d'origine ukrainienne, pourraient bien se sentir Canadiens à titre de titulaires de droits individuels dans une mosaïque culturelle. Leur appartenance ne passerait pas par une autre communauté, bien que l'identité ethnique puisse être importante pour eux de diverses façons. Toutefois, ces personnes pourraient accepter qu'un Québécois, un Cri ou un Déné puissent concevoir leur appartenance autrement que ceux qui se perçoivent Canadiens tout en étant membres de leur communauté culturelle. Réciproquement, le Québécois, le Cri ou le Déné pourraient reconnaître la légitimité parfaite de l'identité selon le modèle de la 'mosaïque' ⁷¹.»

Outre les types d'appartenance politique décrites ci-haut, Taylor s'interroge sur les fondements de l'État canadien, pays à forte majorité anglophone. Dans «Des obstacles sur la route du Canada» (1992), il pose la question ainsi: le simple fait d'être majoritaire entraîne-t-il nécessairement un traitement inégal des autres? On comprend bien qu'il cherche à voir surtout si le

⁷⁰ C. Taylor, «Convergences et divergences», p. 208.

⁷¹ Ibid., p. 213.

Canada anglais a été injuste envers le Québec. Pour Taylor, à partir du moment où tous participent à égalité à la prise de décision, que tous sont écoutés, on peut parler d'égalité politique, et ce, même si la décision de la majorité ne nous plaît pas. Auparavant, la relative homogénéité ethno-linguistique des populations nous évitait ces interrogations sur le traitement égal des groupes minoritaires. De nos jours, nous ne pouvons mettre de côté ces considérations.

«Ainsi, lorsqu'un peuple est composé de deux groupes distincts, la minorité peut se demander si la majorité est vraiment à l'écoute. Peut-être prend-elle ses décisions, même inconsciemment, exclusivement en fonction de ce qui plaît à son groupe, ou de ce qui répond à ses intérêts et à ses aspirations, sans tenir compte des considérations qui importent à la minorité et sans être influencée par celle-ci. Dans ce cas, la minorité n'obtient pas une attention équitable. Elle est exclue. Le principe fondamental de la démocratie libérale n'est alors pas respectée. En toute logique, la minorité doit exiger réparation et, si elle ne l'obtient pas, lutter pour obtenir la séparation et former son propre pays souverain, où chacun a le sentiment d'appartenir à une société autonome à participation égale ⁷².»

Le nationalisme québécois n'est pas une aberration de l'esprit ni le reflet d'un manque de maturité historico-social. Tous les États occidentaux se sont développés à partir de sociétés relativement homogènes à partir du XIXe siècle. Et ce que les Québécois recherchent, c'est surtout le respect de leurs droits démocratiques.

Selon Taylor, on peut hésiter à demander la reconnaissance dans un contexte politique particulier par fierté ou par orgueil. Mais si notre demande porte sur la cessation d'une injustice, nous n'exigeons que la réparation des torts qui nous ont été causés ⁷³. Pour plusieurs Québécois, l'Accord du lac Meech devait régler la non-reconnaissance de 1982, et le 'coup de force' du

⁷² C. Taylor, «Des obstacles sur la route du Canada», p. 219.

⁷³ Ibid., p. 223.

gouvernement Trudeau. C'est pourquoi plusieurs personnes ont perçu le rejet de Meech comme une insulte personnelle et collective à la fois, et ont manifesté dans les rues lors de la fête nationale du 24 juin 1990. Il y a sans doute d'autres difficultés au pays, mais le problème de la reconnaissance est fondamental ⁷⁴.

Par contre, Taylor reproche aux souverainistes une certaine étroitesse d'esprit: «Certains cercles intellectuels éprouvent un sentiment de fierté à ignorer tout de la vie culturelle de Toronto ou de Vancouver (**prétend-il!**) tout en exprimant un vif intérêt pour ce qui se passe à Varsovie ou à Bogota ⁷⁵.» D'abord, rien de cela n'est clairement établi. Ensuite, si tel était le cas, il faudrait chercher à comprendre pourquoi les deux communautés demeurent étrangères l'une à l'autre. Taylor veut-il laisser entendre que la nation québécoise est seule responsable de l'incompréhension entre les deux majorités?

Pourtant, dans l'ensemble de son oeuvre, Taylor avance que le Québec se voit et se conçoit comme une société tolérante et ouverte, aspirant à la survie et à l'épanouissement par sa spécificité. Sa position par rapport au Québec est nuancée. Certains ont démissionné, ils ont arrêté de chercher des réponses dans le cadre actuel. Taylor préférerait une solution à l'intérieur du cadre fédératif canadien, mais il reconnaît que les deux sociétés - québécoise et canadienne - pourraient très bien demeurer toutes deux ouvertes et démocratiques, séparément, chacune de son côté.

Pour Taylor, ce qui était nouveau avec le concept de «société distincte», par opposition à d'anciennes formules reliées au concept des «deux nations», c'est qu'elle aurait permis à un groupe de respirer sans imposer son modèle à l'autre. Le Canada asymétrique de Taylor comprendrait deux

⁷⁴ C. Taylor, «Des obstacles sur la route du Canada», p. 226.

⁷⁵ Ibid., p. 227. Nous soulignons que c'est ce que prétend Taylor.

sociétés, chacune avec sa langue majoritaire. Ni l'une ni l'autre ne serait fermée ou uniforme. Les deux seraient pluri-ethniques, elles abriteraient toutes deux d'importantes minorités de l'autre langue officielle de même que des communautés autochtones jouissant de divers degrés d'autonomie sur leur territoire ⁷⁶.

Cependant, Taylor semble toujours éprouver un malaise face à l'homogénéité culturelle et linguistique du Québec.

«Questions are being posed in both the major cultures about the pace and even goals of integration, or assimilation of immigrants into the larger anglophone or francophone society. This is particularly troubling in Quebec which has much less of a historic experience of assimilating immigrants and a much higher proportion of whose francophone population is *pure laine* ⁷⁷.»

Il est vrai qu'une très grande majorité de la population québécoise est de souche française, blanche et catholique. Il est également vrai que le Québec a moins d'expérience dans l'intégration des nouveaux arrivants. Cependant, Taylor n'est pas très clair sur ce qui le trouble autant par rapport à l'intégration ou l'assimilation des immigrants.

Les Québécois demeurent attachés au Canada à plusieurs niveaux. Leurs ancêtres ont contribué à construire le Canada actuel. Il existe plusieurs exemples de coopération entre les deux peuples fondateurs (aujourd'hui les deux 'majorités', pour ne froisser personne): la lutte des Patriotes du Bas et du Haut-Canada en 1837-38, la collaboration Lafontaine-Baldwin de 1848 et l'obtention du gouvernement responsable, etc.

Pour Taylor, la vive réaction des Québécois au rejet de Meech a prouvé qu'ils voulaient être

⁷⁶ C. Taylor, «Des obstacles sur la route du Canada», p. 233.

⁷⁷ Id., «Can Canada Survive the Charter?», Alberta Law Review, 30, 2, 1992, p. 431.

reconnus par le reste du pays. La clause de société distincte était assez timide et ne conférait pas directement de pouvoirs additionnels. Cependant, son caractère symbolique revêtait une grande importance. Le Canada aurait alors cessé d'être un simple mariage de raison pour les Québécois, un genre d'union qui n'engage pas le coeur ni ne reflète la dignité du groupe. Taylor est conscient du fait que le rejet de Meech - conditions minimales du Québec, est-il besoin de le rappeler - a peut-être mis fin à l'espoir de refaire le pays et a plutôt durci les positions de chacun. Après Meech, les différences entre le libéralisme procédural de la Charte et le libéralisme plus 'collectiviste' du Québec nous envoient dans des directions opposées. Les terrains d'entente rétrécissent à vue d'oeil ⁷⁸. Taylor continue toutefois de croire que le Canada est une fédération assez flexible pour le Québec, comme pour les autres provinces⁷⁹.

Par ailleurs, les dispositions en faveur du bilinguisme institutionnel sont justifiées d'un point de vue individuel. Mais une fois que les services gouvernementaux sont en place et qu'on a accès à des emplois de manière équitable dans la fonction publique, il faut également s'assurer qu'il y aura d'autres générations de francophones au Québec, et au Canada. C'est pourquoi la langue demeure un enjeu crucial au Québec, d'où l'importance de la législation linguistique.

Taylor explique ainsi les objectifs du Québec en tant que collectivité vis-à-vis la Charte de 1982. Pour certains, le seul fait d'adopter des objectifs collectifs au nom d'une certaine entité politique, d'un groupe spécifique est discriminatoire. Le CHQ voulait l'assurance que la Charte ait préséance sur la clause de société distincte. Pourtant, malgré l'accent qui est mis sur la langue, le

⁷⁸ C. Taylor, «Can Canada Survive the Charter?», p. 438.

⁷⁹ Id., «Le pluralisme et le dualisme», dans Alain G. Gagnon, Québec: État et société, Montréal, Québec-Amérique, 1994, p. 68.

Québec est une société libérale. Dans «Le pluralisme et le dualisme» (1994), Taylor écrit:

«En premier lieu, les objectifs collectifs peuvent exiger des restrictions relatives à la conduite des personnes, restrictions qui pourraient violer leurs droits. Pour beaucoup de Canadiens non francophones, au Québec et hors du Québec, ce résultat tant appréhendé s'était déjà concrétisé avec la législation linguistique du Québec. Par exemple, la loi 101 régit le type d'école dans laquelle les parents doivent envoyer leurs enfants et, dans l'exemple le plus connu, elle prohibe certains types d'affichage commercial. La Cour suprême a jugé cette disposition contraire à la Déclaration des droits du Québec de même qu'à la Charte, et elle a été remise en vigueur parce qu'on a invoqué la clause dérogatoire (article 33 de la Loi constitutionnelle, 1982) ⁸⁰.»

Ainsi, afin de préserver sa langue et sa culture, le Québec a dû se soustraire aux dispositions de la Constitution en utilisant la clause non-obstant. Un tel geste est perçu au Canada anglais comme étant anti-démocratique puisqu'on brime la liberté d'expression des anglophones quant à l'affichage.

En dernière analyse durant cette période trouble 'post-Meech', Taylor invita les anglophones du Canada à reconnaître qu'il existe plusieurs modèles de libéralisme et que les Québécois veulent vivre sous un modèle autre que le libéralisme procédural de la Charte. Il avertit ses compatriotes:

«Une partie du pays tente de le garder uni autour d'un modèle de libéralisme que l'autre ne peut accepter. (...) Les libéraux procéduraux du Canada anglais n'ont qu'à reconnaître (...) qu'il existe d'autres modèles possibles de société libérale, puisque leurs compatriotes francophones veulent vivre selon une de ces solutions de rechange ⁸¹.»

Pour Taylor, on doit être en mesure d'adhérer au Canada à partir de modèles différents du libéralisme. Nous devons donc accepter d'être en désaccord sur ce point afin de coexister, sans quoi

⁸⁰ C. Taylor, «Le pluralisme et le dualisme», p. 74.

⁸¹ Ibid., p. 78.

il faudrait vivre séparément. C'est ce que croient les souverainistes. Leur thèse n'est pas si évidente selon Taylor. Elle ne s'imposerait que dans le cas où les libéraux procéduraux ne démordraient pas de leur définition du libéralisme et du pays. Taylor constate qu' :

«Une rigidité de ce genre est apparue au cours du débat du lac Meech. Si c'est là le dernier mot du CHQ, alors certes les indépendantistes ont raison et il n'y a pas d'autre solution que la souveraineté association ⁸².»

Afin de régler son problème constitutionnel, le Canada devra donc faire preuve d'une plus grande souplesse. Face à la possibilité d'un échec dans la résolution du contentieux Canada-Québec, il faudra beaucoup de créativité et de bonne volonté, en évitant le mépris et la méfiance mutuelles. Mais Taylor est catégorique sur un point. Il faut du changement. Nous ne pouvons plus nous permettre d'aborder le problème de la même façon.

«... la tâche sera totalement impossible si nous continuons à décrire le problème dans le vocabulaire trompeur et souvent démagogique de l'égalité par rapport à l'inégalité des provinces. Sous cet angle, le problème n'en est pas un, et l'importance actuelle de cette formulation témoigne d'un manque de lucidité et du déclin de la bonne volonté ⁸³.»

Toujours optimiste, Taylor n'en demeure pas moins très critique de ses compatriotes durant cette crise constitutionnelle. À notre avis, le type de réconciliation nationale et de décentralisation de l'État canadien qu'il propose aurait sans doute répondu à la plupart des attentes du Québec et des autres provinces. Cela suppose toutefois une refonte majeure et une décentralisation massive à laquelle s'oppose une forte majorité des Canadiens . On doit se demander si le Canada asymétrique

⁸² C. Taylor, «Le pluralisme et le dualisme», p. 78.

⁸³ Ibid., p. 79.

dont parle Taylor est envisageable à l'extérieur du Québec...

L'Accord du lac Meech était populaire au Québec jusqu'à ce que le reste du Canada le rejette. Suite à l'échec de Meech, Taylor comprend que quelque chose s'est rompu de manière définitive. Le gouvernement Bourassa a tout fait pour rendre l'accord acceptable au reste du pays et les hommes et femmes d'État qui l'ont rejeté ont plongé le pays dans une grave crise constitutionnelle. Taylor sonne l'alarme et souhaite l'éveil de ses compatriotes canadiens-anglais. Mais a-t-il été écouté?

Suite à la débâcle de Meech, Taylor soutint donc que c'était au Canada anglais à bouger. Il faut donc voir ce qui survint à partir de l'après-Meech, et si le Canada a démontré sa bonne volonté. Passons donc à notre troisième moment, qui va du deuxième référendum sur la souveraineté à aujourd'hui.

C. Troisième moment: Du référendum de 1995 à aujourd'hui

Selon nous, le troisième moment de la pensée de Taylor marque un certain recul par rapport au précédent quand il analysa les causes de l'échec de l'Accord du lac Meech. De fait, plutôt que de tenter de convaincre le reste du Canada d'opter pour une identité complexe, Taylor s'est concentré sur sa critique du nationalisme québécois, en l'associant au jacobinisme de la Révolution française (Ceci, à cause des propos racistes de Jacques Parizeau le soir de la défaite référendaire du 20 novembre 1995).

Avant d'entreprendre l'analyse des écrits de Taylor durant cette dernière période, nous allons donner un bref aperçu des relations Ottawa-Québec entre Meech et la tenue du deuxième référendum sur la souveraineté en 1995. À l'été de 1990, l'échec de Meech est consommé. Le pays sombre dans une crise constitutionnelle et identitaire. Pris au dépourvu, le gouvernement fédéral lance le Forum des citoyens (Commission Spicer). La commission fait le tour du pays afin de recueillir les

commentaires des Canadiens du pays entier. Les travaux de la commission donnent lieu à une véritable catharsis nationale. Dès l'époque de Meech, on avait senti une méfiance des Canadiens pour les accords au sommet, signés derrière des portes closes. La population veut avoir son mot à dire. Quelque deux ans plus tard, son vœu sera exaucé lors du référendum de Charlottetown.

Au lendemain de l'échec de Meech, le premier ministre Bourassa déclare qu'il revient au Canada de faire des offres au Québec. Son gouvernement ne participera à aucune rencontre des premiers ministres tant que les difficultés constitutionnelles ne sont pas réglées. Le fédéral et les neuf autres provinces (sans le Québec) de même que le chef de l'Assemblée des premières nations et le président de la Fédération des communautés francophones et acadiennes du Canada se rassemblent à Charlottetown afin de concocter une nouvelle proposition de modification constitutionnelle susceptible de faire revenir le Québec à la table des négociations⁸⁴. Les pourparlers n'allant nulle part, Bourassa fait volte-face et se rend à Charlottetown à la dernière minute et il finit par endosser la proposition de référendum. Au Québec, son gouvernement organisera la consultation selon les lois référendaires québécoises, et non le fédéral.

L'accord relève toutefois de l'improvisation, et son contenu est loin de satisfaire aux exigences traditionnelles du Québec. Les conditions minimales de Meech y sont pratiquement abandonnées. Toute spécificité du Québec doit être soumise aux dispositions de la Charte. Cette formule tente de régler tous les maux politiques canadiens, et de répondre aux aspirations de tout un chacun. L'entente de Charlottetown est défaite dans six des dix provinces canadiennes, y compris le Québec.

⁸⁴ Suite à l'échec de Meech, le Parti Libéral du Québec sous Robert Bourassa avait adopté le rapport Allaire, véritable liste d'épicerie de 22 pouvoirs que le Québec exigerait maintenant du fédéral. C'est certainement davantage que les cinq maigres conditions de Meech.

D'un autre côté, le rejet de Meech avait amené l'Assemblée nationale du Québec à mettre sur pied le 4 septembre 1990 la Commission Bélanger-Campeau sur l'avenir politique et constitutionnel du Québec. Au terme de deux ans de travaux, la Commission propose deux voies de solution: une ultime tentative de redéfinir le statut du Québec au sein du Canada ou l'accession du Québec à la souveraineté. Mais dans les trois années qui suivent, la seule offre sérieuse faite au Québec est le statu quo, à part quelques ententes administratives entre le fédéral et le Québec, notamment dans le domaine de l'immigration. De telles ententes sont toutefois révocables.

En 1994, le Parti québécois, sous la direction de Jacques Parizeau, est porté au pouvoir. Il s'empresse de ramener la question de la souveraineté du Québec à l'ordre du jour. Toute accession à la souveraineté serait précédée d'une offre formelle au Canada d'un partenariat économique et politique avec le Québec⁸⁵. Le référendum est tenu le 30 octobre 1995. Il marque une participation électorale de 93,5 %. Les résultats sont extrêmement serrés. Le NON l'emporte avec un score de 50,58 % contre 49,42 % pour le OUI.

Dans son premier texte post-référendaire «Les sources de l'identité moderne» (1996) - seul texte scientifique portant sur le nationalisme durant cette troisième période - Taylor avance toujours l'idée qu'un État démocratique s'appuie sur l'existence d'un peuple doté d'une forte identité collective, comme au Québec, à cause de la langue et de la culture françaises. Par contre, un État peut vouloir se doter, ou créer ce sentiment d'appartenance commune, comme au Canada.

Taylor présente les deux approches comme suit:

«Les rapports entre nation et État sont souvent pensés de façon unilatérale. Comme si c'était toujours les nations qui cherchaient à se doter d'un État. Le processus peut être inversé.

⁸⁵ Gouvernement du Québec, Le statut politique et constitutionnel du Québec, p. 33.

Pour demeurer viables, les États cherchent parfois à créer un sentiment d'appartenance commune. Un tel thème joue ainsi un rôle important dans l'histoire du Canada anglais. Pour constituer un État à l'ère démocratique, une société est forcée d'entreprendre la tâche parfois difficile et toujours inachevée de définir son identité collective. Les trois axes du discours de l'identité préalablement abordés se rejoignent dans un tel projet: un horizon moral, librement assumé par plusieurs, et donc ouvert à une perpétuelle redéfinition entre leurs mains, exigeant la reconnaissance des autres, et rassemblant les individus pour former un acteur commun ⁸⁶.»

Les francophones de souche ont une forte identité collective, largement ethno-religieuse jusqu'en 1960. Le P.Q. ou les souverainistes tentent par la suite d'associer l'identité nouvelle à leur vision de l'État et de la nation québécoise. Au Québec, les francophones de souche sont maintenant Québécois et non plus Canadiens français. C'est le signe d'une identification avec l'entité politique (Pour les Québécois, l'État est à Québec.) Taylor insiste pourtant sur les solutions de compromis, les structures institutionnelles de statut intermédiaire qui octroient à une ou plusieurs régions une autonomie partielle.

«L'Espagne a démontré, à travers les statuts d'autonomie de la Catalogne et du Pays basque, que la souplesse était possible à l'intérieur même d'un État unitaire, donnant ainsi une leçon à un pays doté d'une structure fédérale comme le Canada ⁸⁷.»

Taylor insiste aussi sur le besoin de reconnaissance du Québec sur la scène internationale. Selon Taylor, l'impact du discours du général de Gaulle en 1967 en fait foi. Les souverainistes veulent rompre et recommencer à zéro dans un État à l'image de la nouvelle identité collective. Cependant, si cet idéal est celui de la vieille garde du P.Q., les jeunes québécois, eux, ne sont pas

⁸⁶ C. Taylor, «Les sources de l'identité moderne», p. 351.

⁸⁷ Ibid., p. 355.

obnubilés par l'objectif de la souveraineté comme le sont leurs prédécesseurs ⁸⁸. Notons pourtant qu'à l'inverse de ce qu'il soutient ici, l'appui des jeunes québécois francophones pour l'option souverainiste semblait croissant. Pourquoi le vote a-t-il été aussi serré ? Cela dit, même s'il souhaite le maintien du Québec dans une fédération renouvelée, Taylor est conscient que la souveraineté devenait tout à fait possible; elle tendait même à devenir probable.

«Je ne prédis aucunement que l'indépendance n'aura pas lieu. Bien au contraire. Car le Canada contemporain semble avoir autant de mal à reconnaître la nouvelle entité politique québécoise que le pays a eu dans le passé à admettre le Canada français en tant que partenaire de plain-pied ⁸⁹.»

Par contre, il existe chez Taylor une constante méfiance envers le nationalisme québécois. Pour lui, l'identité collective doit être ouverte sur le monde, et basée sur la citoyenneté plutôt que sur l'ethnicité, ce qui n'est pas toujours clair au Québec.

«Tout le monde s'entend pour dire que la nouvelle identité collective doit se fonder sur la citoyenneté plutôt que sur l'appartenance ethnique, et qu'en plus, la citoyenneté devrait être conçue "à la française" plutôt qu'à l'allemande, c'est-à-dire largement ouverte à l'adhésion d'autres gens en provenance de l'étranger. Cela donne à penser que la transition sera difficile à gérer, car nombre de gens restent attachés à la mentalité "pure laine", comme l'atteste l'acceptation normale du terme "québécois" lui-même, lequel est loin de se conformer aux définitions pieuses fondées sur l'adhésion volontaire ⁹⁰.»

La société québécoise reste attachée à une mentalité trop étroite et ne suscite ni l'adhésion

⁸⁸ C. Taylor, «Les sources de l'identité moderne», p. 356.

⁸⁹ Ibid., p. 357.

⁹⁰ Ibid., p. 358.

volontaire des citoyens et la définition de projets politiques communs, ni le pluralisme politique et la pluri-ethnicité. Mais de son propre aveu, l'ethnicité demeure fondamentale dans l'identité d'un peuple. Selon son concept d'authenticité 'collective', on comprend mal pourquoi il s'acharne sur le nationalisme québécois.

On doit donc tenter de concilier les deux types d'exigences: celle de la citoyenneté, de l'État de droit où règne l'égalité de tous les citoyens et celle de la majorité ethno-linguistique. Que le terme québécois s'applique à tous les citoyens, cela devrait aller de soi. Il faut cesser de parler des Québécois de souche comme étant les seuls vrais Québécois. Ils sont les pionniers, mais l'appellation doit inclure toute personne qui vit actuellement en sol québécois. Taylor semble sévère pour le nationalisme québécois, puisqu'il paraît convaincu qu'il sera impossible d'étendre l'appellation au delà de la majorité francophone québécoise de souche.

«... le terme "québécois" doit être (...) défini généreusement. Ne nous leurrions toutefois pas. Ce terme ne saurait perdre son sens actuel. Si cela se passait, il faudrait inventer une expression pour dire la même chose. L'ethnie canadienne-française de souche demeure un élément essentiel de notre société. Faire abstraction de cela, c'est oublier la raison d'être de cette entité politique. La définition même de cette ethnie va changer dans l'avenir. Au fur et à mesure que s'accroîtra l'apport des immigrants, on insistera de moins en moins sur les origines. On finira peut-être par renoncer à parler des Québécois "de souche". Mais pour l'instant, cela n'a pas de sens que d'essayer de faire perdre à cette ethnie la conscience de son existence distincte. La voie qui mène à une nouvelle coexistence réussie ne passe pas par une espèce d'oubli de soi, mais plutôt par une réaction positive au fait qu'un groupe n'est pas seul»⁹¹

Définir le terme 'québécois' généreusement, cela veut dire étendre l'appartenance à tous ceux qui habitent le territoire québécois et remplissent les critères de la citoyenneté. Que le projet

⁹¹ C. Taylor, «Les sources de l'identité moderne», p. 359.

souverainiste se définisse d'abord et avant tout sur la base linguistique, soit. Mais la langue française n'est pas l'apanage du Parti québécois seulement, et la nation québécoise comprend plus que les souverainistes.

Pour Taylor, c'est à l'État de droit - où les cultures cohabitent dans une communauté des communautés - qu'il faut aspirer. Les identités de ceux qui viennent s'installer chez nous enrichissent la nôtre. (Exemple: les anglophones du Québec forment une partie essentielle du Québec contemporain.) Taylor souhaite une large délibération qui mène à la convergence, notamment entre partenaires historiques québécois et canadiens ⁹². C'est dans le Canada que peut avoir lieu cette délibération. Si le Québec menace de rompre, il nuit au dialogue.

Il faut évoluer vers une identité complexe pour faire face à notre réalité mouvante. Certains croient que le modèle de la convergence est nécessaire à la préservation de l'unité. L'indépendance devrait être conçue comme un moyen vers la solution, pas la solution elle-même. Selon Taylor, les rapports difficiles du P.Q. avec les communautés culturelles sont dus au manque de souplesse de la vision identitaire du parti. Fidèle à sa philosophie du pluralisme politique, le P.Q. essaie de gagner les communautés culturelles à sa cause. Mais la souveraineté ne fait pas de progrès en ces milieux puisque l'expérience politique et historique est celle des Québécois 'de souche'. Lorsqu'il s'adresse aux communautés culturelles, le P.Q. prônera l'indépendance comme étant la 'meilleure solution' à des problèmes politiques particuliers. Mais selon Taylor, la souveraineté est pour les péquistes un idéal, une exaltation, une véritable incantation. Les malheureux propos de Jacques Parizeau le soir de la défaite référendaire semblent avoir déclenché chez Taylor une réaction 'vigoureuse'. Bien qu'il se réjouisse de la condamnation quasi unanime qui s'ensuit, il critique ce qui constitue pour lui une

⁹² C. Taylor, «Les sources de l'identité moderne», p. 360.

vision homogénéisatrice de la nation.

Un mois après le référendum de 1995, Taylor publie un article en deux parties dans Le Devoir intitulé «Les ethnies dans une société 'normale'». Il y accuse le nationalisme québécois d'avoir une vision étroite et fermée, qui ne s'interroge pas sur les sources de l'aliénation des groupes ethno-linguistiques. D'où la conception, apparemment répandue au P.Q. que les communautés allophones et anglophones sont 'contre nous' s'ils votent NON. Selon Taylor:

«Le discours nationaliste a souvent été un discours de ressentiment et de blâme, cherchant des responsables extérieurs pour les malheurs de la nation. Devant l'obstacle apparemment inamovible du vote des minorités, le premier réflexe est de trouver des agents extérieurs du malheur. Il est très difficile d'admettre que son propre comportement y est pour quelque chose. Cela va à l'encontre des mythes qui animent très souvent le nationalisme québécois.

Et surtout, en campagne référendaire, où il semble nécessaire de faire vibrer toutes les cordes du ressentiment, **toute la conscience d'être la victime qui hante le nationalisme québécois, comme tous les nationalismes**. Ces mythes sont loin d'être les seuls éléments qui constituent ce nationalisme, mais ils sont très présents, et ont été singulièrement brassés dans la récente campagne, surtout dans l'épopée de M. Bouchard ⁹³.»

D'abord, il est permis de douter que tous les nationalismes soient hantés par le complexe de la victime. La raison invoquée par Taylor devrait-elle obliger les nationalistes québécois à revoir leur modèle ? Dans les faits, plusieurs individus s'intègrent mieux au milieu francophone qu'au milieu anglo-protestant ou anglo-juif au Québec.

Il apparaît que Taylor confonde ici l'existence du Québec en tant que nation, le nationalisme comme idéologie et le péquisme. Mettons donc les choses au clair. Une nation, c'est:

⁹³ C. Taylor, «Les ethnies dans une société normale - 2) Le PQ responsable de son malheur», Le Devoir, 22 novembre 1995, p. B-3).

«[une] 1. [g]rande communauté humaine, le plus souvent installée sur un même territoire et qui possède une unité historique, linguistique, culturelle, économique plus ou moins forte. 2. DR. Communauté politique distincte des individus qui la composent et titulaire des droits de la souveraineté ⁹⁴.»

Le fait d'être constitué en nation n'est pas synonyme de nationalisme qui, lui, est une

«1. Doctrine qui affirme la prééminence de l'intérêt de la nation par rapport aux intérêts des groupes, des classes, des individus qui la constituent. 2. Mouvement politique d'individus qui veulent imposer la prédominance de la nation à laquelle ils appartiennent dans tous les domaines ⁹⁵.»

Les militants du Parti québécois sont habituellement nationalistes, mais fidèle à sa philosophie pluraliste, typique de son fondateur, le PQ est le foyer de plusieurs tendances. Taylor semble également confondre le concept de nation avec celui de 'culture'. Bien que les deux notions soient liées, la culture renvoie à l':

«[e]nsemble des structures sociales et des manifestations artistiques, religieuses, intellectuelles qui définissent un groupe, une société par rapport à une autre ⁹⁶.»

Taylor prend certaines libertés avec ces concepts, et parfois, il est difficile de cerner la manière dont il les utilise et conséquemment, ce qu'il veut dire. De plus, en associant étroitement le nationalisme à l'ethnique comme il le fait, Taylor reprend les mêmes reproches qui ont été faits quasi-unaniment à l'option souverainiste par le Canada anglais.

⁹⁴ 'nation', Petit dictionnaire Larousse illustré 1996, Paris, Larousse, 1996, p. 690.

⁹⁵ 'nationalisme', Ibid., p. 690.

⁹⁶ 'culture', Ibid., p. 298.

Pour Taylor, c'est à cause de ce complexe de la victime que les nationalistes éprouvent une douleur lorsque des groupes minoritaires votent NON au référendum. Les souverainistes québécois ne peuvent accepter que ces gens aient peut-être de très bonnes raisons - des raisons de principe - de voter NON. Selon Taylor, les souverainistes saisissent mal la situation des communautés ethniques.

Les péquistes croient que, contrairement aux Canadiens anglais, les immigrants n'ont aucune raison de préférer le Canada au Québec. Le gouvernement fédéral les influence «en leur faisant croire que leur pays d'accueil est le Canada, bilingue et multiculturel, et non pas le Québec unilingue et interculturel ⁹⁷.» Taylor reconnaît que le fédéral a pesé de tout son poids pour leur faire préférer le Canada. Cependant, il rejette l'argument que le fédéral ait procédé à un lavage de cerveau canadien. Car cela signifierait que les néo-québécois sont incapables de former leurs propres opinions de façon autonome, et qu'ils pourraient d'eux-mêmes préférer le grand ensemble canadien, où la mobilité est plus grande, de même que la formule du multiculturalisme canadien ⁹⁸.»

Les nationalistes infantilisent les immigrants. Bref, les citoyens de souche créent le pays, et les autres n'ont qu'à se conformer à ce modèle. Taylor s'élève contre la vision homogénéisatrice des nationalistes québécois. Cependant, il soutient dans le même article que ceux qui accusent les nationalistes québécois de racisme ont tort. Rien n'est plus faux, explique-t-il. Il admet que le Québec a opté pour la démocratie libérale, l'égalité de droits et la citoyenneté pour tous. Cela n'empêche pas Taylor de demander aux nationalistes québécois de se départir de leur modèle

⁹⁷ C. Taylor, «Les ethnies dans une société normale - 1) Le modèle des nationalistes québécois doit être revu», *Le Devoir*, 21 novembre 1995, p. B-3.

⁹⁸ *Ibid.*, p. B-3.

'jacobin' ⁹⁹.

Le 27 mai 1998, Taylor est interrogé sur 'l'Affaire Levine' à l'émission Le Point de Radio-Canada. Rappelons que David Levine, un anglo-montréalais d'origine juive est nommé à la tête du réseau hospitalier de la région d'Ottawa. La nomination serait banale, si Levine n'avait pas été candidat péquiste aux élections de 1976 dans le comté de Notre-Dame-de-Grâce. Les médias canadiens-anglais s'emparent de la nouvelle et un véritable tollé de protestations s'ensuit. Plusieurs individus, et même certains journalistes en font une question d'unité nationale. Un ex-souverainiste ne peut se retrouver à la tête du réseau hospitalier à Ottawa. On veut sa démission. N'y-aurait-il pas d'autre candidat, moins controversé, même si Levine est le meilleur?

L'exemple pourrait paraître banal. À notre avis, il révèle le côté très sombre du Canada anglais. Pour un pays qui se targue d'être ouvert d'esprit et de faire l'envie du monde, de telles manifestations sont loin d'être édifiantes. Taylor, lui, minimise la portée de la crise. Selon lui, l'intolérance de quelques personnes n'est pas le reflet de la majorité. La plupart des Canadiens non-francophones sont ouverts au fait français.

Durant la même entrevue, Taylor compare les souverainistes du Québec aux Sudistes américains. Pour lui, on ne peut pas parler d'un peuple canadien-français conquis, puisque la domination anglophone s'est exercée plus subtilement que dans une véritable situation coloniale.

Taylor poursuit son analyse dans un récent article «De la nation ethnique à la nation politique» publié dans Le Devoir du 19 juin 1999. Il identifie trois niveaux de la diversité québécoise qu'il faut reconnaître: celle des autochtones par rapport aux descendants des peuples européens; celle de la

⁹⁹ 'jacobinisme', Petit dictionnaire Larousse illustré 1996, Paris, Larousse, 1996, p. 569. 'Le jacobinisme renvoie 1) à une «doctrine démocratique et centralisatrice professée sous la Révolution française par les Jacobins» ou 2) une «opinion préconisant le centralisme de l'État .»

majorité franco-québécoise et de la minorité anglo-québécoise; celle des immigrants qui viennent se joindre à la communauté québécoise.

La nation politique redéfinie doit être inclusive. Or, selon Taylor, ces trois groupes s'inscriraient mieux dans un Canada uni mais redéfini, car leur attachement y est aussi fort sinon plus fort qu'au Québec. La nation québécoise doit évoluer vers une éthique politique des droits humains avec le français comme langue publique et un certain rapport à son histoire. Ceci afin de s'assurer que tous soient heureux, et qu'ils se sentent bienvenus en sol québécois.

«Il faut dire aux nouveaux venus que tout n'est pas figé dans le concret, qu'ils auront leur mot à dire dans la redéfinition de leur nouveau pays ¹⁰⁰.»

Enfin, Taylor veut qu'on 'désacralise' la loi 101, qui, selon lui, est le produit d'une 'névrose collective'. Pour ce faire, il faut repenser notre rapport à l'histoire en étant 'impitoyable pour nos mythes essentialistes'.

«Pour construire notre identité politique commune, il faudrait que la défense de la langue ne soit plus identifiée, comme elle l'est encore par certains ultranationalistes, à un texte de loi sacré. Il s'agit moins de compter le nombre d'amendements qu'a subis le texte originel de la loi 101, pour déterminer combien sa chair vivante a été "charcutée", que de trouver l'équilibre nécessaire, toujours à modifier, entre la langue publique dominante et les autres langues inséparables d'une société polyglotte ouverte à un monde où une *lingua franca* circule qui n'est pas notre langue commune. Au lieu de chercher une sécurité illusoire dans la belle totalité d'une législation définitive, nous ferions mieux d'admettre que notre situation nous posera une série de dilemmes sans fin, que nous devrions affronter avec la plus grande créativité.» ¹⁰¹

¹⁰⁰ C. Taylor, «De la nation culturelle à la nation politique», Le Devoir, 19 juin 1999, p. A-13.

¹⁰¹ Ibid., p. A-13.

L'authenticité québécoise n'aurait plus à être défendue par la loi 101. Il y a revirement assez spectaculaire dans son analyse. À l'époque de Meech, Taylor semblait dire que c'était le Canada qui devait changer. Or voici que, quelques années plus tard, sans trop d'avertissement ou d'explication, il dit que c'est au Québec à le faire. Et bien qu'il souligne le fait que le Québec est une société tout aussi libérale que le Canada, on sent qu'il préfère le fédéralisme canadien à la souveraineté du Québec, sans jamais expliquer ni pourquoi ni comment, de façon claire et convaincante.

Depuis le référendum de 1995, la réconciliation nationale semble de moins en moins probable. Aucune offre proche de la formule de Meech n'a été présentée au gouvernement du Québec. Le 11 décembre 1995, le gouvernement Chrétien reconnaissait symboliquement la société distincte et le caractère unique du Québec à la Chambre des communes. Près de deux ans plus tard, le 14 septembre 1997, la déclaration politique de Calgary reconnaissait le Québec, tout en insistant sur l'égalité des provinces. Une telle position va à l'encontre du Canada asymétrique que souhaitait Taylor à l'époque de Meech. Il ne s'est d'ailleurs pas prononcé sur les nouveaux développements politiques depuis le second référendum.

À la lumière de sa critique du libéralisme procédural, Taylor devrait se prononcer contre le renvoi à la Cour suprême sur la clarté de la question référendaire, puisqu'il s'agit d'une judiciarisation du processus politique. Jusqu'ici, il n'a pas fait de déclaration publique sur la question. Il est également contre la partition du Québec dans l'éventualité de la souveraineté, bien qu'il tienne les souverainistes responsables d'avoir créé et entretenu le sentiment d'aliénation chez la population anglophone au Québec ¹⁰².

La Charte de 1982 consacre la suprématie de la vision individualiste et procédurale au

¹⁰² Jean Pichette, «La partition, no thanks!», Le Devoir, vendredi 9 février 1996, p. A1.

Canada, et les Canadiens s’y reconnaissent (les ‘Charter Canadians’). Guy Laforest a raison d’écrire que la Charte est en voie de devenir «un véritable mythe fondateur de la communauté politique canadienne ¹⁰³.» Il y a évolution de la pensée de Taylor depuis le référendum de 1980 jusqu’à l’échec de Meech. Cependant, pourquoi Taylor s’acharne-t-il autant sur le nationalisme québécois par la suite? Durant les deux premiers moments (entourant le premier référendum sur la souveraineté et l’échec de l’Accord du lac Meech), il prend la défense du Québec qui, selon lui, mérite d’être reconnu par le reste du pays.

Mais depuis le dernier référendum, ce serait au Québec à changer son modèle de citoyenneté trop ‘jacobin’. Pourtant, on pourrait soutenir que le Québec veut plutôt demeurer ‘authentique’ face à lui-même (pour emprunter le vocabulaire ‘taylorien’), tout en respectant les exigences de la démocratie moderne. On pourrait, il nous semble, reprendre les éléments de l’analyse de Taylor tels qu’énoncés dans les deux premiers chapitres et arriver à des conclusions autres (i.e. - défendre la souveraineté). Les prises de position de Taylor dans le débat public sont-elles aussi nuancées que sa philosophie?

C’est la question que nous nous proposons d’examiner dans le troisième et dernier chapitre. Nous pouvons maintenant passer à l’évaluation de sa pensée.

¹⁰³ Guy Laforest, «Présentation», dans Charles Taylor, Rapprocher les solitudes, Les Presses de L’Université Laval, Sainte-Foy, 1992, p. x.

III - Appréciation critique de la pensée de Charles Taylor

L'oeuvre de Charles Taylor est une importante contribution à la philosophie morale. S'inspirant de très nombreux apports analytiques et assimilant l'ensemble de l'évolution de la pensée occidentale, Taylor réussit une impressionnante reconstruction de l'identité moderne. Nous sommes d'accord avec l'essentiel de sa pensée, notamment sa solide critique du positivisme logique en sciences sociales. C'est la mise en pratique de sa pensée qui nous interpellera toutefois ici - notamment le rapport entre sa philosophie et son explication du débat identitaire Canada-Québec, plus spécifiquement.

Notre exposé des deux premiers chapitres tente de mettre en lumière l'écart qui existe entre la pensée de Charles Taylor et l'usage qu'il en fait dans son interprétation du cas canadien. Disons-le crûment: Charles Taylor nous apparaît utiliser à l'occasion des arguments sans fondements qui semblent relever davantage du parti pris ou correspondre à des voeux pieux, au détriment parfois même des faits. Tel est le contenu du troisième et dernier chapitre.

Nous nous pencherons d'abord sur les éléments de sa philosophie et sa méthode d'analyse à partir desquels il explique le cas canadien (III.I). Nous utiliserons son propre 'vocabulaire philosophique', sa propre terminologie pour faire la lecture de son positionnement dans le champ politique canadien. Ensuite (III.II), nous verrons comment ses prises de positions dans le débat national canadien correspondent ou pas à sa philosophie. Bref, nous comparerons Charles Taylor le philosophe à Charles Taylor le politique. Mais avant d'aborder ce volet plus polémique du travail, revenons d'abord à certains fondements de la pensée de Taylor qui peuvent contribuer à biaiser sa perception des événements.

III.I - Éléments méthodologiques et philosophiques: les défauts de la pensée de Charles Taylor

A - Les limites de l'interprétation comme méthode de travail

La méthodologie de Taylor renvoie à l'interprétation herméneutique (supra I.II. La méthodologie taylorienne). L'herméneutique de Taylor questionne l'approche positiviste en sciences sociales ¹. Le modèle scientifique n'explique pas comment les hommes donnent sens à leur vie. Par contre, on peut très bien analyser les choses en les replaçant dans leur contexte historique, en les situant, sans verser dans l'historicisme. Si on explique quelque chose du mieux qu'on le peut en se penchant aussi sur les transformations matérielles et sans prétendre énoncer la fin de l'histoire, on formule une version de la 'meilleure explication possible' (supra, p. 15).

À notre avis, le caractère relativement flou de l'herméneutique est le talon d'Achille de la méthodologie taylorienne. Cette imprécision méthodologique peut prêter flanc à une analyse partielle ou partielle puisque subjectivement, on retient ce qui nous semble important. Un cynique dirait: évitons les distorsions qui résultent de 'l'entendement-maison' ² et du contexte où les acteurs sociaux (y compris les intellectuels de bonne foi, comme Taylor lui-même!) agissent à partir de visions méthodologiques ou idéologiques particulières, qui peuvent trahir leurs intérêts politiques ou économiques. Le débat constitutionnel canadien en est un exemple possible. Comment rester neutre dans un tel débat? Pourtant, d'un point de vue scientifique (même en sciences sociales), il faut tenter de s'élever au-dessus de la mêlée.

Le sujet désengagé doit prendre une certaine distance par rapport à l'objet d'étude s'il veut

¹ J'utilise le terme dans son sens le plus large possible.

² Voir section I.II.F. Vers une fusion des horizons p. 37-40

avoir une juste évaluation des choses, d'une situation, d'un contexte politique. La science positiviste prétend-elle tout expliquer comme l'avance Taylor? La méthode empirique ne procède-t-elle pas plutôt très prudemment, en construisant petit à petit sur ce qui a été préalablement démontré? Tant qu'il n'y a pas de preuves observables, on ne peut conclure. Que les sources expressives de l'identité aient été négligées, c'est une chose. Présenter la science moderne comme étant incapable d'en parler, c'en est une autre.

La critique taylorienne du positivisme remet en cause une très vaste part de notre tradition philosophique. Pour Taylor, lorsque quelqu'un prend position dans une discussion sociale, le fondement de sa pensée est teinté par son expérience personnelle et subjective. Mais l'analyse sociale ne se fait-elle pas à un autre niveau? Elle doit rapporter les faits, les événements le mieux possible. Cela ne devrait pas être incompatible avec l'herméneutique. Autrement dit, nos préjugés et prédispositions issus d'une conception particulière du monde doivent le moins possible teinter notre lecture des événements. Le point de départ de l'analyse est toujours 'l'entendement partagé' ou 'l'entendement maison'. Cependant, cette analyse a aussi pour objectif d'étendre les connaissances et la compréhension de l'individu à un champ plus large. Taylor pose lui-même ces conditions comme étant garantes du succès de l'herméneutique.

L'empirisme requiert l'élaboration d'un vocabulaire universel afin de comparer des sociétés diverses. Il y a là danger d'interpréter les autres sociétés en fonction de ses propres catégories. Le Canada n'échappe pas à cette tentation, Taylor le reconnaît. Alors, pourquoi se fait-il plus exigeant pour les dirigeants souverainistes que pour les dirigeants fédéralistes? Il semble y avoir dans l'analyse de Taylor un parti pris qui a des conséquences malheureuses.

B. Une lecture teintée par des vestiges de néo-colonialisme

L'identité se développe aussi dans les rapports mutuels très souvent inégaux entre peuples ou collectivités. Au Canada, l'un des deux peuples est conquérant, l'autre conquis. Cela a longtemps marqué les relations entre Canadiens français et Canadiens anglais. Certes, le Québec contemporain ne se perçoit plus comme un peuple 'conquis'. René Lévesque a déjà dit: 'le Canada n'est pas la prison des peuples...' Cependant, l'obtention d'une certaine égalité démocratique pour les Québécois (jadis les Canadiens français) n'était pas liée à la nature 'dialogique' ou encore 'généreuse' du Canada, mais à la lutte acharnée des Canadiens français pour la reconnaissance de leurs droits.

La société structure parfois des rapports inégalitaires entre les individus et les communautés. Elle ne favorise pas toujours une 'fusion des horizons'. L'identité ne se forme pas en vase clos - chaque communauté dans son coin - comme le laisse parfois sous-entendre Taylor. La confusion autour des concepts de nation, de nationalisme et de culture contribue à ethniciser le débat. Qu'est-ce qui oblige les Canadiens français des années 1930 - et aujourd'hui les nationalistes québécois - à appartenir à une communauté politique plus vaste que celle de leur patrie³ ?

La domination des anglophones ne s'est pas exercée de manière violente sur leurs compatriotes francophones du Canada. Elle a tout de même contribué à définir leur condition à l'intérieur du Canada. C'est ce que rappelle à Taylor une lectrice du journal Le Devoir à la suite de son entrevue du 27 mai 1998 sur 'l'affaire Levine' à l'émission Le Point.

³ Pour une explication concise mais complète des rapports sociaux structurant la manière dont se conçoivent les populations, et la perception qu'elles ont d'elles mêmes, voir l'article de l'éminent sociologue américain Everett Cherrington Hughes portant sur les relations entre Canadiens-français et Canadiens-anglais «L'étude des relations ethniques», dans Everett Cherrington Hughes, Le regard sociologique. essais choisis, textes rassemblés et présentés par Jean-Michel Chapoulie, Paris, École des hautes études en sciences sociales, 1996, p. 201-207. L'article date des années trente, mais nous croyons que l'idée de Hughes est très pertinente au cas canadien encore aujourd'hui.

Taylor y avait souligné que la domination des Canadiens anglais avait été plus ‘subtile’ ici qu’ailleurs dans le monde. Or, dans tous les manuels d’histoire du Canada français, la période qui débute avec 1763 s’intitule la Conquête, pas la ‘domination subtile’⁴. Lucette Lavoie fait remarquer à Taylor:

«Il faudrait peut-être rappeler ici qu’en 1763, la Nouvelle-France (dont il ne reste aujourd’hui que le Québec) a été conquise par les Anglais. Dans les livres d’histoire, la période commençant en 1763 s’intitule la “Conquête”.

Il est vrai que la domination s’est exercée ‘subtilement’ la plupart du temps (on avait besoin des Français pour se défendre des Américains), mais ça demeure toujours une domination.

Il est sûr qu’inconsciemment ou non, parler de sécession au lieu de libération donne meilleure conscience aux intéressés. Ce faisant, cependant, on fausse l’histoire.

Et je n’ai pas à rappeler à un philosophe que l’on gâche tout en partant de fausses prémisses⁵.»

Beaucoup d’eau a coulé sous les ponts depuis la bataille des plaines d’Abraham, mais il reste souvent des vestiges du colonialisme dans le discours identitaire et dans les conceptions de soi. Cardinal, Couture et Denis soulignent avec justesse toute l’ampleur et les conséquences durables du colonialisme, fût-il subtil ou pas.

«(...) Au colonialisme économique et social, s’ajoute un monopole colonial du discours et de la représentation. Par conséquent, même après la réalisation de l’indépendance politique, le pouvoir de la représentation coloniale peut demeurer profondément ancré dans la vie culturelle de peuples naguère sous le joug du colonialisme. En somme, même après la décolonisation politique, une perception de soi chez les peuples libérés peut encore être fortement teintée par la vision essentialiste projetée par l’ancien pouvoir colonial. D’où l’idée d’une période post-coloniale toujours caractérisée par

⁴ Lucette Lavoie, «Fausses prémisses», Le Devoir, 3 juin 1998, p. A-9.

⁵ Ibid., p. A-9.

l'efficace de la vision essentialiste propre au colonialisme ⁶.»

Même de nos jours, les Canadiens français gardent un doute ou éprouvent un malaise dans leur perception d'eux-mêmes. Plusieurs d'entre eux, y compris au Québec, entretiennent une vision colonialiste, un réflexe de minoritaire qui les amène à refuser l'idée même de nationalisme québécois. C'est peut-être là le signe d'une assimilation idéologique et d'une aliénation par rapport à soi.

L'accent sur le dialogue est central à la théorie de Taylor, qui s'inspire ici de la pensée de Wittgenstein. Le dialogue est un exercice éminemment fragile, qu'on essaie d'accaparer à son avantage, afin de rester en position de contrôle. Il est difficile de réunir les conditions d'un dialogue où tous les intervenants soient vraiment libres de toute contrainte, et ne fassent preuve que de bonne foi.

À la limite, le dialogue et la discussion permanente régleraient tous les problèmes du monde. Le dialogue est certes préférable au conflit, mais on ne doit pas perdre de vue le contexte de son déroulement (antécédents historiques, intérêts des personnes et des groupes qui y prennent part, les sentiments des gens par rapport à un individu ou une question) sans quoi on s'écarterait de la réalité. L'absence de ce type de considération représente une lacune majeure de la philosophie de Taylor.

C - Une nécessaire fusion des horizons?

Dans la poursuite du bien, le Canada et le Québec doivent-ils nécessairement s'entendre et s'engager sur des chemins convergents? Ne peut-on pas discuter de valeurs démocratiques et d'autres valeurs universelles partagées, sans pour autant les vivre ensemble au niveau politique et

⁶ Linda Cardinal, Claude Couture et Claude Denis, «La Révolution tranquille à l'épreuve de la "nouvelle" historiographie et de l'approche post-coloniale. Une démarche exploratoire», Globe. Revue Internationale d'études québécoises, vol. 2, no 1, 1999, p. 93.

institutionnel? Le Québec et le Canada sont des sociétés modernes, démocratiques et libérales qui respectent toutes deux les impératifs moraux de la modernité. Selon nous, l'explication de Taylor en ce qui a trait au Canada est décevante. Il connaît et reconnaît les développements du Québec moderne. Bien qu'il ait préconisé une foule de changements à la fédération canadienne depuis plus de 30 ans - dont aucun ne s'est produit jusqu'ici - il choisit le fédéralisme canadien actuel comme étant supérieur à l'idéal de la souveraineté du Québec, sans trop justifier sa méfiance de celle-ci. Il n'est pas dit qu'un Québec indépendant mettrait fin au dialogue avec le reste du Canada, ou qu'il serait une société moins dialogique.

Taylor veut un monde où se développe une fusion des horizons entre les cultures, un Canada où se forge une identité complexe. Sa préférence pour le Canada vient-elle du fait que, sans avoir à le prouver, le Canada soit tout de même un meilleur modèle de démocratie moderne ou de communauté politique? La philosophie de Taylor est évidemment teintée par sa disposition personnelle à l'ouverture sur le monde. Il a voyagé, a enseigné ou étudié dans plusieurs pays, échangé avec des gens de partout. Voilà un parcours admirable à bien des égards. Croire à la bienveillance universelle - qui ne serait pas d'accord avec lui? Et pourtant, les êtres humains peuvent aussi être égoïstes, intéressés, voire mesquins. C'est pourquoi Quentin Skinner reproche à Taylor son excès d'optimisme ⁷.

Il y a souvent blocage au Canada anglais quand il est question de la souveraineté du Québec. D'entrée de jeu, l'idée se révèle irrecevable pour les fédéralistes ardents. Taylor est plus nuancé: pour lui, la sécession par choix démocratique est possible, mais elle n'est pas souhaitable. Il préfère

⁷ Quentin Skinner, «Modernity and Disenchantment», dans James Tully, Philosophy in an Age of Pluralism. The Philosophy of Charles Taylor in Question, Cambridge, Cambridge University Press, 1994, p. 46.

les vertus du fédéralisme à celles d'un nouveau rapport de force dialogique que l'indépendance pourrait imposer au reste du Canada. Pourquoi?

D - L'authenticité collective: l'importance de la langue pour les Québécois

D'autre part, il y a la question centrale de l'authenticité. Être soi-même, c'est un noble objectif individuel et collectif. Chaque individu, chaque communauté a intérêt à rester authentique à son être profond. Cependant, l'authenticité renvoie également à un principe volontaire. Taylor ne parle pas de 'forcer les gens à être libres' comme l'avait écrit Rousseau. Chaque individu trouve sa propre voie. Taylor est donc très respectueux de la différence.

Par rapport à l'authenticité collective, Taylor utilise les concepts de nation, de culture, de nationalisme sans véritable distinction entre eux, ce qui donne lieu à une certaine confusion quant au lien entre nation et culture. (Voir supra II.II.C, p. 102). Cette ambiguïté amène à voir le Québec comme étant 'jacobin' parce que marqué par l'ethnie dont est issue la nation québécoise. La culture québécoise définirait trop étroitement le nationalisme québécois.

Évidemment, quand une société est en proie à une illusion sur elle-même, il y a danger pour les autres communautés qui l'entourent. Dans certaines conditions historiques et sociales, les communautés d'un voisin belliqueux risquent de faire les frais de sa vision chauvine. Si une communauté choisit de s'en prendre aux 'ennemis de la nation' et qu'elle éprouve des délires de grandeur totalitaire comme dans le cas du national-socialisme d'Hitler, elle peut s'en prendre à toute collectivité qui tombe dans la catégorie des ennemis⁸.

Taylor a raison d'écrire que 'la langue est l'un des principaux pôles d'identification à la collectivité' et que:

⁸ Voir section I.III.B. L'identité collective, p. 47.

«[c]onséquent, le nationalisme, le choix d'une nationalité linguistique comme pôle-paradigme de l'actualisation de soi, fait partie de cette recherche moderne de l'émancipation. Il est lié tout naturellement à la demande d'autonomie gouvernementale⁹.»

À la lumière de ce qui précède, on peut se demander pourquoi Charles Taylor écarte du revers de la main le souverainisme comme étant un obstacle au dialogue? Le nationalisme québécois risquerait-il de s'égarer dans une narration fictive sur lui-même? Selon nous, les manifestations collectives ne mènent pas nécessairement à l'intolérance ou au génocide. Les 'fables' du nationalisme périmé d'un Lionel Groulx par exemple n'ont plus de poids dans les pratiques et les références collectives du Québec.

E - Libéralismes et modernité

Enfin, le Québec d'aujourd'hui est moderne. Taylor présente pourtant le **Canada** comme un milieu naturel pour faire l'expérience du dialogue. Est-ce à dire que le Québec est un moins bon modèle que le Canada pour faire l'expérience du dialogue? On peut aisément soutenir que le cas canadien n'a rien d'exceptionnel.

Taylor est contre le projet d'homogénéisation de la modernité qui renverrait au libéralisme procédural. Du monde purement épistémologique et abstrait de la philosophie, il passe à l'espace public. Dans «Two Theories of Modernity», Taylor écrit: «The march of modernity will end up making all cultures look the same. This means, of course, that we expect they will end up looking like us¹⁰.» Ainsi, pour lui, nous devons accepter différentes manières d'être libéral, diverses formes

⁹ C. Taylor, «Pourquoi les nations doivent-elles se transformer en États?», Loc.cit., dans id., Rapprocher les solitudes (...), p. 54.

¹⁰ Id., «Two Theories of Modernity», p. 28.

de libéralisme. Donc, il n'y a pas que le modèle du libéralisme procédural. D'autres sociétés, tel le Québec - insistent davantage sur les droits collectifs, comme la protection de la langue et de la culture.

Dans les grands débats nationaux, il arrive souvent que de nombreux philosophes et chercheurs en humanités transposent leurs normes culturelles en théorie. C'est le premier pas vers un ethnocentrisme satisfait comme dit Taylor ¹¹. Or, s'il y a bien quelques voix dissidentes au Canada, globalement, le discours renvoie à un véritable bloc idéologique lorsqu'il est question du nationalisme québécois. Cela expliquerait sans doute la pénurie de visions alternatives canadiennes anglaises par rapport au débat identitaire Canada-Québec. Faute d'interprétations concurrentes ou diversifiées, l'idée même de démocratie est en danger.

Taylor a raison de dire que le libéralisme des Chartes est en train de supplanter le politique. Le monde politique doit demeurer le lieu de rencontre des multiples groupes de toutes tendances qui forment la société civile, sinon il n'est plus une 'communauté des communautés' ¹². Les libéraux procéduraux l'oublent trop souvent: l'éthique est issue d'un engagement moral à la bienveillance universelle.

Le Canada prône un patriotisme basé sur l'égalité des citoyens et ancré dans la conception de la *Gesellschaft* tandis que le Québec se reconnaît davantage dans le modèle de la *Gemeinschaft*, celle de la majorité ethno-linguistique avec un profond sens d'appartenance, d'engagement et de loyauté (dans le respect de la liberté et l'égalité individuelles). Le patriotisme civique de type

¹¹ C. Taylor, «Theories of Meaning», p. 291.

¹² Cette heureuse expression de Joe Clark m'a été refilée par le professeur Joseph Yvon Thériault lors de la soutenance du projet de thèse.

Gesellschaft est utile à ceux qui veulent montrer un Canada neutre quant aux valeurs, à l'appartenance linguistique, à la provenance ethnique, et donc plus inclusif que le Québec. Le Québec ne partage-t-il pas moult valeurs et traditions avec le Canada anglais, comme Taylor l'explique ailleurs ¹³ ? Comment établir laquelle des deux sociétés est la plus tolérante? Taylor semble conclure que, puisque les Québécois sont plus attachés à une vision collective s'apparentant à la *Gemeinschaft*, ils doivent aspirer à un ordre qui leur donne accès à une plus grande variété de pôles d'identification. Voilà un non-dit bien lourd.

Selon Taylor, une pluralité d'options doit être disponible en démocratie. Pourtant, il souhaite que Canadiens et Québécois s'entendent sur un mode d'appartenance à la nation canadienne. Il existe pour lui une réalité et une façon de faire typiquement canadiennes qui devraient faire consensus. Mais ce type de définition commune peut-il être 'créé' s'il n'est pas 'partagé' ou 'ressenti'? Cette vue de l'esprit, cette vision a-historique peut-elle, comme par magie, changer la réalité des choses?

Le Québec d'aujourd'hui est pluriel et pluriethnique et doit le rester. On n'y entend pas que le discours souverainiste. Le camp du pour et celui du contre logent dans à peu près toutes les sphères de la société québécoise. Le débat est vigoureux. De plus, plusieurs des groupes sociaux (groupes de femmes, associations étudiantes, ligues anti-pauvreté) pourtant favorables à la souveraineté, critiquent vertement le PQ quand il sabre dans les budgets de la santé ou de l'éducation. Contrairement à ce qu'il laisse entendre, la souveraineté n'est un idéal religieux que pour une infime minorité de souverainistes. La population n'est pas dupe à ce point! Rares sont les personnes

¹³ Notamment dans «Convergences et divergences à propos des valeurs entre le Québec et le Canada». Voir section II.II.B - Deuxième moment: L'Accord du lac Meech et ses conséquences, p. 85.

obnubilées par cet objectif au point de faire fi de la démocratie ¹⁴.

Taylor s'élève contre l'État libéral procédural, mais il rejoint son camp quand il choisit le fédéralisme canadien. Pour ces gens, l'État sera un modèle de neutralité, sans préférence pour quelque religion ou groupe ethno-linguistique que ce soit, ce qui paradoxalement consacre la supériorité mondiale de l'anglais. Taylor ne réussit donc pas à défendre son positionnement canadien à partir de son élaboration philosophique d'ensemble sur l'identité et de sa pensée politique.

III.II. Une analyse interprétative des trois moments du débat identitaire Canada-Québec selon Charles Taylor

Taylor a toujours fait l'éloge de l'identité collective, notamment celle des petites nations modernes, identité qui sert de base à l'exigence québécoise de la reconnaissance politique. Ce point de vue devrait encourager le dialogue du Canada avec le gouvernement québécois, fût-il fédéraliste ou souverainiste. La préférence de Taylor pour le fédéralisme est légitime, mais ne me semble pas correspondre aux traits forts de sa réflexion. Taylor a parfois recours à des arguments qui nous paraissent éloignés de sa vision fondamentale d'une société plurielle fondée sur le dialogue. Dans cette deuxième section du chapitre III, nous examinerons successivement chaque moment de la pensée de Taylor en ce qui a trait au débat national.

A. Évaluation du premier moment: Un Canada dialogique?

Dans ses premiers textes sur le nationalisme, Taylor avance que les citoyens doivent s'identifier fortement à une société. S'ils sont victimes d'injustices, ils doivent demander réparation haut et fort. Les revendications nationales des Canadiens français et des Québécois ont toujours visé

¹⁴ À preuve, la mise en veilleuse par le PQ de la souveraineté suite aux deux défaites référendaires. Non pas qu'elle devienne obsolète et qu'elle n'est plus l'objectif du parti. Par contre, la population ne veut pas toujours entendre parler d'identité. De plus, il y a habituellement des problèmes plus urgents à régler.

le respect ou la réparation de leurs droits démocratiques.

Taylor le dit à maintes reprises: les sociétés québécoise et canadienne partagent la plupart des valeurs démocratiques modernes. Le Québec souffre toutefois d'un déficit de reconnaissance de la part du reste du Canada. Tel est le noeud du problème. Le Québec s'est émancipé depuis les années 60, et - sans faire de la Révolution tranquille un mythe - c'est vraiment à cette époque que le Québec atteint 'l'âge adulte'.

Ce qui frappe dans la conception de Taylor d'hier comme d'aujourd'hui, c'est qu'il voit la Révolution tranquille comme un acquis relativement banal. Pourtant, les francophones ont travaillé d'arrache-pied pour obtenir l'égalité. On dirait que, pour Taylor, une fois ces questions réglées, il suffit à cette collectivité de 'passer à autre chose'. Comme si, dans l'analyse sociale, on pouvait oublier l'histoire et les luttes que les Canadiens français (et, plus tard, les "Québécois") ont menées pour en arriver à un certain degré de reconnaissance.

1 - Le nationalisme, une affaire d'élites?

Selon Taylor, une intelligentsia est à la tête de tout mouvement nationaliste ¹⁵. Cette affirmation ne va pas de soi. L'histoire du Québec nous démontre d'ailleurs le contraire. Le nationalisme a souvent trouvé écho dans la population. Il y a même pris racine. À titre d'exemple, le parti politique des Patriotes était officiellement condamné par l'Église mais il reçut pendant quelques décennies l'appui de la majorité de la population. Les Patriotes seront d'ailleurs la première formation politique en Amérique à réclamer et obtenir l'égalité pour les Juifs. Ils ont pris position contre l'exclusion de la Chambre du Bas-Canada du député québécois d'origine juive Israël Tarte, élu par des francophones catholiques.

¹⁵ C. Taylor, «Le nationalisme et l'intelligentsia politique au Québec», p. 7-8.

Plus tard, l'élite minoritaire ultramontaine et ecclésiastique imposera progressivement au Québec un nationalisme rétrograde dans la deuxième moitié du XIXe siècle. Voilà ce qui explique la réaction des gens de Cité libre et de Parti-pris, et toute la gauche des années 1960 à 1970 face au climat anti-intellectuel et suffocant du Québec monolithique d'avant la Révolution tranquille. On ne peut donc pas parler d'une intelligentsia nationaliste qui aurait trompé le petit peuple d'une génération à l'autre. Trois époques, trois types de discours nationalistes différents. Ces exemples en témoignent, la teneur du discours nationaliste québécois a changé. Il n'est donc pas la propriété d'une quelconque élite.

Pour Taylor, seule l'intelligentsia parle des questions nationales, et elle le fait dans son intérêt¹⁶. C'est l'un des deux éléments inchangés dans sa pensée par rapport aux mouvements nationaux revendicateurs au Québec, jusqu'à aujourd'hui. Aussi bien dire que la population québécoise n'était pas nationaliste ni même souverainiste et qu'elle était incapable de comprendre la complexité et les enjeux de ses décisions politiques. Ce sont les chefs de ces partis ou de ces mouvements qui leur 'mettaient des idées dans la tête'.

À notre avis, Taylor ne saisit pas toute la réalité québécoise. Le **sentiment** nationaliste est présent dans toutes les couches de la société. Le **discours** nationaliste est **porté** par sa société. Il ne faut pas s'étonner que des leaders - intellectuels ou autres - s'en fassent les porte-parole. Le nationalisme québécois a accéléré la modernisation du Québec démocratique et a été un élément d'intégration socio-culturelle. La démocratisation du Québec ne peut pas être attribuée aux élites ecclésiastiques francophones ni aux élites marchandes anglophones et étrangères.

L'article «Le nationalisme et l'intelligentsia politique au Québec» comporte plusieurs erreurs

¹⁶ Voir section II.II.A. Premier moment: le référendum de 1980 et ses suites, p. 66.

d'appréciation (supra, chapitre II, p. 19-20). Deux de ces erreurs révèlent à notre avis une certaine idéalisation du Canada par Taylor. En 1970, il croit toujours que la majorité des Québécois se définissent comme des Canadiens français. Il écrit aussi que «l'indépendance se trouve neutralisée en grande partie par la prudence instinctive de la majorité ¹⁷.» Mais qu'est-ce donc que la prudence 'instinctive' de la majorité québécoise? Certes, les Québécois ne veulent pas devenir souverains à n'importe quel prix, pas plus aujourd'hui qu'hier, mais cela est obligatoirement vrai de tous les peuples. À cette époque, Taylor y va également de l'accusation assez décevante que «tantôt le séparatisme veut exorciser la peur, tantôt il a recours à la psychologie de la défaite perpétuelle ¹⁸.» Comme si les souverainistes étaient les seuls à utiliser les arguments qui font leur affaire.

2 - Un Canada dialogique?

Un autre élément qui paraît malheureusement immuable dans son analyse, c'est l'idée que «le Canada constitue un milieu naturel pour faire l'expérience d'une société fondée sur le dialogue ¹⁹.» Cette idée relève ou bien d'une grande naïveté, ou bien d'une idéalisation du Canada, ce qui contribue à fausser l'analyse. Cette hypothèse devrait être démontrée, non pas posée comme pierre angulaire de son analyse. Pourquoi et comment le Canada est-il un milieu naturel du dialogue? Il amorce l'analyse avec ce qui devrait constituer le cœur de sa démonstration.

Dans les années soixante, Taylor accepte que le Québec s'affirme comme nation, mais il regimbe dès que se trouve menacé l'ordre établi. Cette attitude semble revenue après le référendum de 1995, ce qui marque un recul par rapport à sa position suite à l'échec de Meech, comme nous le

¹⁷ C. Taylor, «Un avenir pour le Canada?», p. 40.

¹⁸ Ibid., p. 37.

¹⁹ Ibid., p. 31.

verrons à la section III.II.C. Mais escamoter la nécessité d'efforts majeurs pour contrer la piètre situation des francophones du Québec durant la Révolution tranquille devient un autre non-dit révélateur chez Taylor.

3 - L'héritage de la Révolution tranquille

La Révolution tranquille des années soixante a permis au Québec d'accéder à la modernité. Comme plusieurs peuples modernes, Canadiens français et Québécois se sont délestés leur vision fantaisiste du monde (légende de Dollard des Ormeaux, l'esprit pionnier du Canadien français, sa force tranquille, son nationalisme traditionnel et catholique, la fameuse Histoire du Canada du chanoine Lionel Groulx). Cela correspondrait sans doute à des fabulations de la narration collective décrite par Taylor (voir section I.III, supra). Que ces légendes fassent partie du folklore, d'accord, mais pas de l'historiographie.

Par ailleurs, depuis 1960, l'histoire des anglophones du Québec coïncide avec une dépossession progressive. Cette minorité était puissante à cause de son lien au Canada et parce que les Canadiens français revendiquaient peu. Les anglophones du Québec étaient à l'époque la population le plus à l'aise au Canada selon le rapport B-B²⁰. L'attitude avec laquelle ils vquaient à leurs affaires était une forme de néo-colonialisme inconscient ou déguisé.

Jusque dans les années 50, la communauté anglophone contrôlait la vie économique, politique et sociale tout en ne constituant que 15 % de la population. Une telle situation ne pouvait durer. Et elle fut corrigée. Comme nous l'avons soutenu à la section I.III (supra, p. 44-45), la loi 101 a contribué à amener les francophones sur un pied d'égalité avec les anglophones.

²⁰ Voir Roch Denis, Lutte de classes et question nationale au Québec: 1948-1968, P.S.I. - E.D.I., Montréal-Paris, 1979, p. 96.

Pendant une longue période de leur histoire (du milieu du XIXe au milieu du XX siècle - environ 100 ans), les Canadiens français ont accepté le fait qu'ils formaient un 'petit peuple', selon les propos mêmes de leur plus grand historien de l'époque, François Xavier Garneau. Un siècle plus tard, cette mentalité de perdant est remise en cause.

Lorsque les Québécois réclament et prennent les leviers de commande dans toutes les sphères sociales, cela ne cadre pas avec les plans de l'élite anglophone et de la communauté des affaires. L'exode des entreprises suite à l'élection du P.Q en 1976 en fait foi. Quand le Parti québécois a décidé de franciser la société et le milieu de travail avec la loi 101, plusieurs entreprises canadiennes et étrangères ont quitté le Québec. Ceci parce qu'un gouvernement nationaliste osait proclamer l'égalité du peuple québécois chez lui par rapport aux autres Canadiens.

Or, au lieu d'attribuer au nationalisme les transformations très positives qu'a connues le Québec moderne, Taylor ne fait pas le lien entre les deux. Il présente le Québec actuel comme s'il avait toujours eu le même visage, oubliant tout l'impact du discours nationaliste sur la mobilisation du peuple québécois. Tout cela se construit bien sûr dans des relations sociales, parfois conflictuelles, où la discussion n'est pas toujours facile. Cela renvoie d'ailleurs à sa conception a-historique de l'identité.

C'est ici que pointe l'obstacle évident du fossé linguistique. Le dialogue si cher à Taylor est difficile parce que les Canadiens et les Québécois ne partagent pas la même langue. Les intellectuels parleront plusieurs langues et pourront échanger les uns avec les autres et postuler toutes sortes d'absolus, mais la population en général n'a pas la chance d'apprendre la langue de l'autre ou ne veut pas le faire, ce qui amène de l'incompréhension, voire de la méfiance. Taylor ne semble pas voir toutes les dimensions de cet obstacle que constitue la barrière linguistique.

En ce qui a trait à la langue et à la culture québécoises, l'utilisation du joual peut se concevoir comme une reconquête de la langue et de la culture canadienne-françaises, en même temps qu'une émancipation à l'égard des ses traits étouffés. Pensons au théâtre français de Michel Tremblay, par exemple.

De plus, dès cette période, les anglophones du Québec choisissent quasi unanimement le Canada. Ils refusent encore aujourd'hui de se définir comme Québécois. Ils sont Canadiens, point final. Puis, en 1971, le gouvernement de Pierre Elliott Trudeau adoptait la politique du multiculturalisme, qui avait pour but, selon plusieurs auteurs, de discréditer le nationalisme québécois²¹. Le pays n'est plus bi-culturel; il sera multi-culturel.

4. «Pourquoi les nations doivent-elles se transformer en États?»

À la veille du premier référendum québécois en 1979, Taylor publie son meilleur article de cette période. Dans «Pourquoi les nations doivent-elles se transformer en États?», Taylor écrit que l'autodétermination est importante, mais qu'une unité supra-nationale est préférable. Or, une reconnaissance de l'Autre ne doit-elle pas précéder son adhésion à des structures supra-nationales, ou à sa participation à un éventuel projet national? Taylor reconnaît volontiers que le jeu n'est plus d'égal à égal entre les deux majorités de la fédération actuelle et que le pacte des deux nations, imputé à la Confédération de 1867, est aujourd'hui remis en cause²².

Il reconnaît aussi qu: «... il est très difficile pour quiconque de maintenir un horizon de signification auquel il est possible de s'identifier, si les personnes qui l'entourent rejettent cet état de

²¹ Voir entre autres K. McRoberts, «Les perceptions canadiennes-anglaises du Québec» dans Alain G. Gagnon, Québec: État et société, Montréal, Québec-Amérique, 1994, p. 115 et Neil Bissoondath, Le marché aux illusions. La méprise du multiculturalisme, Montréal, Boréal, 1995, 242 p.

²² C. Taylor, «Pourquoi les nations doivent-elles se transformer en États?», p. 59.

choses ou n'en tiennent pas compte ²³.» Taylor comprend que, pour plusieurs Québécois, il est difficile de s'identifier au Canada car le reste de la fédération rejette toute aspiration du Québec à la reconnaissance de sa spécificité. Jusqu'où le Canada est-il prêt à aller? Question à laquelle Taylor ne répond pas.

Taylor condamne cependant ceux qui prônent l'élimination d'une définition biculturelle de l'État canadien. Il saisit bien qu'une telle vision exclut:

«... l'octroi de droits étendus à toutes les langues des minorités. Le français est considéré par les tenants de cette thèse sur le même pied que toutes les langues parlées par les néo-Canadiens et cette assimilation en soi démontre une incompréhension totale des revendications nationalistes du Canada français et plus récemment du Québec ²⁴.»

En ce qui a trait au Référendum de 1980, Taylor soutient également que:

«Personne au sein de la société n'a remis en cause ni le droit de la communauté à décider, ni s'il convenait qu'elle décide en tant que collectivité de rester au sein de la fédération ou d'en sortir. Les dirigeants des partis fédéraux ont estimé, avec sagesse, que ce point relevait de l'autodétermination; ils ont ensuite abordé uniquement les avantages et les inconvénients de la sécession ²⁵.»

Cette analyse est donc rigoureuse et lucide. Ses recherches sur le romantisme allemand et la place centrale de la dimension expressive de l'identité humaine débouchent sur une analyse raffinée. Le concept de langue maternelle comme pôle majeur d'identification de l'actualisation de soi devient central dans l'analyse de Taylor.

²³ C. Taylor, «Pourquoi les nations doivent-elles se transformer en États?», p. 60.

²⁴ Ibid., p. 65.

²⁵ Id., «Des avenir possibles...», p. 120.

Dès lors, on comprend mal pourquoi Taylor ne défend pas la souveraineté des petites nations modernes, à commencer par son Québec natal. Si une société répond à l'ensemble des critères qui font la modernité, pourquoi l'autonomie du Québec embête-t-elle Taylor à ce point? Il conclut cet article par le propos suivant:

«Les besoins d'expression, de réalisation et de reconnaissance peuvent nous pousser à voir la souveraineté comme la solution. Cependant, il existe peut-être de bonnes raisons de se tourner de l'autre côté. Les avantages de la collaboration supranationale sont de plus en plus manifestes pour nous. Ceux-ci sont en partie économiques, en partie technologiques, comme on l'a souligné dans la communauté européenne, et se retrouvent dans certains des raisonnements en faveur du maintien de l'unité canadienne. Ils sont aussi spirituels, car ils donnent lieu non seulement à une identification plus vaste, mais aussi à une pluralité de pôles d'identification. Cette situation peut nous protéger de l'obsession nationaliste abrutissante et répressive, qui est un des dangers permanents qui guettent la civilisation moderne.

Voilà pourquoi la fédération demeure un choix important, comme l'ont vu Montesquieu et Rousseau il y a deux siècles, lorsque notre idéal moderne d'autonomie gouvernementale a commencé à se dessiner. Dans un monde meilleur, les nations *n'auraient pas* à se transformer en États. (...) L'aspiration la plus noble est celle qui tend vers l'unité supranationale, selon ce qu'il y a de meilleur dans la tradition politique moderne ²⁶.»

À notre avis, Taylor adopte ici une position théorique qui va à l'encontre de sa théorie du langage, et de son propos sur le nationalisme. Il y a incohérence entre sa philosophie et sa position fédéraliste. Par exemple, son postulat de base à savoir que les nations doivent aspirer à un ensemble supranational comme meilleure voie d'accès à une pluralité de pôles d'identification. Qu'advient-il de l'authenticité collective dans un État supra-national?

Taylor surprend encore davantage lorsqu'il avance que le Québec est autonome au sein du

²⁶ C. Taylor, «Pourquoi les nations doivent-elles se transformer en États?», p. 67-68.

Canada ²⁷, alors qu'ailleurs dans «Pourquoi les nations doivent-elles se transformer en États?», il parle de la nécessité de refaire le Canada de fond en comble. Le Québec - celui d'antan comme celui d'aujourd'hui - n'est pas autonome au sein de la fédération. Il ne détient pas tous les leviers d'imposition et de taxation, ce qui constitue une très large part des revenus du fédéral, et de l'autonomie gouvernementale en tant que telle. Comme les autres provinces, il dépend largement des paiements de transferts du gouvernement fédéral. Bref, le Québec a peu ou pas d'autonomie au sein du Canada.

Cet article («Pourquoi les nations doivent-elles se transformer en États?») au départ si prometteur se termine avec l'incontournable argument économique. Un raisonnement de ce genre pose essentiellement la question suivante: la population [québécoise] serait-elle mieux servie par son propre État? Taylor dit que non. Mais au lieu d'expliquer pourquoi, il affirme simplement que: 'Même si elle devait passer l'étape de l'ébauche, la souveraineté-association finirait certainement mal ²⁸.' Cette affirmation est largement gratuite, et loin d'être démontrée, car la souveraineté ne s'étant pas produite, nous ne pouvons prédire avec exactitude la suite des événements. Il est surprenant que Taylor considère comme allant de soi un propos qui relève de l'assertion.

L'option souverainiste est un pari selon lequel le Québec serait mieux servi par soi-même sans contrainte et sans le carcan fédéraliste. Tout pari comporte un élément de risque. D'ailleurs, il faut admettre que le Canada de 1980 comme celui d'aujourd'hui aurait tout intérêt à négocier avec un Québec souverain, tout le monde convenant qu'il faut éviter l'incertitude économique et politique. La communauté d'affaires n'aime pas les soubresauts. C'est d'ailleurs ce qu'en 1995 les ententes

²⁷ C. Taylor, «Pourquoi les nations doivent-elles se transformer en États?», p. 59.

²⁸ Ibid., p. 67.

secrètes Martin-Parizeau, dans la semaine précédant le référendum, montrèrent clairement: la coordination serait nécessaire pour sauver le dollar canadien.

5 - Les conséquences de l'idéalisation du Canada

Taylor a une vision idéaliste du Canada et de son histoire. Il utilise comme exemple de coopération nationale la construction du chemin de fer du CP au XIXe siècle ou le choix de la politique nationale de l'énergie au XX e siècle. Or, on sait que la construction du chemin de fer s'est faite par les élites (John A. Macdonald et ses amis) et dans la controverse. Le premier ministre a dû démissionner à cause du 'scandale du Pacifique'. D'ailleurs, le chemin de fer s'est construit dans le sang et sur l'exploitation des immigrants chinois, marquant de plus la fin de la civilisation métisse dans l'Ouest canadien. Ce n'est certes pas là ce qu'on pourrait appeler un grand accomplissement collectif qui soit source de fierté.

En ce qui concerne la PNE, elle a été adoptée en diktat par Ottawa, contre le gré du gouvernement de l'Alberta et de sa population. Dans un soi-disant esprit de péréquation économique, le gouvernement fédéral de Pierre Elliott Trudeau a nationalisé la compagnie Petro Canada, contre le gré du gouvernement de l'Alberta et de sa population. Cette façon cavalière de régler la question pétrolière a bénéficié aux gens de l'Est par la réduction des coûts, mais elle a contribué à l'aliénation des gens de l'Ouest, aujourd'hui encore méfiants vis-à-vis Ottawa.

Le fait d'accepter ce que Taylor appelle les 'initiatives' et mesures d'un gouvernement ne signifie pas nécessairement qu'un peuple fasse preuve de solidarité démocratique ou qu'il a une attitude collectiviste. Cela peut tout aussi bien relever de l'apathie ou de la complaisance. Et lorsque ces initiatives gouvernementales sont anti-démocratiques par surcroît, doit-on les applaudir quand même?

À titre d'exemple, les violations du statut bilingue du Manitoba depuis 1870 auxquelles Taylor fait référence ailleurs ²⁹. Bien que les tribunaux aient donné raison aux francophones à maintes reprises au XXe siècle, le gouvernement provincial de cette province a toujours refusé au français le statut d'égalité jusqu'en 1979 avec le jugement *Mercur*. Cent ans plus tard, les Franco-Manitobains sont encore plus minoritaires.

Ces quelques 'contre-exemples' sèment le doute sur l'idée taylorienne du Canada comme 'milieu naturel du dialogue'. La destruction de la société métisse et la pendaison de Louis Riel ne sont pas des exemples de dialogue ni source de fierté canadienne. La PNE n'a certainement pas suscité de dialogue entre l'Ouest et Ottawa. Encore palpable vingt ans plus tard, le sentiment d'aliénation de l'Ouest a entraîné la création du Reform Party. Taylor passe sous silence les nombreux exemples d'intolérance envers les minorités, l'ingérence abusive du gouvernement fédéral dans les domaines de compétence provinciale, bref le visage plus sombre de notre histoire.

Enfin, en prônant une certaine décentralisation politique, Taylor veut effectuer une refonte du Canada. Cependant, il semble croire que, d'un fédéralisme centralisé prônant surtout les droits individuels, il est aisé de passer à un modèle plus décentralisé et que toutes les provinces voudront d'une société de consensus et de participation politique. Dans «Des avenir possibles (...)», Taylor écrit «Si nous ne réussissons pas à le faire [à arriver à un Canada plus décentralisé et participatif où les régions ont davantage de responsabilités], il se peut que nous soyons forcés d'adopter un mode de gouvernement plus centralisé ³⁰.»

Bien que sa position évolue nettement à la suite de l'échec de Meech - voir supra - ce premier

²⁹ C. Taylor, «Des avenir possibles», p. 114.

³⁰ Ibid., p. 131-132.

moment pose les jalons de l'analyse taylorienne du débat identitaire canadien: le Canada est un milieu naturel pour faire l'expérience du dialogue; le nationalisme est utilisé par les élites (en l'occurrence les péquistes et nationalistes québécois), sans que les populations concernées ne soient nécessairement elles-mêmes nationalistes; le Canada doit préserver son caractère bilingue et biculturel qui le distingue des États-Unis. Chacun de ces énoncés devrait constituer une hypothèse à prouver plutôt que la pierre angulaire d'une démonstration.

B. L'impossible Re-Confédération du Canada selon Charles Taylor

Comme nous l'avons établi à la section précédente, la position fédéraliste de Taylor repose souvent sur des vœux pieux, à commencer par sa conception du Canada comme milieu naturel du dialogue. Il serait plus noble, croit-il, et préférable pour les Québécois d'aspirer au grand ensemble supra-national canadien, dans le but d'éviter les pièges d'un nationalisme homogène étroit et exclusif.

Durant le deuxième moment de son explication sur le débat identitaire Canada-Québec, Taylor croit qu'il existe encore une volonté politique au Canada de reconnaître l'identité québécoise et d'aménager au Québec une place de choix dans la fédération canadienne, malgré l'échec de l'Accord du lac Meech. La réalité semble pourtant autre. Comme on l'a vu, le refus de Meech a été et demeure une insulte pour le Québec. Mais Taylor continue de croire à une solution possible à l'intérieur du cadre confédéral.

1. Reconnaissance ou autonomie?

À la suite de l'échec de Meech, le très fédéraliste premier-ministre Robert Bourassa déclare devant l'Assemblée Nationale du Québec:

«Le Canada anglais doit comprendre d'une façon très claire que, quoi qu'on dise et quoi qu'on fasse, le Québec est, aujourd'hui et pour toujours, une société distincte, libre et capable d'assumer son

destin et son développement ³¹. »

Voilà un constat très révélateur dans la bouche d'un politicien qui toute sa vie a cherché une solution au 'malaise identitaire' du Québec dans le cadre du fédéralisme canadien. Même le partage de plusieurs valeurs et institutions n'a pas empêché le manque de réceptivité du Canada anglais aux demandes du Québec. La Commission Bélanger-Campeau notait:

«Après vingt-cinq ans de discussions constitutionnelles, deux commissions d'enquête instituées par le gouvernement fédéral, des modifications majeures apportées en 1982 sans le consentement du Québec et, enfin, l'échec d'une entreprise qui abordait pour la première fois, dans la perspective du Québec, la dimension politique du problème québécois [l'Accord du lac Meech], il est légitime de s'interroger, à tout le moins, sur la capacité du reste du Canada d'accéder à des choix qui répondent vraiment aux besoins, aspirations et visions propres au Québec. De tels choix ont été jusqu'ici perçus ou traités comme inconciliables avec d'autres besoins, aspirations et visions présents au Canada, ou incompatibles avec le bon fonctionnement de la fédération canadienne ³².»

Pour Taylor, les indépendantistes sont motivés par l'absence de reconnaissance de la part du Canada. Taylor minimise cependant le projet politique d'un Québec souverain. Si le Canada refuse de reconnaître le Québec, ce dernier doit-il se soumettre à une Charte qu'il n'a jamais signée officiellement, qu'on a adoptée malgré son opposition et son exclusion, et qui ne pose pas son droit à l'autodétermination?

Les nationalistes québécois sont las d'attendre la reconnaissance du Canada anglais. Les deux communautés, canadienne et québécoise, sont demeurées étrangères l'une à l'autre, à plusieurs

³¹ Gouvernement du Québec, «Le statut politique et constitutionnel du Québec», p. 29.

³² Ibid., p. 30.

niveaux. À la lumière de ses travaux, la Commission Bélanger-Campeau conclut:

«Le choc des visions, des identités et des objectifs politiques, mis en lumière par les réactions à l'Accord de 1987, est sérieux et contraignant pour l'avenir. Il n'est pas l'apanage de l'élite politique: l'opposition à l'Accord de 1987 a été populaire et s'est étendue à l'ensemble du Canada, le Québec excepté.

L'impasse touche ainsi des questions qui concernent les identités nationales, ce par quoi et en vertu de quoi un grand nombre de personnes se définissent et comprennent leur participation, et celle des autres, à la vie canadienne³³.»

Les Québécois doivent-ils chercher à être reconnus par un pays qui leur refuse la reconnaissance? Ils se sont reconnus pendant fort longtemps comme Canadiens français, comme une partie intégrante de ce grand pays, ce qui n'est plus le cas aujourd'hui. La majorité des Québécois se définissent d'abord comme Québécois. Quelques aménagements institutionnels ou administratifs concédés au Québec par le Canada ne seront pas suffisants pour sauver la fédération.

Taylor affirme que «... le domaine politique doit demeurer le lieu d'un important travail d'autodéfinition³⁴.» Cependant, l'identité ne doit pas non plus monopoliser la sphère politique. Un peuple ne peut toujours s'interroger sur ses moindres manifestations collectives. À un certain moment, il faut s'entendre sur ce qu'on est, puis passer à autre chose, pour avancer comme société. Certes, la diversité est une grande vertu. Même dans un Québec indépendant, il est sûr que les grands débats de société, et la pluralité d'opinions, ne disparaîtraient pas.

2. La loi 101

C'est à l'époque de Meech que Taylor précise sa pensée quant à la loi 101. On se rappelle

³³ Gouvernement du Québec, «Le statut politique et constitutionnel du Québec», p. 29-30.

³⁴ C. Taylor, «Les institutions dans la vie nationale», p. 149.

que celle-ci, dans un dessein de survivance collective, interdit aux francophones la fréquentation de l'école anglaise. De même, elle interdit l'accès à l'école anglaise aux nouveaux arrivants qui ne sont pas originaires du Canada. Tout cela dans le but d'empêcher l'anglicisation du grand Montréal. Par contre, si l'anglais est la langue maternelle d'un des deux parents, les enfants auront droit à l'éducation en anglais.

Le Québec finit toujours par être obligé de faire des concessions quant aux lois linguistiques. Suite à l'élection du PQ en 1976, l'affichage était en **français seulement**; ensuite, on a donné **prédominance** au français dans une proportion de 2 pour 1 (rapport actuellement contesté devant les tribunaux). On réclame le droit d'afficher dans la **langue de son choix**, car, dans le rapport actuel, la perception des anglophones du Québec est que le français est deux fois plus important que l'anglais. À la lumière de la Charte canadienne des droits et libertés, les dispositions de la loi 101 sont remises en cause périodiquement, et le Québec perd systématiquement dans le rapport de force juridique ³⁵. C'est ce qui obligea le gouvernement Bourassa à utiliser la clause 'nonobstant' pour se soustraire aux dispositions de la Charte et adopter la loi 178 sur l'affichage ³⁶.

En 1988 dans «Les institutions et la vie nationale», Taylor met en relief les institutions politiques, les façons d'être et l'histoire partagée communes à tous les Canadiens. C'est de moins en moins la provenance ethnique qui dicte l'appartenance à la communauté politique. Selon Taylor,

³⁵ La loi 101 verse parfois dans l'excès, notamment lorsqu'elle remet en cause les noms propres dans l'affichage commercial (comme dans le cas de '*The Lion and the Walrus*' Inn, qu'on traduit en Auberge Le Lion et le Morse). Il y a aussi intransigeance quand un animateur de tribune téléphonique somme ses auditeurs à donner des noms français à leurs animaux de compagnie. Cependant, faut-il le répéter, la loi 101 s'inscrit dans le contexte d'une société 'menacée'. Qu'on doive en préciser les contours et ses conditions d'application, soit. Qu'on veuille sa disparition complète comme l'exigent certains anglophones, c'est faire fi de la réalité.

³⁶ Nous sommes d'avis que ce conflit juridique va se poursuivre jusqu'à ce que l'une des deux langues déclare forfait et qu'elle accepte une position minoritaire.

l'État requiert un minimum d'engagement du citoyen. De plus, si le Québec veut des changements à la constitution, ceux-ci devraient s'inscrire dans le cadre fédératif³⁷.

Par ailleurs, c'est à cette époque que Taylor commence à s'en prendre à l'État canadien libéral procédural issu du Rapatriement de la Constitution de 1982, et de l'adoption de la Charte des droits et libertés. Le Canada doit reconnaître que la façon officiellement établie par sa constitution n'est pas la seule façon d'adhérer au libéralisme. Le Québec est une société tout aussi libérale que le Canada, mais qui veut à la fois le respect des droits individuels et la préservation de son identité collective. L'idéal serait un bel équilibre entre l'identité individuelle et collective. L'Accord du lac Meech s'inscrivait dans ce type de recherche.

3. Le mythe du multiculturalisme

Taylor croit avoir trouvé la solution canadienne dans une vision du Canada qui respecte à la fois les droits individuels et l'identité 'profonde' de ses citoyens qui se définissent comme Canadiens tout en appartenant à leur groupe culturel. Quelqu'un pourrait être fier d'être canadien à titre de titulaire de droits individuels. Cependant, on pourrait très bien accepter qu'il existe une diversité de deuxième degré - la diversité profonde «au sein de laquelle une pluralité de modes d'appartenance serait alors reconnue et acceptée³⁸.» (voir section II.II.B. Deuxième moment: L'échec de l'Accord du lac Meech et ses conséquences, p. 87.)

Cette identité 'profonde' dont parle Taylor dans «Convergences et divergences à propos des valeurs entre le Québec et le Canada» n'est-elle pas illusoire? Quelle fierté y a-t-il à faire partie d'un pays diversifié, mais envers lequel on ne se sent pas engagé? Qu'est-ce qu'implique cette diversité

³⁷ C. Taylor, «Les enjeux de la réforme constitutionnelle», p. 167 et 176.

³⁸ Id., «Convergences et divergences (...)», p. 213.

profonde? Ce modèle n'est-il pas le Canada actuel? La solution de Taylor ne ferait alors que constitutionnaliser le statu quo de la mosaïque canadienne.

C'est mal comprendre le type de reconnaissance réclamé par le Québec. Le problème est de définir le type d'autonomie, les pouvoirs et le statut qui viendraient avec la diversité profonde. Cette belle vision d'un Canada pluriel fait le bonheur de tout philosophe épris de dialogue et de bonne entente. Personne n'est contre la vertu. Ce sont plutôt le désir d'autonomie et les pouvoirs adjoints qui posent problème. Reconnaître l'autre dans l'abstraction ou symboliquement n'engage à rien. Taylor suppose l'existence au Canada anglais d'une belle unanimité face au pluralisme canadien (incluant le Québec). Par contre, il n'hésite pas à critiquer l'unanimité quand elle émerge des nationalistes québécois de tendance 'jacobine' (voir section II.II.C).

Les vagues successives d'immigrants qui ont déferlé sur le Canada depuis cent ans en ont fait l'un des pays les plus multiethniques et multiculturels au monde. Au début du siècle pourtant, le Canada était tout aussi homogène, sinon plus que ne l'est le Québec contemporain. (Les récentes ententes administratives Québec-Ottawa sur la sélection de ses immigrants ajouteront au multiculturalisme de la société québécoise.) Faut-il s'étonner que le Québec veuille intégrer les nouveaux arrivants à sa société?

Comme le soutient Taylor, les communautés 'durables' et 'authentiques' méritent reconnaissance. Dans le cas canadien, il convient de distinguer entre les apports culturels d'origine britannique, française et amérindienne d'une part, et d'autre part l'apport plus récent des immigrants qui sont arrivés dans un pays déjà formé. Il y a là une distinction fondamentale que refusent les 'multiculturalistes' canadiens. Les cultures d'origine britannique, française et amérindiennes sont uniques et enracinées ici. Elles ont traversé plusieurs époques et se sont forgées des identités propres.

Faire fi de l'histoire, ou pis encore, proposer une histoire révisionniste ne contribue pas à forger un nationalisme pancanadien, et nuit considérablement à tout effort de réconciliation entre nations. Taylor dénonce la logique multiculturaliste, qui met la langue et la culture québécoises sur un pied d'égalité avec les cultures canado-ukrainienne, canado-italienne, ou canado-indonésienne.

L'important n'est pas la provenance ethnique des gens qui viennent s'établir au Canada ou au Québec, c'est de savoir quelle (s) langue (s) officielle (s) ils parleront une fois établis au Canada. La plupart du temps, on choisit l'anglais. Les nouveaux arrivants ajoutent à notre réalité culturelle et contribuent à rendre nos sociétés pluralistes et (on l'espère!) plus tolérantes. Plus souvent qu'autrement, surtout à l'extérieur du Québec, ils adoptent la langue anglaise. Et malgré le caractère bilingue du pays et la bonne volonté des nouveaux-arrivants, le français devient un obstacle supplémentaire à leur intégration à notre société.

Le temps des narrations définitives sur l'identité nationale est révolu. Tel que déjà souligné au chapitre II, Taylor reproche imprudemment au PQ d'aspirer à une définition trop étroite de l'identité nationale. Bien que le lieu politique doive permettre la 'redéfinition identitaire', et le questionnement sur les grandes questions de politique publique, la société québécoise est majoritairement francophone. Cela rend-il le projet indépendantiste nécessairement 'ethnique'? Le doute et la méfiance de Taylor vis-à-vis le caractère de l'identité québécoise laisse perplexe. Que lui reproche-t-il au juste?

4. L'illusoire redémocratisation du Canada selon Taylor

Par ailleurs, Taylor croit qu'il sera possible de "re-démocratiser" le Canada, et de lui donner des racines vraiment démocratiques et populaires. Taylor parle du Canada comme d'un modèle historique de participation. On peut aisément soutenir que le Canada est un pays créé par les élites

qui ont refusé de faire entériner la Confédération par la population. Ce n'est certes pas un bel exemple de participation.

Taylor reprend aussi l'argument voulant que le Canada a été un outil très flexible pour le Québec (voir notamment «Pourquoi les nations doivent-elles se transformer en États» durant le premier 'moment'). Il écrit à ce titre:

«... the Canadian federation has proven a very flexible instrument, giving lots of powers to the provinces. And secondly, where Quebec's needs have been different from the other provinces, a large *de facto* special status has been developed. Quebec has its own Pension Plan, levies its own income tax, has a special immigration regime, and so on ³⁹.»

Taylor voit encore la fédération comme étant un outil favorable au Québec. Il reconnaît lui-même qu'un statut spécial pour le Québec serait en conflit avec l'égalité des régions et des provinces. Mais selon lui, des changements plus importants que Meech pourraient être acceptés dans une fédération canadienne entièrement redessinée.

Le Canada anglais s'est pourtant opposé à Meech - conditions minimales pour la reconnaissance du Québec. L'heure de la reconnaissance n'a pas encore sonné. Pis encore, les deux sociétés évoluent dans des directions opposées. Le gouvernement du Québec veut plus de pouvoirs, le Canada en propose de moins en moins. Le Québec a beau espérer la reconnaissance du Canada (comme le croit Taylor), il ne peut douter de soi éternellement. Pourquoi Taylor a-t-il peur d'une rupture qui serait peut-être porteuse de sains changements?

Le fédéralisme asymétrique dont parle Taylor contient potentiellement une foule de nouveaux pouvoirs pour le Québec. Or, cette vision est irrecevable pour le reste du pays. Les Canadiens

³⁹ C. Taylor, «Can Canada Survive the Charter?», p.433.

veulent un gouvernement central fort, avec des normes nationales qui s'appliquent uniformément 'coast to coast'. Le Canada n'ira quand même pas saper ses propres bases étatiques pour répondre aux besoins d'une 'autre' nation. D'autre part, si le Québec n'obtient pas de nouveaux pouvoirs avec une certaine autonomie, il y a très peu de chances qu'on en arrive à une entente. À notre avis, le Canada actuel ne se dirige pas vers un formule asymétrique du fédéralisme, mais plutôt vers une fédération de plus en plus centralisée et autocratique.

Taylor lui-même avoue que le Québec ne doit pas être une province quelconque dans une fédération à 10 provinces égales. Mais Taylor ne semble pas conscient des profonds changements que provoquerait une telle refonte du Canada ⁴⁰. Pour lui, la menace de sécession n'est pas un bon outil de négociation.

Taylor n'aime pas les changements brusques. Mieux vaut chercher les réponses dans un fédéralisme alternatif que dans une alternative au fédéralisme ⁴¹. Cependant, la menace de rupture force souvent l'autre partie à comprendre le sérieux de la situation et à faire des compromis. Le fédéralisme alternatif s'est avéré une stratégie inefficace depuis 1993.

Durant ce deuxième 'moment', on remarque tout d'abord le sérieux de la démarche de Taylor. Il prend toute la mesure de la situation. L'exclusion du Québec de la fédération canadienne devait être réglée par l'Accord du lac Meech, qui échoue en 1990. Taylor prévient ses compatriotes de l'urgente nécessité d'une redéfinition de la fédération. Les défenseurs du fédéralisme devraient voir dans la diversité profonde le seul moyen de sauver le fédéralisme canadien et de le reconstruire sur de nouvelles bases. Au lieu de s'obstiner à imposer un modèle uniforme de citoyenneté tout en

⁴⁰ Voir Serge Denis, «Note critique» (portant sur Rapprocher les Solitudes), p. 263.

⁴¹ C. Taylor, «Les enjeux de la réforme constitutionnelle», Loc. cit., p. 167 et p. 176.

risquant la rupture pour des questions de principe, pourquoi ne pas emprunter ensemble dès maintenant la voie de la diversité profonde? Pour Taylor, le Canada est le théâtre d'une expérience très intéressante, mais dont les conséquences pourraient être désastreuses, si on se refuse à la diversité profonde.

Le comportement des délégations provinciales qui ont sabordé l'Accord aggrave le différend Québec-Canada. Il n'est plus question de **nations** au Canada: il n'y a que la nation **canadienne** inclusive, aplatissante et homogénéisatrice. Que le Québec partage plusieurs des valeurs libérales avec le Canada et le reste du monde occidental, c'est une chose. Cependant, les 40 dernières années sont marqués par un désaccord fondamental sur la définition de ce que représente le pays pour les deux communautés.

Si Taylor constate que la 'constitution canadienne actuelle est défunte au Québec depuis le rejet de Meech', pourquoi s'obstine-t-il à proposer une solution **obligatoirement dans** le Canada? Pourquoi faire cohabiter deux entités politiques qui évoluent de manière divergente? Bien que la souveraineté soit une avenue possible, un fédéralisme canadien décentralisé et asymétrique reste, aux yeux de Taylor, la meilleure avenue pour le Québec. À ce moment, il sait que le Canada anglais doit bouger. Mais pour cela, le Canada anglais doit lui-même comprendre et accepter que le pays est à refaire.

Cela ne signifie pas que le dualisme canadien a été un échec total. Les exemples de collaboration entre les deux nations sont réels. Par ailleurs, depuis la Confédération, le Canada s'est développé comme un pays anglophone, le Québec excepté. Le désaccord du lac Meech vient peut-être consacrer l'échec d'une vision bi-nationale du pays.

En définitive, Taylor semble avoir compris l'urgence de la situation suite à l'échec de Meech,

notamment lorsqu'il somme ses compatriotes du Canada de ne pas imposer un ordre politique aux Québécois. Cependant, le type de réconciliation nationale et les solutions qu'il propose ne sont pas à la hauteur des attentes québécoises. De plus, la décentralisation de l'État canadien qu'il propose représente une refonte majeure du Canada à laquelle s'oppose une majorité de Canadiens.

Dans le troisième moment, nous verrons si les propos de Taylor ont porté fruit, s'il a été écouté par ses compatriotes, et s'il a modifié certaines de ses positions dans le débat.

C. - L'évolution contraire des deux sociétés politiques: Des visions antinomiques du libéralisme

Certains Canadiens considèrent le Québec comme un peuple. Ils sont prêts à lui donner des compétences supplémentaires et un statut spécial. Mais ils ne représentent pas l'opinion de la majorité canadienne ou celle de ses dirigeants. Taylor minimise ce fait, ou il l'omet simplement de son analyse puisqu'il passe sous silence l'opposition massive de la population québécoise et des forces souverainistes au plébiscite de 1992 (Charlottetown) et à la déclaration de Calgary, où le Québec est reconnu, mais seulement de manière symbolique ⁴².

Durant ce troisième moment, Taylor s'attaque plutôt au nationalisme québécois sans jamais questionner le nationalisme canadien. À l'époque de Meech, on le sentait presque à l'aise avec le

⁴² Après l'échec de Meech, le premier ministre Bourassa est dans une position politique précaire. Il somme le Canada anglais de discuter de son côté et de faire des offres au Québec si jamais il arrive à un consensus. Bourassa affirme qu'il ne participera à aucune négociation avec ses partenaires canadiens tant que ceux-ci n'auront pas fait d'offres 'sérieuses' au Québec. Deux ans après l'échec de Meech, c'est à Charlottetown que se donnent rendez-vous les premiers ministres provinciaux et fédéral, ainsi que certains leaders autochtones. Puis, brisant sa déclaration solennelle au peuple québécois, Bourassa finit par participer aux tractations qui mènent à la proposition de Charlottetown. Celle-ci sera rejetée par la population canadienne et québécoise. Il est surprenant qu'on soit revenu avec le même genre de proposition cinq ans plus tard à Calgary. Le gouvernement péquiste qui avait remplacé les libéraux en 1994 n'allait quand même pas se contenter d'aussi maigres conditions. Le premier-ministre Lucien Bouchard s'est d'ailleurs surpris de l'absence de reconnaissance explicite du peuple québécois dans le document, de même que du manque de réalisme du fédéral, sept ans après l'échec de l'Accord du lac Meech.

nationalisme québécois, sa défense de la langue, de la culture, ses désirs d'autonomie. Mais aujourd'hui, Taylor semble exposer différemment la problématique canadienne. Nous tenterons de démontrer que sa position sur le débat identitaire Canada-Québec s'éloigne de sa pensée à l'époque de Meech.

1. De l'appellation de québécois

En lisant Taylor, on pourrait parfois croire que la société québécoise se limite à ses partis politiques. Nous avons établi à la section III.I que l'accent exagéré mis sur le monde idéal est une faille de l'analyse de Taylor. Si, par surcroît, les forces sociales vives sont exclues d'une explication historique, politique ou sociale, les conclusions risquent d'être aléatoires.

Durant les quarante dernières années, le fédéral a refusé tout statut particulier, toute modification substantielle à la Constitution reconnaissant au Québec sa spécificité et lui conférant des pouvoirs additionnels ou exclusifs. Dans la vision taylorienne, le dialogue et la bonne volonté sont réciproques. Le Québec ne sera donc pas le seul à faire preuve de bienveillance et d'ouverture. Et pourtant, Taylor ne précise pas les gestes concrets que devrait poser le reste du Canada dans sa reconnaissance du Québec. Voilà pourquoi le discours des souverainistes dépasse la simple reconnaissance abstraite.

Les malheureux propos de Jacques Parizeau le soir de la défaite du référendum de 1995 provoquent chez Taylor une réaction viscérale qui marque un durcissement de sa position face au nationalisme québécois. Taylor rappelle que le premier ministre Parizeau a été vertement condamné, y compris par les membres de son propre parti, et qu'il a dû démissionner suite à ses propos désobligeants. Il doute que le nationalisme québécois puisse s'élargir et devenir inclusif: «Et finalement, quand le président du parti déclare que les Québécois de souche n'ont pas besoin du

concours des autres pour réaliser leur idéal, tout en s'en félicitant, cela a tout l'air d'un moment de vérité ⁴³.»

La tâche principale du nationalisme québécois sera, comme l'a écrit Taylor, de définir généreusement l'identité québécoise. Au Canada anglais, on n'a pas besoin de se poser la question, ou la question ne se pose pas de la même manière. Presque toute la vie publique se déroule en anglais. Mais on semble surpris du fait que le Québec tienne tant à protéger et promouvoir le fait français sur son territoire.

Le philosophe français Alain Touraine soutient, pour sa part, que c'est au Québec que l'on voit un véritable multiculturalisme ⁴⁴, un véritable échange entre populations, et pas au Canada, où chaque communauté culturelle vit séparément sous l'égide de l'anglais. Que Taylor somme les Québécois d'«être impitoyables pour leurs mythes essentialistes», soit. Mais Taylor semble faire abstraction du social en ne replaçant pas cette intervention dans le contexte actuel, où, plus que jamais, la langue française doit être défendue contre l'hégémonie de l'anglais. Cela s'avère d'autant plus important si l'on considère que la plupart des néo-québécois choisissent l'anglais comme langue seconde, plutôt que le français.

2. L'auto-exclusion de la minorité anglophone

Dans un récent ouvrage, le journaliste Christian Rioux se demande pourquoi les nationalistes sont souvent associés aux groupes minoritaires qui luttent pour la reconnaissance ou pour l'égalité démocratique, alors qu'ils font habituellement face à un groupe national majoritaire qui définit le

⁴³ C. Taylor, «Les sources de l'identité moderne», p. 363.

⁴⁴ Entrevue récente d'Alain Touraine à l'émission Le Point, à la télévision de Radio-Canada. La date m'échappe.

problème tout autrement ⁴⁵. S'il existe au Québec un climat de tension entre francophones et allophones, la faute n'en revient pas à une définition trop étroite de la citoyenneté québécoise. Les anglophones aussi refusent de s'intégrer à la société québécoise. Lorsqu'on regarde les deux camps en présence - souveraineté, indépendance, partenariat - VS fédéralisme renouvelé ou non - il est difficile de mesurer avec précision lequel des deux est plus intolérant que l'autre. Aussi, quel contraste entre la situation de la minorité anglophone au Québec et celle des minorités francophones hors-Québec!

C'est à une véritable auto-exclusion que se prêtent certains éléments de la minorité anglophone du Québec. La plupart des anglophones du Québec ont choisi le Canada et l'identité canadienne. C'est leur droit, mais cette option équivaut à un refus de la réalité québécoise. Cela est à notre avis très révélateur sur l'attitude de la majorité des Canadiens par rapport au Québec. Choisir le Canada de cette manière a de lourdes conséquences qui sont absentes de l'analyse de Taylor.

3. Prises de position récentes

Dans les trois ou quatre dernières années, la position de Taylor s'est durcie encore davantage. Dans l'entrevue qu'il accordait au Point en mai 1998, Taylor comparait les souverainistes québécois aux sudistes de la Guerre de sécession américaine. Même si dans les deux cas, une entité veut se séparer de l'autre entité politique, le Québec ne ressemble en rien aux États Confédérés du XIXe siècle. Il ressemble plutôt aux Treize colonies se séparant de l'Empire et de ses territoires britanniques qui allaient former le Canada, pour s'émanciper. Pourquoi Taylor choisit-il un exemple aussi négatif et régressif?

Durant la même entrevue, Taylor se prononce sur 'l'Affaire Levine'. Pour Taylor, l'accueil

⁴⁵ Christian Rioux, Voyages à l'intérieur des petites nations, Montréal, Boréal, 2000, 186 p.

réservé à M. Levine ne reflète pas la position de la majorité canadienne-anglaise. Mais le seul fait que de tels propos soient tenus est aussi significatif et déplorable que ceux de Jacques Parizeau. On peut déplorer l'angélisme de Taylor dans son analyse de l'affaire Levine.

Certains nationalistes voient peut-être la souveraineté comme une fin en soi plutôt qu'un moyen de réalisation et d'affirmation du peuple québécois. Dans un cas comme dans l'autre, l'accession à la souveraineté serait un moment décisif dans l'histoire du Canada. L'attachement des souverainistes à leur projet est aussi noble que celui des fédéralistes à l'unité de leur pays, les deux camps recherchant l'épanouissement. Pour Taylor, l'idéal de la souveraineté est celui de la vieille garde du Parti québécois. Mais alors, comment expliquer la progression du vote souverainiste de 40 à 49%, entre le premier et le second référendum sur la souveraineté? Drouilly soutient que les jeunes québécois francophones sont aujourd'hui socialisés politiquement comme des Québécois ⁴⁶. Il est permis de penser que l'autonomie politique via la sécession ne leur ferait pas peur.

Dans «Les ethnies dans une société normale», Taylor écrit que les gens des communautés ethniques avaient des raisons de principe de voter NON. Qu'est-ce à dire? Les anglophones et les allophones ont voté à 95 % pour le NON. On est bien près d'un unanimité de monolithe. La raison de principe s'apparente ici au refus de la discussion et du dialogue. C'est comme refuser à la majorité francophone le droit de choisir son avenir, ou encore refuser de vivre avec le choix de cette majorité.

Drouilly écrit à ce titre:

«Par leur vote unanime, les électeurs non francophones expriment plutôt un refus, le refus systématique et obstiné du Québec français. C'est une attitude qui ethnicise les rapports entre francophones et non-francophones, et qui à ce titre doit être combattue. C'est pour cela que, malgré le vote du 30 octobre 1995,

⁴⁶ Pierre Drouilly, Indépendance et Démocratie, Montréal, L'Harmattan, 1997, p. 282.

les souverainistes doivent oublier leur légitime amertume, et encore tendre la main à leurs concitoyens anglophones et allophones, et continuer de leur proposer de construire un pays ensemble. Parce que sans eux, le Québec ne serait pas ce qu'il est ⁴⁷.»

Enfin, on peut s'interroger sur l'insistance avec laquelle Taylor demande au Québec de mettre de côté ses 'mythes essentialistes' et de 'désacraliser' la loi 101. N'y-a-t-il pas de mythes essentialistes canadiens - par exemple, la Charte canadienne des droits et libertés? Le même jugement rigoureux devrait s'appliquer aux tenants des deux camps. Dans «De la nation culturelle à la nation politique», il écrit pourtant:

«Pour construire notre identité politique commune, il faudrait que la défense de la langue ne soit plus identifiée, comme elle l'est encore par certains ultranationalistes, à un texte de loi sacré. Il s'agit moins de compter le nombre d'amendements qu'a subis le texte originel de la loi 101, pour déterminer combien sa chair vivante a été "charcutée", que de trouver l'équilibre nécessaire, toujours à modifier, entre la langue publique dominante et les autres langues inséparables d'une société polyglotte ouverte à un monde où une *lingua franca* circule qui n'est pas notre langue commune. Au lieu de chercher une sécurité illusoire dans la belle totalité d'une législation définitive, nous ferions mieux d'admettre que notre situation nous posera une série de dilemmes sans fin, que nous devrions affronter avec la plus grande créativité ⁴⁸.»

Ces propos de Taylor sont vraiment étonnants compte tenu de la réalité sociale du Québec contemporain. La loi 101 n'est pas un texte sacré puisque son contenu a été modifié à plusieurs reprises. Ce n'est pas une raison pour souhaiter qu'elle soit modifiée toujours dans la même sens jusqu'à ce qu'elle n'ait plus aucune force contraignante. C'est une chose d'admettre que l'anglais

⁴⁷ P. Drouilly, Idépendance et Démocratie, p. 282.

⁴⁸ C. Taylor, «De la nation culturelle à la nation politique», Le Devoir, 19 juin 1999, p. A-13.

est la langue dominante dans le monde. Mais la loi 101 vise plutôt à préserver et à promouvoir la vision incommensurable de ce qui se passe au Québec.

Enfin, une *société* n'est jamais polyglotte. *Certains individus qui l'habitent* le sont. La plupart des gens parlent une - peut-être deux - langue(s). Dans un article sur la langue, Taylor avait l'occasion de demander aux DEUX communautés de se reconnaître mutuellement. Malheureusement, ses conclusions sont beaucoup plus simplistes qu'il y a dix ans.

La méfiance qu'éprouve Taylor envers le nationalisme québécois est à peine voilée durant ce troisième moment. Lorsqu'il est question du Québec, Taylor parle toujours d'une identité collective ouverte sur le monde et basée sur la citoyenneté. Le fait que la majorité des Québécois soient francophones d'origine blanche et catholique rend-il le nationalisme et le projet souverainiste illégitime?

D - La dynamique actuelle: un contexte de moins en moins favorable à la réconciliation nationale et à la décentralisation politique

Dans le contexte politique des 10 dernières années, (centralisation vers Ottawa, intervention du gouvernement fédéral dans les champs de compétence réservés aux provinces, renvoi à la Cour suprême), on pourrait s'attendre à ce que la pensée de Charles Taylor le rende capable de vivre dans un Québec souverain, où se poursuit le dialogue entre les communautés.

Depuis une dizaine d'années, le nouveau nationalisme canadien s'éloigne de la conception de Taylor. Récemment, le fédéral participe même au nouvel assaut juridique contre la démocratie québécoise. Où sont les intellectuels canadiens pour défendre le point de vue du Québec?! Ne voit-on pas là une intervention immorale et une atteinte à l'idée même de démocratie? Charles Taylor qui n'aime pas la judiciarisation du politique est muet sur ce point. Silence stratégique? Fidèle à son

propos sur le libéralisme procédural, il aurait pu décrier cette charge contre la volonté de l'expression politique de la majorité des Québécois.

Le Canada anglais fait du débat constitutionnel non pas une question de reconnaissance du Québec comme nation mais bien une question de droits individuels. Il rappelle aux Québécois la grande générosité du fédéralisme à leur endroit. À la suite de l'échec de Meech, on aurait pu s'attendre avec Taylor à ce que le Canada anglais fasse certaines concessions au Québec. Et pourtant... Le Québec a été marginalisé lors du Rapatriement constitutionnel de 1982. La déclaration de Calgary (1997) énonce une spécificité symbolique du Québec et des Amérindiens, évoque le caractère multiculturel du pays, et, bien sûr, affirme la suprématie de la Charte canadienne des droits.

Les développements de la dernière décennie ne laissent pas entrevoir une décentralisation. Le fédéral s'ingère sans cesse dans les domaines de compétence provinciale par son pouvoir de dépenser. Normal, puisque c'est le fédéral qui contrôle la plupart des ressources fiscales. À titre d'exemple, les 'bourses du millénaire'.

Si les deux nations évoluent dans des directions différentes, pourquoi l'échec de l'actuel partenariat canado-québécois serait-il à ce point dramatique? Les Canadiens veulent se définir à partir de la Charte et ils sont incapables de reconnaître aux Québécois le droit à l'autodétermination ou de nouveaux pouvoirs dans une fédération reconstruite. Selon nous, il serait très malsain de continuer à coexister dans la fédération actuelle, ou de la même manière. Taylor reconnaît qu'il y a plusieurs façons d'aborder la modernité, et d'être libéral. Cependant, le Canada semble avoir opté pour cette formule plus typée, plus anglo-saxonne des droits et libertés de l'individu. Il a également relégué la nation canadienne-française (et par extension la nation québécoise) au rang de premier groupe ethnique, ce qui ne concorde pas avec les plans du Québec. Le Québec n'est plus une nation

dans cette vision, mais un groupe ethnique parmi tant d'autres.

Ultimement, peut-être les différences nationales entre le Québec et le Canada sont-elles trop grandes pour résoudre la question constitutionnelle? De deux choses l'une. Ou bien le Québec accepte de vivre dans la fédération actuelle, ou bien il trouve sa propre voie. Comme bien des fédéralistes, Taylor n'explique pas ce qui empêcherait l'échange et la création de nouveaux liens d'égal à égal. Un Québec souverain ne renierait pas son héritage démocratique; il deviendrait simplement autonome. Il pourrait, entre autres, protéger et promouvoir sa culture, gérer sa propre économie, entretenir des liens avec les autres acteurs sur la scène internationale. Cela ne voudrait surtout pas dire que ce serait la fin des liens avec le Canada, si ce dernier n'y voit pas d'inconvénient.

Conclusion

De l'aveu même de Taylor, il n'y a pas d'histoire ou de traditions vraiment partagées entre les deux majorités du Canada. L'interprétation de l'histoire diffère, de même que la culture et les traditions. Taylor est aussi très conscient du fait que les dynamiques politico-sociales du Québec et du Canada sont différentes. Depuis l'échec du lac Meech, rien ne laisse croire à un rapprochement des deux solitudes. Taylor déplore ce manque de dialogue, mais propose des solutions irréalistes. Son fédéralisme asymétrique est impopulaire dans le reste du pays.

La méthode herméneutique inciterait les intellectuels canadiens à entamer un dialogue plus nuancé, plus vrai, plus lucide et plus original sur le Québec. Taylor est l'un des rares penseurs à relever ce défi. Cependant, même s'il comprend bien le Québec, les solutions m'apparaissent soit irréalisables, soit très optimistes. Dans l'après-Meech, il appartenait au Canada d'évoluer et de faire son bout de chemin; Taylor voit bien que le Canada ne change ni ses structures, ni son approche globale face au nationalisme québécois. Pourquoi alors, Charles Taylor, intellectuel engagé s'il en est un - et sommité mondiale par surcroît - ne s'élève-t-il pas contre la stratégie de l'épuisement pratiquée par le fédéral?

L'ensemble de la pensée de Taylor s'oppose aux formules homogénéisatrices du droit et de la justice et lance l'analyse à partir des particularismes régionaux. Il faut atteindre l'universel par le particulier, et non l'inverse. Selon Taylor, le Canada donne un meilleur accès à l'universel et à la pluralité.

Il y a donc contradiction majeure ici; Taylor va à l'encontre de sa propre pensée. Suite à l'échec de Meech, il revient au Canada de changer et d'accueillir le Québec. Quelques années

plus tard, il faudrait que le modèle des nationalistes québécois soit moins 'jacobin' ⁴⁹, alors que le Canada, lui, n'a pas bougé. C'est le refus de la spécificité québécoise par Ottawa qui fait problème, mais pas pour Taylor semble-t-il. Les interprétations se succéderont-elles encore longtemps? La méthode herméneutique nous mène tout droit à l'impasse, puisqu'elle tombe dans le piège que lui tend le relativisme et l'idéologie.

1. La nécessité d'un moment de rupture?

Le Canada est l'une des sociétés occidentales contemporaines les plus multiculturelles. Et tout comme Charles Taylor, l'auteur de cette thèse comprend mal que son pays semble incapable d'accepter un modèle de libéralisme autre que le libéralisme procédural de la Charte. Le Canada anglais a eu du mal à accepter la loi officielle sur le bilinguisme de 1969. Et lorsqu'est venu le temps de constitutionnaliser la vision bilingue et biculturelle, le Canada a refusé. Aujourd'hui, la formule juridique prime, et l'intégrité territoriale et politique du Canada ne peut être mise en cause. Le Québec ne peut déclarer la souveraineté unilatéralement, suivant le récent avis de la Cour suprême.

Pour qu'un nouvel ordre constitutionnel se dessine, il faudrait peut-être un moment de rupture, auquel ferait suite des négociations sur des structures politiques et économiques partagées, sur le partage de la dette, etc. Le problème, c'est qu'il n'y a que le Québec qui veut vraiment refaire le pays. Mais pour redéfinir les structures de l'État canadien de fond en comble comme l'envisage Charles Taylor, il faudra sans doute un moment de rupture ⁵⁰.

Taylor se méfie des excès du nationalisme. Le PQ a effectivement beaucoup de travail devant lui avant de convaincre les communautés anglophones et allophones du bien fondé de la cause souverainiste. Sans compter les assurances supplémentaires qu'il faut toujours donner au monde

⁴⁹ C. Taylor, «Les ethnies dans une société normale - 1) Le modèle des nationalistes québécois doit être revu», *Le Devoir*, 21 novembre 1995, p. B-3.

⁵⁰ Stanley Bréhaut Ryerson, «Why I'll vote Yes», *This Magazine*, vol. 14, no 3, (mai-juin 1980), p. 4-7.

économique et financier. On peut cependant déplorer que Taylor perçoive le modèle québécois comme étant plus fermé que celui du Canada.

Les fédéralistes n'offrent-ils pas de moins en moins au Québec dans les négociations constitutionnelles des dernières années. Le gouvernement fédéral opte pour la stratégie de la ligne dure car ses projections statistiques lui révèlent que le OUI l'emportera d'ici quelques années ⁵¹.

Où sont les valeurs démocratiques qu'on se targue de défendre? Où sont les intellectuels fédéralistes comme Taylor - pour décrier cette nouvelle stratégie du gouvernement fédéral? Taylor a raison de regretter l'échec de l'Accord du lac Meech, seule véritable tentative de 'plan A'. Pourquoi ne s'en prend-t-il pas aux initiatives de la ligne dure (plan B, dont la loi C-20)? Son analyse du deuxième moment serait-elle devenue désuète?

2. L'identité, l'identité, toujours l'identité!

En dernière analyse, Taylor mise trop sur 'l'identitaire'. Il présente un Québec un peu misérabiliste, qui aurait besoin de la reconnaissance du Canada. Il faut comprendre pourquoi l'engagement des Québécois envers le Canada n'est plus le même que celui qu'ils ressentent pour leur coin de terre. Les francophones dits 'de souche' sont maintenant Québécois et non Canadiens-français. Pour les Québécois, l'État est à Québec, pas à Ottawa. Et bien qu'il existe des solutions de compromis, des arguments institutionnels, des statuts intermédiaires, l'octroi d'une autonomie partielle, le problème de la non-reconnaissance du Québec demeure entier. Les adeptes du libéralisme procédural et du multiculturalisme ont tendance à relativiser l'importance de la culture française. La

⁵¹ Plusieurs sondages internes ont alarmé l'état major du gouvernement fédéral dès l'époque du second référendum de 1995 à cet effet. D'abord, comme nous l'avons noté auparavant, les jeunes québécois sont socialisés en tant que Québécois. D'autre part - et mauvaises blagues à part - la génération des 65 ans et plus qui vote massivement pour le non parce qu'elle est attachée au Canada n'est pas éternelle. Le ministre des finances du Québec, Bernard Landry, s'est d'ailleurs fait reprocher des propos à cet effet. Certains y ont vu des propos désobligeants, 'contre' les personnes âgées fédéralistes. Le ministre ne faisait qu'émettre ses commentaires sur des projections statistiques, en soulignant bien sûr que l'option souverainiste l'emporterait éventuellement.

stratégie est belle, car elle permet d'éviter la question de la reconnaissance du Québec et de l'octroi de nouveaux pouvoirs.

Les deux sociétés sont **libérales et plurielles**. Cependant, force est de constater que le Canada (moins le Québec) s'anglicise au détriment du français hors-Québec. D'où la nécessité de l'indépendance pour les souverainistes, mais une indépendance ouverte sur le monde. Et même si l'ensemble de la vie publique se passait en français au Québec, certaines concessions pourraient être faites à l'anglais dans certaines régions 'où le nombre le justifie'. Tout cela reste à déterminer.

Dans ses écrits sur le Canada et le Québec, auxquels il est profondément attaché, Taylor oublie qu'une simple préférence pour le Canada ne constitue pas une justification adéquate de l'option politique que l'on défend. Plusieurs Québécois ont longtemps cru au Canada - plusieurs y croient encore. Mais ce Canada doit respecter la nature dualiste, biculturelle du pays. Pourquoi avoir adopté une politique de bilinguisme officiel si, quelque part, on ne reconnaissait pas implicitement le caractère bi-national du pays?

Concrètement, le problème canadien peut se concevoir ainsi: le Québec a proposé diverses manières de s'intégrer au Canada depuis quarante ans et elles ont toutes été rejetées⁵². Le fédéral et les provinces étaient bien près d'un accord en 1971 à Victoria, puis en 1987 après la signature des propositions de Meech. Mais depuis l'échec de ce dernier accord, le Canada n'a pas élargi le débat; bien au contraire. Alors, que faire? À en croire les fédéralistes ardents, nous vivons dans le 'meilleur pays du monde'. Mais le devoir de la reconnaissance urge toujours. À notre avis, il faut plutôt bâtir notre avenir ensemble dans le respect d'autrui et des différences individuelles et collectives, et dans le respect de notre histoire commune (toujours sujette à la discussion!).

⁵² Gérard Boismenu et François Rocher, «Une réforme constitutionnelle qui s'impose» dans Dorval Brunelle, L'ère des Libéraux. le pouvoir fédéral de 1963 à 1984, Sillery, Presses de l'Université du Québec, 1988, p. 107.

Nous sommes devant une question extrêmement profonde. Nous devons nous demander quel genre de planète nous voulons habiter. Devons-nous faire de l'homogénéité, de la culture anglo-saxonne occidentale (américaine surtout) un modèle à suivre? Ne doit-on pas plutôt aspirer à une fusion des horizons où l'intégrité identitaire de chaque peuple (ou chaque individu) soit respectée avant d'entamer le dialogue. Une discussion de ce type devrait se dérouler dans une langue commune qui serait sans doute l'anglais. Mais qu'advient-il alors de tous ceux qui ne parlent pas la langue internationale? Doivent-ils aspirer à être comme quelqu'un d'autre, et à ne plus être authentiques? Ou ne doivent-ils pas plutôt préserver ce mode de vie, cette manière d'aborder les choses différemment.

Le nationalisme québécois, jadis frileux, s'est longtemps habillé dans le fleurdelisé. Mais le Québec d'aujourd'hui s'ouvre toujours à la pluralité et à l'interculturalisme, notamment grâce à un apport régulier d'immigrants. S'il veut être souverain, il doit être prêt à affronter les défis sans les vieilles hypothèques de jadis et les vieilles rancunes stériles contre son partenaire le Canada. La défaite référendaire de 1995 a peut-être été positive malgré tout, puisqu'elle a forcé les souverainistes à s'interroger sur la notion de peuple québécois et sur l'avenir même de leur société. Est-il permis d'espérer de la part de Charles Taylor une nouvelle réflexion philosophique et un engagement politique, une nouvelle intervention en faveur d'un dialogue serein et fructueux?

Bibliographie

Ouvrages

BISSOONDATH, Neil, Le marché aux illusions. La méprise du multiculturalisme, Montréal, Boréal, 1995, 242 p.

BOUCHARD, Gérard, La nation québécoise au futur et au passé, Montréal, VLB, 1999, 159 p.

BRUNELLE, Dorval (dir.), L'ère des Libéraux. Le pouvoir fédéral de 1963 à 1984, Sillery, Presses de l'Université du Québec, 1988, 442 p.

CARLSON, David Gray et Michel ROSENFELD (dir.), Hegel and Legal Theory, New York, Routledge, 1991, 359p.

DE LARA, Philippe et Guy LAFOREST, Charles Taylor et l'interprétation de l'identité moderne, Les Presses de l'Université Laval, Paris, 1998, 372 p.

DROUILLY, Pierre, Indépendance et démocratie, Sondages élections et référendums au Québec - 1992-1997, Montréal, 1997, 355 p.

ELBAZ, Mikaël, Andrée FORTIN et Guy LAFOREST (dir.), Les frontières de l'identité moderne. Modernité et postmodernisme au Québec, Presses de l'Université Laval/L'Harmattan, Sainte-Foy/Paris, 1996, 372 p.

FANON, Frantz, Les damnés de la terre, (préface de Jean-Paul Sartre, présentation de Gérard Chaliand), Paris, Gallimard, 1981, 376 p.

GAGNON, Alain G., Québec: État et société, Montréal, Québec-Amérique, 1994, 509 p.

HUGHES, Everett Cherrington, Le regard sociologique. Essais choisis, textes rassemblés et présentés par Jean-Michel Chapoulie, Paris, École des hautes études en sciences sociales, 1996, 344 p.

LLOYD, Christopher, Social Theory and Political Practice, Oxford, Clarendon Press, 1983, 182 p.

MEMMI, Albert, Portrait du colonisé (précédé de Portrait du colonisateur et d'une préface de Jean-Paul Sartre), Paris, Gallimard, 1985, 163 p.

NAGEL, Thomas, The View From Nowhere, New York, Oxford University Press, 1985, 244 p.

PAREL, Anthony (dir.) Ideology, Philosophy and Politics, Waterloo, Wilfrid Laurier University Press, 1983, 245p.

REYNOLDS, Frank E. et David TRACY (dir.), Myth and Philosophy, Albany, N. Y., New York State University Press, 1990, 382 p.

RICOEUR, Paul, (dir.), The Philosophical Foundations of Human Rights, Paris, UNESCO, 1986, 340 p.

RIOUX, Christian, Voyages à l'intérieur des petites nations, Montréal, Boréal, 2000, 186 p.

STEPELEVICH, Lawrence (dir.), Selected Essays on G.W.F Hegel, New York, Humanities Press, 1993, 228 p.

TAYLOR, Charles, Grandeur et misère de la modernité, Cap St-Ignace, Bellarmin, 1991, 150 p.

Id., Multiculturalisme différence et démocratie, Paris, Aubier, 1991, 142 p.

Id., Philosophical Arguments, Cambridge, Mass., Harvard University Press, 1997 (1995), 318 p.

Id., Philosophical Papers I. Human Agency and Language, Cambridge, Cambridge University Press, 1993 (1985), 294 p.

Id., Philosophical Papers II. Philosophy and the Human Sciences, Cambridge, Cambridge University Press, 1993 (1985), 340 p.

Id., Rapprocher les solitudes. Écrits sur le fédéralisme et le nationalisme au Canada, Sillery, Les Presses de l'Université Laval, 1992, 233 p.

Id., Sources of the Self. The Making of the Modern Identity, Cambridge, Mass., Harvard University Press, 1989, 601 p.

TRILLING, Lionel, Sincerity and Authenticity, Cambridge, Mass., Harvard University Press, 1972, 188 p.

TULLY, James, Philosophy in an Age of Pluralism. The Philosophy of Charles Taylor in Question, Cambridge, Cambridge University Press, 1994, p. 273.

Articles scientifiques

BOISMENU, Gérard et François ROCHER, «Une réforme constitutionnelle qui s'impose...» dans Dorval Brunelle (dir.), L'ère des Libéraux. le pouvoir fédéral de 1963 à 1984, Sillery, Presses de l'Université du Québec, 1988, p. 71 à 107.

CARDINAL, Linda, Claude COUTURE et Claude DENIS, «La Révolution tranquille à l'épreuve de la "nouvelle" historiographie et de l'approche post-coloniale. Une démarche exploratoire», Globe. Revue Internationale d'études québécoises, vol. 2, no 1, 1999, p. 75-95.

DELISLE, Norman, «L'assimilation des francophones hors Québec demeure "tragique"», La Presse, 8 mars 2000, p. A-1.

DENIS, Serge, «Note critique» (traitant de Rapprocher les solitudes), Revue d'Histoire de l'Amérique française, vol 47, # 2, automne 1993, p. 257-263.

«English Canada Lacks Tolerance For Québec», National Post, 1er mars 1999, p. A-1.

«Entrevue avec Charles Taylor», Revue Notre Dame, Sillery, octobre 1997, p. 16.

HUGHES, Everett Cherrington, «L'étude des relations ethniques», dans Id., Le regard sociologique. essais choisis, textes rassemblés et présentés par Jean-Michel Chapoulie, Paris, École des hautes études en sciences sociales, 1996, p. 201-207.

HUDON, Raymond et Réjean PELLETIER (dir.), L'engagement intellectuel: mélanges en l'honneur de Léon Dion, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1991.

LAFORST, Guy, «Présentation», dans Charles Taylor, Rapprocher les solitudes, Les Presses de L'Université Laval, Sainte-Foy, 1992, p. ix-xv.

LAVOIE, Lucette, «Fausses prémisses», Le Devoir, 3 juin 1998, p. A-9.

MCRBERTS, Kenneth, «Les perceptions canadiennes-anglaises du Québec» dans Alain G. Gagnon, Québec: État et société, Montréal, Québec-Amérique, 1994, p. 107-123.

Petit Dictionnaire Larousse Illustré, Paris, Les Éditions Larousse, 1996, p. 382.

PICHETTE, Jean, «La partition, no thanks!», Le Devoir, vendredi 9 février 1996, p. A1.

Québec, Ministère du Conseil exécutif, Le statut politique et constitutionnel du Québec. Historique et évolution, Secrétariat aux affaires intergouvernementales canadiennes, Québec, 1999, 43 p.

RYERSON, Stanley Bréhaut, «Why I'll vote Yes», This Magazine, vol. 14, no 3, (mai-juin 1980), p. 4-7.

SKINNER, Quentin, «Modernity and Disenchantment», dans James Tully, Philosophy in an age of pluralism. The philosophy of Charles Taylor in question, Cambridge, Cambridge University Press, 1994, p. 37-48.

TAYLOR, Charles, «Can Canada Survive the Charter?», Alberta Law Review, 30, 2, 1992, p. 427-447.

Id., «Comparison, History, Truth», dans Myth and Philosophy, Frank E. Reynolds and David Tracy, dir., Albany, N. Y., New York State University Press, 1990, p.37-55.

Id., «Comprendre la culture politique» dans L'engagement intellectuel: mélanges en l'honneur de Léon Dion, Raymond Hudon, Réjean Pelletier, dir., Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1991, p. 193-207.

Id., «Convergences et divergences à propos des valeurs entre le Québec et le Canada», dans Id., Rapprocher les solitudes (...), Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval , 1992, p. 179-214.

Id., «De la nation culturelle à la nation politique», Le Devoir, 19 juin 1999, p. A-13.

Id., «Des avenir possibles: la légitimité, l'identité et l'aliénation au Canada à la fin du XX e siècle», dans Id., Rapprocher les solitudes (...), p. 69-133.

Id., «Des obstacles sur la route du Canada», dans Id., Rapprocher les solitudes (...), p. 215-233.

Id., «Hegel's Ambiguous Legacy for Modern Liberalism», in Hegel and Legal Theory, Michel Rosenfeld and David Gray Carlson, dir., New York, Routledge, 1991, p. 64-77.

Id., «Hegel and the Philosophy of Action», dans Lawrence Stepelevich, dir., Selected Essays on G.W.F Hegel, New York, Humanities Press, 1993, p. 168-186.

Id., «Human Rights: the Legal Culture», dans The Philosophical Foundations of Human Rights, Paul Ricoeur, dir., Paris, UNESCO, 1986, p. 49-57.

Id., «Interpretation and the Sciences of Man», dans Id., Philosophical Papers II. Philosophy and the Human Sciences, Cambridge, Cambridge University Press, 1993 (1985), p. 15-57.

Id., «Invoking Civil Society», dans Id., Philosophical arguments, p. 204-224.

Id., «Language and Human Nature», dans Id., Philosophical Papers I. Human Agency and Language, Cambridge, Cambridge University Press, 1993, (1985), p. 215-247.

Id., «La politique de la reconnaissance» dans Id., Multiculturalisme différence et démocratie, Paris, Aubier, 1991, p. 40-99.

Id., «Le juste et le bien», Revue de métaphysique de la morale, 93, 1, janvier-mars, 1988, p. 33-56.

Id., «Le nationalisme et l'intelligentsia politique au Québec», dans Id., Rapprocher les solitudes (...), p. 1-23.

Id., «Le pluralisme et le dualisme», dans Alain G. Gagnon, Québec: État et société, Montréal, Québec-Amérique, 1994, p. 61-84.

Id., «Les enjeux de la réforme constitutionnelle», dans Id., Rapprocher les solitudes (...), p. 159-177.

Id., «Les ethnies dans une société normale - 1) Le modèle des nationalistes québécois doit être revu», Le Devoir, 21 novembre 1995, p. B-3.

Id., «Les ethnies dans une société normale - 2) Le PQ responsable de son malheur», Le Devoir, 22 novembre 1995, p. B-3.

Id., «Les institutions dans la vie nationale», dans Id., Rapprocher les solitudes (...), p. 135-151.

Id., «Les sources de l'identité moderne», dans Les frontières de l'identité. Modernité et postmodernisme au Québec, Mikaël Elbaz, Andrée Fortin, Guy Laforest, dir., Presses de l'Université Laval/L'Harmattan, Sainte-Foy/Paris, 1996, p. 347-364.

Id., «Lichtung or Lebensform: Parallels between Heidegger and Wittgenstein», dans Id., Philosophical Arguments, Cambridge, Mass., Harvard University Press, 1997, p. 61-78.

Id., «Overcoming epistemology», dans Id., Philosophical Arguments, Cambridge, Mass., Harvard University Press, 1997 (1995), p. 1-19.

Id., «Political Theory and Practice», dans Social Theory and Political Practice, C. Lloyd, dir., Oxford, Clarendon Press, 1983, p. 61-85.

Id., «Pourquoi les nations doivent-elles se transformer en États?», dans Id., Rapprocher les solitudes (...), p. 45-68.

Id., «Theories of Meaning», dans Id., Philosophical Papers 1. Human Agency and Language, Cambridge, Cambridge University Press, 1993 (1985), p. 248-292.

Id., «To Follow a Rule», dans Id., Philosophical Arguments, Cambridge, Mass., 1997, (1995), p. 165-180.

Id., «Two theories of Modernity», dans The Hastings Center Report, March- April, 1995, v. 25, n2, p. 24-33.

Id., «Un avenir pour le Canada?», dans Id., Rapprocher les Solitudes, p. 25-44.

Id., «Understanding and Ethnocentricity», dans Id., Philosophical Papers 2. Philosophy and the Human Sciences, Cambridge, Cambridge University Press, 1993 (1985), p. 116-113.

Id., «Use and Abuse of Theory», dans Ideology, Philosophy and Politics, Anthony Parel, dir., Waterloo, Wilfrid Laurier University Press, 1983, p. 37-59.